Nº 4535 — 88e ANNÉE
— 1er FÉVRIER 1930 —

S. 146 = TRIPOLI
S. 164, 165, 166 = RHAT = GHAT ? Libya

PRIX du NUMÉRO : 4 fr.
(France et Colonies françaises)
ÉTRANGER : Le prix de France majoré des frais de port.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL
HEBDOMADAIRE UNIVERSEL



PREMIÈRE VISITE D'UN REPRÉSENTANT DE LA FRANCE AU SOUVERAIN DU LUANG-PRABANG
M. Pasquier, gouverneur général de l'Indochine, entre M. Bosc, résident supérieur au Laos, et S. M. Sisavong Vong, devant la porte du palais royal.

AVEC CE NUMÉRO "LA PETITE ILLUSTRATION" CONTENANT
UNE PIÈCE EN QUATRE ACTES
LE BEAU MÉTIER, par HENRI CLERC

13, RUE SAINT-GEORGES, PARIS (9e)

Voir le tarif des abonnements au verso.

Tél. : Trinité 82-54, 82-55, 82-56. **ABONNEMENTS** Adresse télégr. : *Illustration*-22-Paris.

ABONNEMENTS

Les abonnements partent du 1er de chaque mois. — Les demandes de renouvellement doivent être accompagnées d'une bande. — Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande et de la somme de UN franc en timbres-poste.

FRANCE ET COLONIES FRANÇAISES :

Un an . . . . . 175 fr. — 6 mois . . . . . 90 fr. — 3 mois . . . . . 46 fr.

Règlement par mandats, chèques postaux (compte 2.101, Paris) ou chèques à l'ordre de L'Illustration *sur une banque de Paris.*

ÉTRANGER :

I. — PAYS OU LES TARIFS POSTAUX ONT ÉTÉ DOUBLÉS EN APPLICATION DE LA CONVENTION DE STOCKHOLM

Règlement par chèques à l'ordre de L'Illustration *sur Paris, Londres, New-York ou toute banque du pays du tireur, et, pour les Colonies, par chèques sur leur Métropole.*

PAYS	MONNAIES	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
Angleterre et ses colonies et Dominions, Canada excepté	Livres sterl.	3.2/0	1.12/0	0.16/6
Danemark	Couronnes	56.00	29.00	15.00
Dantzig	Florins	79.00	41.00	21.00
Etats-Unis	Dollars	15.00	7.75	4.00
Erythrée et Colonies italiennes	Lire	280.00	144.00	73.50
Colonies hollandaises	Florins	37.00	19.00	10.00
Norvège	Couronnes	56.00	29.00	15.00
Palestine	Livres égyp.	3.00	1.60	0 85
Suède	Couronnes	56.00	29.00	15.00

Pour tous les pays non mentionnés dans le tableau ci-dessus ou dans celui qui suit et dont les monnaies nationales n'ont pu être adoptées par suite de difficultés d'encaissement : *paiement en dollars ou en livres, au gré du souscripteur, à raison de :* Un an, $ 15 *ou* £ 3.2/. — 6 mois, $ 7.75 *ou* £ 1.12/. — 3 mois, $ 4.00 *ou* £ 0.16/6.

II. — PAYS ACCORDANT AUX JOURNAUX UNE RÉDUCTION D'AFFRANCHISSEMENT DE 50 %

Règlement par chèques à l'ordre de L'Illustration *sur Paris, Londres, New-York ou sur la banque habituelle du tireur dans son pays.*

PAYS	MONNAIES	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
Albanie	Fr. albanais.	59.50	30.50	16.00
Allemagne	Mark	48.00	24.50	12.50
Argentine	Piastres-papier	27.00	14.00	7.25
Autriche	Schillings	81.00	42.00	21.50
Brésil	Milreis	98.000	50.000	25.500
Bulgarie	Leva	1.600.00	820.00	417.00
Canada	Dollars can.	11.50	5.90	3.00
Chili	Pesos	94.00	48.00	24.50
Colombie	Dollars	11.50	5.90	3.00
Egypte	Livres égypt.	2.30	1.20	0.65
Equateur	Dollars	11.50	5.90	3.00
Esthonie	Mark	4.740.00	2.432.00	1.236.00
Finlande	Mark	458.00	235.00	119.00
Grèce	Drachmes	890.00	457.00	232.00
Hollande	Florins	28.50	14.50	7.50
Hongrie	Pengoe	65.50	33.50	17.25
Lettonie	Lats	60.00	31.50	16.00
Lithuanie	Litas	120.00	61.50	31.25
Mexique	Pesos	23.00	12.00	6.50
Nicaragua	Dollars	11.50	5.90	3.00
Pologne (1)	Zlotys	100.00	51.50	26.25
Roumanie	Lei	2.000.00	1.026.00	522.00
Tchécoslovaquie	Couronnes	388 00	199.00	101.00
Turquie	Livres turq.	23.50	12.00	6.25
U. R. S. S. (Russie)	Dollars	11.50	5.90	3.00
Uruguay	Pesos	11.50	5.90	3.00
Venezuela	Dollars	11 50	5.90	3.00
Yougoslavie	Dinars	650.00	330.00	170.00

Règlement par chèques sur Paris, Londres, New-York ou, pour les Colonies, sur leur Métropole.

PAYS	MONNAIES	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
Afrique du Sud (Union)	Livres sterl.	2.7/	1.4/	0.12/4
Congo belge	Fr. belges	413.00	212.00	107.50
Cuba et Costa-Rica	Dollars	11.50	5.90	3.00
République Dominicaine	Dollars	11.50	5.90	3.00
Ethiopie	Fr. français.	287.00	147.00	75.00
Guatémala	Dollars	11.50	5.90	3.00
Haïti et Honduras	Dollars	11.50	5.90	3.00
Libéria	Dollars	11.50	5.90	3.00
Maroc espagnol	Pesetas	60.00	31.00	16.00
Paraguay et Panama	Dollars	11.50	5.90	3.00
Colonies portugaises	Escudos	240.00	123.00	62.50
Perse	Fr. français.	287.00	147.00	75.00
Salvador	Dollars	11.50	5.90	3.00
Terre-Neuve	Livres sterl.	2.7/	1.4/	0.12/4

L'Illustration accepte aussi, pour tous pays, le règlement en dollars *ou* en livres *sur* Paris, Londres *ou* New-York aux prix ci-après suivant le cas :

PAYS OU L'AFFRANCHISSEMENT A ÉTÉ DOUBLÉ :
Un an, $ 15.00 *ou* £ 3.2/ ; 6 mois, $ 7.75 *ou* £ 1.12/ ; 3 mois, $ 4.00 *ou* £ 0.16/6.

PAYS ACCORDANT AUX JOURNAUX LE TARIF POSTAL RÉDUIT :
Un an, $ 11.50 *ou* £ 2.7/ ; 6 mois, $ 5.90 *ou* £ 1.4/ ; 3 mois, $ 3.00 *ou* £ 0.12/4

III. — PAYS LIMITROPHES

BELGIQUE : Un an, 295 francs belges ; 6 mois, 152 fr. b. ; 3 mois, 77 fr. b. 50.

ITALIE : Un an, lire 215.00 ; 6 mois, lire 110.50 ; 3 mois, lire 56.50.

ESPAGNE : Un an, pesetas 68.00 ; 6 mois, pes 35.00 ; 3 mois, pes. 18.00.

PORTUGAL : Un an, escudos 198.00 ; 6 mois, esc. 102.00 ; 3 mois, esc. 52.50.

LUXEMBOURG : Un an. 295 francs belges ; 6 mois, 152 fr. b. ; 3 mois, 77 fr. b. 50.

SUISSE (2) : Un an, 55 francs suisses ; 6 mois, 29 fr. s. ; 3 mois, 15 fr. s.

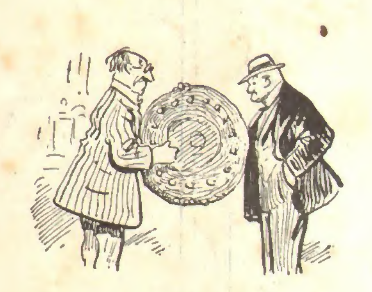
PRINCIPAUTÉ DE MONACO : Tarif français.

(1) Possibilité de règlement par chèque postal polonais : PKO Varsovie Nr 14.390.

(2) Possibilité de règlement par chèque postal suisse : compte IVa 557, La Chaux-de-Fonds.

LES CROQUIS DE LA SEMAINE, par Henriot.

Voir la suite des "Croquis de la Semaine" page VI des annonces.



Le cinématomobile.
— Oui, à chaque tour de roue, les pellicules sont impressionnées... si bien qu'on peut voir, rentré chez soi, les paysages qu'on n'a pas eu le temps de regarder.



— Le chauffeur a, hélas ! écrasé un vieillard ; mais celui-ci était à la charge de sa famille... C'est donc celle-ci qui nous devrait une indemnité...



— Voyons, mon ami, qu'est-ce qui sépare la France de l'Angleterre ?
— La tempête... Quand le temps est trop mauvais, bateaux et avions ne marchent plus.



— Dites-moi, le plafond est solide, le lustre bien attaché ?
— Oui, pourquoi ça ?
— Parce que, ce soir, je sens que je vais donner toute ma voix !



— Voici ce que nous avons de mieux comme lunettes de chauffeur : elles grossissent 250 fois...
— Merci, si on renverse quelqu'un, on n'a plus l'excuse de ne pas l'avoir vu...

Avec ce numéro, LA PETITE ILLUSTRATION contenant
LE BEAU MÉTIER, pièce en quatre actes de M. Henri Clerc.

88e ANNÉE — N° 4535

L'ILLUSTRATION

1er FÉVRIER 1930

LOUIS BASCHET, Secrétaire général. RENÉ BASCHET, Directeur. GASTON SORBETS, Rédacteur en chef.



L'INAUGURATION DU PAVILLON FOCH A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Au premier rang, MM. Doumergue et Maginot ; derrière eux et légèrement à droite, le maréchal Joffre, le général Alvin (directeur de l'Ecole), puis le général Gouraud, le maréchal Lyautey, etc. — *Phot. Henri Manuel.* — *Voir l'article page 144.*

MÉMOIRES DE MYRON T. HERRICK

AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS EN FRANCE

Recueillis par le Colonel T. BENTLEY MOTT, Attaché militaire.

La mort de Myron T. Herrick, le 1er avril 1929, fut ressentie par toute la France comme un deuil national. En faisant ramener aux Etats-Unis par un croiseur de notre marine de guerre la dépouille mortelle de l'illustre défunt, le gouvernement de la République voulut attester d'une façon éclatante l'estime et l'affection où il tenait un de nos amis les plus fidèles qui ne nous avait pas ménagé en des heures tragiques, avec autant de courage que de simplicité, les preuves de sa sympathie. Eloigné de son poste d'ambassadeur par les vicissitudes politiques, Myron Herrick devait nous revenir après la victoire commune des Alliés, et il fut, pendant plusieurs années, mêlé aux grandes négociations internationales de l'après-guerre.

Sur ces deux époques fertiles en événements, il abondait en souvenirs dont la valeur ne saurait échapper. Cependant, il n'avait jamais songé à rédiger des mémoires, car il aimait peu écrire. n revanche, il était un causeur incomparable. Pendant les derniers mois de sa vie, sa santé avait été profondément affectée. Comme s'il pressentait sa fin prochaine, il avait distrait les longues et monotones heures d'inaction que lui imposait la maladie en racontant sa vie à l'un de ses familiers les plus intimes, le colonel T. Bentley Mott. Celui-ci, au our le jour, transcrivait ces conversations, les mettait en ordre, multipliait les questions pour obtenir les renseignements complémentaires. Utilisant, d'autre part, les agendas où l'ambassadeur notait assez précisément ses occupations, les nombreuses lettres qu'il avait adressées à sa famille et à ses amis, ainsi qu'un journal intime laissé par Mme Herrick, le colonel Mott a pu rédiger un copieux volume de *Mémoires de Myron T. Herrick*, où le plus possible il laisse la parole à l'ambassadeur, et dont la traduction française paraîtra chez l'éditeur Plon. Une partie de ces *Mémoires* est surtout intéressante pour le public américain : c'est celle qui concerne la vie de Myron Herrick aux Etats-Unis. ses débuts d'avocat et d'homme d'affaires, le rôle qu'il joua dans l'activité politique de son pays avant 1912, date de sa première ambassade à Paris. L'autre partie, relative à la guerre et aux séjours en France, a seule fourni les extraits dont *L'Illustration* commence aujourd'hui la publication.

Myron T. Herrick était né à Huntington, dans le comté de Lorain, le 9 octobre 1854, d'une famille de fermiers aisés. Comme beaucoup de jeunes Américains, il ne voulait toutefois devoir qu'à lui-même sa subsistance et, pour payer les frais de ses études de droit, il exerça plusieurs métiers, tour à tour professeur, commerçant, reporter pour un journal de Saint-Louis, employé dans une étude de juriste. C'est alors qu'il eut son unique roma d'amour avec miss Parmely, qu'il devait épouser deux ans plus tard et qui fut la compagne admirable et dévouée de toute sa vie. Elle mourut en 1918 et sa perte le laissa inconsolable. Une fois en possession de son diplôme d'avocat, le jeune Herrick, qui avait aussi songé un instant à s'adonner à la peinture pour laquelle il avait un vif penchant, s'établit à Cleveland. Aux Etats-Unis, un avocat peut mener de front l'exercice de sa profession et les entreprises commerciales ou financières. Myron Herrick, qui était doué d'un remarquable sens des affaires en réussit plusieurs qui lui rapportèrent d'appréciables bénéfices. Son intelligence et son activité le signalèrent à l'attention de grandes sociétés et d'une des plus importantes banques de Cleveland. Sa situation devint bientôt telle qu'il ne pouvait négliger de s'occuper aussi des affaires publiques. Il fut élu conseiller municipal de Cleveland, et lorsque Mac Kinley, qui était son ami personnel, devint président des Etats-Unis, l'offre d'un portefeuille lui fut faite. Il la déclina, mais consentit pourtant à poser sa candidature comme gouverneur de l'Ohio, poste qu'il occupa de 1903 à 1906. Sollicité de nouveau par Roosevelt de faire partie du gouvernement, il refusa encore, préférant se consacrer à ses affaires personnelles. C'est seulement en 1912 que, sur les instances de Taft, il accepta de venir à Paris succéder à Rober Dacon, qui venait de donner sa démission d'ambassadeur. Dans son esprit, il s'agissait d'une mission toute temporaire. D'ailleurs, l'année suivante, les démocrates parvenaient au pouvoir. Selon l'usage, l'ambassadeur, qui avait été nommé par un gouvernement républicain, envoya sa démission, qui fut agréée en principe, mais, comme Wilson hésitait sur le choix d'un nouveau titulaire, il pria Myron Herrick de conserver quelque temps ses fonctions qu'il occupait encore, en juillet 1914, quand éclata la guerre.

Nous laissons ici la parole à Myron Herrick.

LA DÉCLARATION DE GUERRE

Je n'ai jamais connu une existence plus exempte de soucis que pendant les dix-sept premiers mois du gouvernement de Wilson. Je n'avais guère d'autre responsabilité que de suivre les instructions que je recevais. Je demeurais à Paris, sur la requête du président, tout en me rendant compte du caractère temporaire de ma position ; à n'importe quel moment, si j'eusse voulu partir, je n'avais qu'à le dire et à rentrer chez moi. Ce fut une époque charmante.

En juin 1914, mon successeur, M. William G. Sharp, membre du Congrès de l'Ohio, fut enfin désigné. Il ne désirait pas, néanmoins, occuper immédiatement son poste, et je pris mes dispositions pour quitter Paris au mois d'août. Seulement, le 6 juillet, la chambre de commerce américaine m'offrit un déjeuner d'adieu. La situation créée par le récent assassinat de l'archiduc d'Autriche n'était pas encore considérée comme alarmante, du moins dans le grand public, et ceux qui étaient plus à même d'apprécier sa gravité cachaient leur inquiétude. Le 14 juillet, la revue des troupes et les fêtes populaires eurent lieu comme de coutume. Le parlement était parti en vacances pour tout l'été et le président du Conseil était allé rendre visite au tzar. Mais le 23 juillet la tournure des événements changea brusquement, quand l'Autriche donna à la Serbie un délai de quarante-huit heures pour accepter des conditions déshonorantes. Cet ultimatum fut suivi, le 25, par le départ de Belgrade du ministre d'Autriche. On se rendit compte, alors, de la possibilité d'un désastre.

Vers la fin de juillet, deux importantes délégations américaines se trouvaient à Paris, en route pour un voyage en Europe : celles du *Chicago Railway Terminal Commission* et des *Municipal Executives* et *Civils Leaders*. Je donnai une réception en leur honneur, l'après-midi du 28 juillet. Le temps était magnifique et tout se passa parfaitement. L'un de mes invités prononçait un discours quand Robert Bliss (1) arriva. Je compris aussitôt à sa figure qu'il se passait un événement grave. Il me remit une note et mes craintes se trouvèrent confirmées. Tout le monde, dans le salon, vit mon émoi et mon désir de prendre la parole, sauf l'orateur.

L'allocution était flatteuse pour moi, mais je ne l'écoutai pas. Quand elle fut terminée, je pus enfin dire à l'assemblée que M. Bliss arrivait du ministère des Affaires étrangères où il avait appris que l'Autriche avait déclaré la guerre à la Serbie.

Cet événement, qui éclatait comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, semblait quelque chose d'incroyable aux Américains ; pour les Français, qui comprenaient mieux la situation, la nouvelle était grosse de conséquences terribles et tous se retirèrent aussitôt. Quant à moi, je n'étais pas fort surpris de ce qui arrivait et, comme tout le monde en France, je fus assailli de sombres pressentiments. En constants rapports avec l'Europe centrale, je savais ce qui s'y passait et je craignais les pires éventualités au cas où la guerre naîtrait sur l'un de ses points. D'ailleurs, avant même la réception de l'ambassade, j'avais envoyé au président Wilson un télégramme, dont toute l'opportunité m'apparaissait maintenant avec évidence. Il était ainsi conçu :

Confidentiel.
Pour être communiqué au Président.
Secrétaire d'Etat, Washington.
28 juillet, 4 heures.

La situation est envisagée ici comme d'une extrême gravité en Europe. La civilisation est menacée par la démoralisation qui suivra un conflit général. Les démonstrations populaires qui ont eu lieu contre la guerre, hier soir, sont les premières de ce genre, paraît-il, en France. On a le sentiment que si l'Allemagne mobilisait, la guerre serait inévitable. La France a une grande confiance dans son armée.

Il règne ici une grande confiance en notre haut idéal et en nos intentions. Je crois donc qu'un geste de notre nation serait du plus grand poids dans cette crise. Mon opinion est confirmée par l'accueil que l'ambassadeur d'Angleterre a trouvé au ministère des Affaires étrangères.

Je crois qu'un énergique appel du président Wilson, demandant un délai et de la modération, serait accueilli avec respect et approuvé en Europe. L'affaire pourrait être remise en question. Cette suggestion est conciliable avec notre rôle d'arbitres dans les traités et notre attitude dans les affaires du monde en général.

Je ne voudrais pas être taxé d'un zèle exagéré, mais je crois de mon devoir de vous dire ma pensée. — Herrick.

M. Bryan ne répondit pas à ce télégramme et n'en accusa pas réception. Jusqu'à mon retour à Washington, de longs mois après, j'ai ignoré si le président en avait eu connaissance ou non. Quand je le revis, je lui posai la question et il y répondit négativement. Il est probable qu'un autre télégramme, envoyé le 3 septembre, eut le même sort. Il disait :

Ce soir j'ai dîné avec l'ambassadeur d'Espagne, les ministres de Norvège, de Danemark et le chargé d'affaires de Suède. Nous sommes les seuls chefs de mission qui soient demeurés à Paris. D'après leur avis unanime, le président des Etats-Unis serait soutenu avec enthousiasme par les gouvernements de ces différents Etats s'il faisait un énergique appel à tous les pays belligérants afin que les musées, les églises, les galeries d'art, etc., à Paris, Berlin et Vienne, fussent respectés et protégés par les armées envahissantes ; à cet appel devrait se joindre une supplique pour l'observation des règles d'une guerre civilisée. Tous affirment que, si une telle initiative était prise par le président, aucune puissance neutre ne manquerait de s'y joindre. En raison de la position critique occupée en Europe par la Suède, il semble aussi que son adhésion aurait une signification toute particulière.

Veuillez faire part de cette dépêche au président. — Herrick.

Je juge aujourd'hui superflu de rechercher l'effet qu'aurait pu produire à l'époque une intervention de Wilson conformément à mes suggestions. Mais on ne saurait oublier que l'Allemagne n'envoya son ultimatum à la France que trois jours plus tard, et j'ai toujours pensé qu'un vigoureux appel de notre gouvernement, avec l'offre de sa médiation dans la querelle, eût été efficace. En tout cas, cette intervention n'eût laissé planer aucun doute sur les intentions de l'Allemagne et sur celles des pays qui voulurent la guerre comme de ceux qui ne la voulurent pas. Je crois aussi que mon télégramme du 28 juillet, en de telles circonstances, méritait une réponse.

Le 31 juillet au matin, j'allai voir l'ambassadeur d'Allemagne, avec la pensée d'obtenir de lui des éclaircissements sur les intentions de Berlin, et, plus encore, dans l'espoir d'entendre quelque chose qui calmerait mes appréhensions. Le dernier dîner officiel que j'avais donné avait été en son honneur. Les Jusserand, sur le point de partir pour Washington, étaient présents et nous avions passé une soirée agréable, pleine de cordialité.

Von Schœn vint à ma rencontre, les deux mains tendues, dans un geste de bienvenue et de désespoir. « J'étais sur le point de vous téléphoner, me dit-il, car vous êtes la seule personne à qui je puisse faire appel ; si la guerre

(1) Premier secrétaire à l'ambassade américaine.

est déclarée, je veux vous demander de vous charger des intérêts des Allemands en France. »

Il ajouta qu'il venait de recevoir une dépêche de son gouvernement, mais qu'elle n'était pas encore transcrite en clair. Il ne connaissait la teneur que des premiers feuillets : on lui prescrivait de donner à la France jusqu'à une heure du matin pour s'engager à la neutralité en cas de guerre entre l'Allemagne et la Russie.

Il ne mettait point en doute, pour sa part, que la réponse française serait négative et que son gouvernement déclarerait la guerre : c'est pourquoi il était si pressé de me voir. Quelque graves que les événements m'eussent paru, je fus confondu de ce qu'il me dit et je ne pus m'empêcher de partager sa visible émotion. Quant à sa requête en faveur des intérêts allemands, je jugeai préférable, avant d'y répondre, de mander Bliss, afin d'en discuter avec lui.

Pendant ce temps, on avait achevé de déchiffrer le télégramme, et sa fin ne modifiait pas ce que von Schœn m'avait dit. Je décidai de me rendre aussitôt aux Affaires étrangères voir Viviani. Je le rencontrai au moment où il allait déjeuner. Il rentra au ministère et m'emmena dans son bureau. Là, je l'informai de ce que j'avais appris au cours de ma visite à von Schœn et de la demande qui m'avait été adressée. Je désirais savoir quelle serait l'attitude du gouvernement français en cas d'acceptation de ma part. J'ajoutai que je considérais son approbation et sa coopération comme essentielles pour réussir dans cette tâche délicate. La réponse était urgente, en effet une telle requête venant de von Schœn ne pouvait avoir qu'un sens : dans son opinion, la guerre était une certitude.

Viviani sentit évidemment que cette communication détruisait son dernier espoir. « Car, naturellement, cela veut dire la guerre », s'écria-t-il. Pourtant, il semblait s'accrocher comme un homme qui se noie à la possibilité de quelque événement qui empêcherait la catastrophe. Il me pressa par tous les arguments d'accepter de prendre la charge de l'ambassade d'Allemagne, mais il était désolé, et moi aussi.

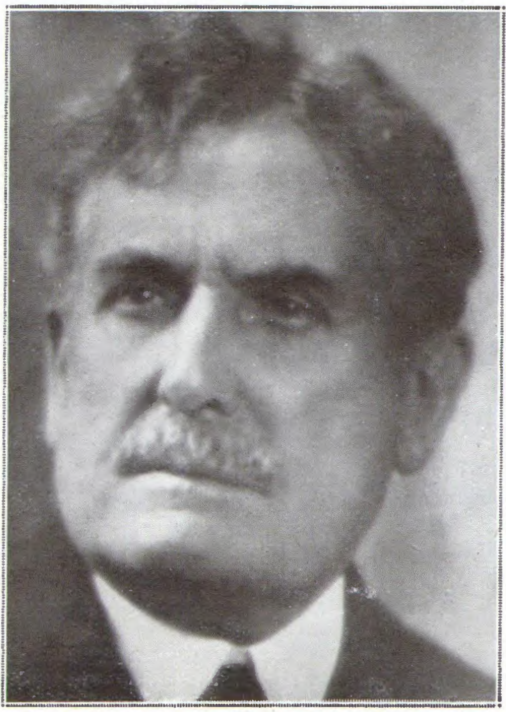
Von Schœn quitta Paris dans la nuit du 3 août, après avoir remis à Viviani la déclaration de guerre allemande. Je lui avais dit que je prendrais en main les intérêts allemands et je dus lui avancer cinq mille dollars dont il avait besoin pour lui-même et le personnel de l'ambassade.

La visite que nous fîmes ensemble au banquier Morgan Harjes fut ma première expérience du changement survenu dans les affaires les plus simples de la vie. La mobilisation générale avait été décrétée et une grande exaltation se manifestait dans les rues. Nous tirâmes les rideaux de l'automobile pour que l'ambassadeur d'Allemagne ne fût pas reconnu. J'avais l'impression de commettre un acte équivoque, au lieu d'aller simplement dans une banque toucher de l'argent. Décidé à éviter toute possibilité d'incident, je laissai von Schœn dans l'automobile, j'entrai dans la banque sans être remarqué et je pris l'argent. Nous retournâmes à l'ambassade d'Allemagne avec les mêmes précautions. Je pense maintenant que tout cela n'était pas nécessaire, car l'ambassadeur, non plus que son personnel et sa maison, ne fut jamais molesté, et, même s'il avait été reconnu ce jour-là, aucune insulte, aucune injure n'eût été proférée.

LA MOBILISATION

Il est absolument impossible à un Américain de se figurer le début de la grande guerre dans un pays possédant le service militaire obligatoire, s'il ne s'est trouvé en Europe au mois d'août 1914 ; les romans, les récits des témoins, les films cinématographiques ont tous essayé de donner une idée de la scène, mais l'événement est si loin de toute notre expérience nationale qu'il faudrait refaire la mentalité d'un Américain pour qu'il pût saisir ce qu'impliquent, pour un Français par exemple, les mots de « mobilisation générale ».

Ils se propagent dans chaque ville, dans chaque village, dans chaque maison ; la soudaineté du fait, la violence du changement sont suivies d'un impressionnant silence qui demeure pour moi un des plus poignants souvenirs de Paris. Tout le monde semblait calme, mais c'était le calme d'une résignation prête, quoi qu'il arrive, à tout accepter. Les régiments en partance se rendaient aux gares au son du clairon. Nul bruit en dehors de cette musique scandant leurs pas sourds. Les hommes qui devaient être bientôt appelés faisaient leurs préparatifs sans manifester d'émotion, avec l'aide tranquille, en apparence, des femmes ; c'était comme la répétition d'un acte auquel tout le monde semblait préparé, mais quelle émotion intérieure ! Puis ce fut le vide et le silence dans les rues désertes. Il en était de même dans toutes les villes, tous les villages ; sur la vaste étendue des champs moissonnés, l'absence des hommes et des chevaux accablait lourdement les âmes anxieuses de ceux qui restaient. Il nous paraissait incroyable, à ma femme et à moi, de n'avoir pas de risques personnels à courir au milieu de cette atmosphère d'angoisse. Quelques-uns de nos serviteurs



Phot. G.-L. Manuel.

Myron T. Herrick.

étaient mobilisés ; seuls les hommes âgés et les femmes nous restèrent. A vrai dire, notre maison continua pendant quelque temps sa vie normale, mais aucune immunité diplomatique ne pouvait nous protéger de l'horreur des événements et il ne semblait pas juste que nous fussions épargnés. Mais la nécessité d'agir vint bientôt soulager la tension de nos âmes et il y eut alors beaucoup à faire. Mon bureau dut être réorganisé pour la circonstance, et les premiers emplois furent remplis par les officiers qui suivaient les cours des écoles de France et par les volontaires de la colonie américaine.

Un grand nombre d'Américains commencèrent à affluer à la chancellerie, demandant aide et conseil, et tous les courriers étaient surchargés d'appels semblables. La saison des touristes battait son plein; aussi, dès la déclaration de guerre, de toutes les régions d'Europe d'où ils pouvaient s'échapper, les voyageurs se déversaient-ils sur Paris, en route vers les ports de France et d'Angleterre. Les épreuves qu'ils durent endurer pendant leur voyage ont souvent été décrites. Ils s'attendaient à ce que leurs vicissitudes cessassent en arrivant à Paris, alors qu'en fait elles venaient bien souvent de commencer seulement.

Les services de chemin de fer étaient partout désorganisés par les besoins de la mobilisation ; les omnibus, les automobiles privées avaient été réquisitionnés, les taxis étaient rares, les hôtels fermaient leurs portes ; tout le mécanisme de la vie moderne était bouleversé. En outre, ces voyageurs n'avaient plus d'argent et ne pouvaient s'en procurer. Des personnages occupant les plus hautes situations officielles se trouvèrent aussi désemparés que les autres. Ce fut le cas de l'ambassadeur de France aux Etats-Unis, M. Jusserand, qui était alors à Paris en congé, et son gouvernement désirait vivement qu'il retournât le plus vite possible à Washington. Il essaya de gagner Le Havre pour s'y embarquer; mais comment y réussir ? J'avais heureusement pris la précaution de demander aux Américains de Paris leurs automobiles, pour le service de l'ambassade. Ils mirent d'autant plus d'empressement à me les offrir qu'elles échappaient ainsi à la réquisition. Je pus donc prêter à M. Jusserand une auto pour lui, sa femme, ses domestiques et quelques bagages. Elle le conduisit au Havre, d'où il passa en Angleterre et finalement s'embarqua incognito avec de faux passeports. Tout cela paraît inconcevable.

Le plus urgent, en ce qui concernait mes compatriotes, était de leur trouver un moyen de toucher de l'argent, car aucune banque ne voulait plus payer de chèques, si bons fussent-ils, d'où des protestations bruyantes et souvent furieuses.

Les Américains ne pouvaient pas comprendre pour quelle raison, étant neutres et ayant de l'argent à leur compte, on le leur refusait et on les empêchait de rentrer chez eux. J'en appelai au gouvernement français, je m'adressai aux banques, je consultai Harjes. Partout la réponse fut polie, l'explication simple mais ferme : « Nous sommes en guerre, aucun argent ne peut sortir du pays ; nous regrettons le dérangement causé à vos compatriotes, mais les Allemands seuls sont responsables ; ils ont secrètement précipité cette guerre sans le moindre avertissement; nous ferons tout ce que nous pourrons, mais la vie de la nation est en danger et nous sommes sûrs que vous comprendrez la gravité de notre situation. »

C'est alors qu'Harjes me soumit un projet susceptible de tourner la difficulté. Comme toutes les bonnes solutions, celle-là était éminemment simple. Il était évident que le gouvernement français aurait bientôt à acheter de grands approvisionnements en Amérique et que, pour les payer, il lui faudrait des crédits à New York. S'il n'en avait pas, pourquoi ne déposerait-il pas en provision des francs chez Morgan Harjes ? On les utiliserait pour payer aux Américains leurs chèques en souffrance, après quoi J. P. Morgan, à New York, créditerait le gouvernement français d'une somme équivalente, ce qui aiderait toutes les parties en cause et ne ferait de tort à personne.

Harjes apprit par les Rothschild que, précisément, le gouvernement n'avait pas de fonds à New York. Avec mon assentiment, il se rendit au ministère des Finances et proposa son plan qui fut approuvé. Les francs furent déposés et nos compatriotes purent tirer des chèques sur leurs banques. Ils purent payer leurs notes d'hôtel — affaire qui avait causé beaucoup d'aigreur des deux côtés — ainsi que leur passage en Amérique dès qu'il y eut des bateaux disponibles.

Durant ce temps, le *Tennessee* ou, comme on l'appela, le « bateau d'or » appareillait des Etats-Unis avec un certain nombre de trésoriers et un chargement d'or destiné à secourir les Américains retenus en Europe. Je télégraphiai à Washington que des arrangements entièrement satisfaisants avaient été conclus à Paris, qui pourraient certainement être imités à Londres et ailleurs pour répondre aux besoins de nos compatriotes et que l'envoi du bateau n'était pas nécessaire. Il partit néanmoins, sans doute pour apaiser les clameurs de la presse au sujet de nos citoyens abandonnés.

Je connaissais assez bien Hermann Harjes, mais sa coopération en cette circonstance fut le début d'une association qui, jusqu'à sa mort, m'apporta une aide précieuse dans les nombreux problèmes à résoudre.

Harjes était très simple dans sa façon de parler ; il avait plutôt une manière hésitante de soumettre ses idées, même s'il connaissait son sujet à fond. Je n'ai jamais vu plus de modestie, une plus fine bonté et un plus grand désir de servir ; il avait un caractère énergique et une grande habileté sous une apparente douceur ; non seulement je l'aimais, mais je l'admirais. Il me rendit de grands services, ainsi qu'à

l'Amérique et à la France, durant les deux périodes pendant lesquelles je fus ambassadeur.

Une autre question épineuse fut celle des passeports. La police française demandait à tout étranger de montrer le sien. Aucun Américain n'en avait : il n'en fallait alors que pour aller en Russie ou en Turquie. Après en avoir conféré avec les Affaires étrangères, nous établîmes un formulaire de certificat que nous fîmes tirer à un grand nombre d'exemplaires que nous distribuâmes à tous ceux qui purent prouver d'une façon plausible qu'ils étaient citoyens américains. C'était un travail difficile et délicat.

Dès la mobilisation générale, je m'étais d'ailleurs rendu compte que nous allions avoir des milliers de mesures inattendues à prendre et que mon état-major aurait besoin de toute l'aide qu'il pourrait trouver. J'ai un grand respect pour les actes et les personnages officiels, mais s'il existe quelque chose de lent sous le soleil, c'est bien l'action gouvernementale ; cela provient en partie des habitudes prises, en partie de la crainte des responsabilités. Les membres du gouvernement sont généralement tout aussi capables d'effort et aussi prêts au travail que les autres citoyens. Fréquemment ils sont même plus disposés à se sacrifier, mais que de fois ne sont-ils pas intimidés, lorsqu'il s'agit de donner des ordres, de peur d'encourir un blâme ou de provoquer une interpellation parlementaire !

Le peuple américain aime son gouvernement, mais presque tous les citoyens préfèrent les initiatives privées, quand elles sont possibles, et je partage leurs vues. Je me déterminai donc à suppléer aux services publics par une organisation privée, et, le 2 août, je réunis chez moi quelques amis et je fondai avec eux le Comité des Volontaires : Judge Gary fut nommé président, Harjes, secrétaire, et les membres furent Laurence V. Benet, W. S. Dalliba, Charles Carroll, Frederick Couvert, James Deering, Chauncey Depex, William Jay, Franck B. Kellogg, Percy Peixotto, Valentine Blacque et Henry Priest. Je crois qu'il était impossible de mieux choisir. Nous établîmes aussitôt un programme : 1° créer des crédits d'or auprès des banquiers locaux, afin que les Américains pussent toucher leurs chèques et leurs lettres de crédit ; 2° constituer un fonds pour apporter une aide financière aux Américains dépourvus de ressources ; 3° obtenir des wagons et des bateaux pour transporter les Américains désireux de rentrer chez eux ; 4° chercher les meilleurs moyens de protéger la propriété et la vie américaines.

Tout Américain peut imaginer sans peine la valeur de tels collaborateurs et de quels lourds soucis ils me déchargèrent. En même temps, ils me fournissaient des avis précieux et je pouvais y recourir à toute occasion. Un matin je lus dans les journaux qu'un comité analogue avait été formé par Bishop Hamilton et le sénateur Fletcher. J'invitai ces messieurs à venir me voir. Je leur fis part de notre propre organisation, leur disant que notre but immédiat était de trouver 25.000 dollars ; j'ajoutai que s'ils voulaient assumer cette partie de la tâche, nous serions heureux de la leur confier, et je leur demandai d'aller voir Judge Gary et M. Kellogg à l'hôtel Ritz afin de combiner leurs efforts. Ils me promirent de le faire et je téléphonai à J. Gary. Il me répondit : « C'est parfait, envoyez-les moi, nous trouverons un million de dollars au lieu de 25.000. » Quel plaisir d'avoir à faire à des hommes pareils !

L'HOPITAL AMÉRICAIN

Longtemps avant la guerre, un petit hôpital américain avait été organisé à Paris. Il était destiné aux seuls Américains et les indigents y étaient soignés gratuitement. Dès l'ouverture des hostilités, Myron T. Herrick, d'accord avec le comité de direction, eut l'idée de le transformer en ambulance et il en fit la proposition au directeur du service de santé, le médecin principal Février. Myron T. Herrick conte ainsi cette entrevue, et ce qui s'ensuivit :

Le Dr Février était un homme aux idées larges. Quand il entendit nos propositions, il nous demanda si nous ne préférerions pas prendre le lycée Pasteur, à Neuilly, pour y installer notre hôpital. Aucune des organisations de la Croix-Rouge, ajouta-t-il, ne pourrait se charger de cette fondation importante. Il pensait que nous autres, Américains, nous serions capables d'une telle entreprise.

L'équipement de l'hôpital exigeait une mise de fonds de 400.000 dollars, pour un an. Nous devions donner par écrit notre acceptation. En d'autres termes, nous devenions responsables de cette somme, ainsi que de la marche de l'hôpital. Ceux qui y prendraient du service s'engageraient en outre comme de véritables soldats. Ils ne pourraient quitter Paris en cas de siège et devraient demeurer à leur poste. Toutes ces conditions furent acceptées. Nous prîmes par écrit la responsabilité du budget de 400.000 dollars pour la première année, avant qu'aucun appel eût été fait au public américain pour obtenir une subvention.

Depuis le jour de sa conversion en ambulance militaire jusqu'au moment où je quittai la France, puis jusqu'à la fin de la guerre, l'hôpital américain fut constamment l'objet de ma pensée et de celle de ma femme. Nous y travaillâmes ensemble et si sa vie à elle-même fut abrégée, comme je le crois, par le dévouement qu'elle y consacra, ainsi qu'au service du Clearing House, je puis dire qu'elle agit ainsi pour une cause à laquelle elle était prête à faire même ce sacrifice suprême.

Dans les organisations officielles, un précédent est toujours utile pour parer à toute critique. C'était le cas pour notre ambulance. Un hôpital américain pour les blessés avait été créé à Paris pendant la guerre de 1870. L'initiative en avait été prise par George B. Mac Farland et mon prédécesseur d'alors, E. B. Washburne, de Minnesota, l'avait aidé. L'histoire de cet hôpital fut glorieuse et nous espérions l'égaler, mais nous ne doutions pas du long effort que nous aurions à fournir. Nous étions surtout loin d'imaginer que les salles que nous allions ouvrir seraient remplies plus tard de soldats blessés des armées des Etats-Unis.

Lorsque le gouvernement français eut accepté l'offre de notre hôpital, j'informai le ministère, à Washington, de ce qui avait été fait, et tout le monde se mit à l'ouvrage, afin d'être prêt aussi vite que possible à recevoir les blessés. L'énorme bâtiment du lycée, dont la construction était inachevée, était exactement dans l'état où les maçons l'avaient laissé : les parquets couverts de plâtras, des fils électriques pendant aux plafonds ; seules quelques portes et quelques fenêtres venaient d'être posées, mais, avec de l'argent, beaucoup de volontaires capables, chacun travaillant dans sa spécialité avec un immense désir d'être utile, tout prit rapidement corps et, dès le commencement de septembre, les premiers blessés purent être reçus.

Nous utilisâmes d'abord des automobiles privées, conduites par leurs propriétaires, pour faire la liaison avec les postes de secours du front. Mais bientôt nous achetâmes des châssis Ford que nous montâmes avec des carrosseries spéciales. Ce fut le début d'un mouvement qui prit une extension considérable au cours des hostilités. Il n'y eut pas de voitures d'ambulance plus utiles pendant la guerre que ces petites Ford qui pouvaient aller partout. Pendant la bataille de la Marne, notre hôpital, quoique à peine organisé à cette date, rendit des services fort appréciés. Les Anglais surtout furent très reconnaissants des soins qu'ils y reçurent. Ils étaient réconfortés, naturellement, d'entendre leur propre langue, mais ils appréciaient encore davantage notre manière de supprimer toute paperasserie et d'amener, sans formalités, les hommes directement du champ de bataille à la table d'opération.

M. J. H. Spender, propriétaire de la *Westminster Gazette*, se plut à dire à ce sujet beaucoup de choses flatteuses pour nous, mais fâcheuses pour les autorités britanniques qui durent en prendre ombrage. Il m'écrivit que ses critiques avaient obtenu d'heureux résultats et que c'était tout ce qu'il avait cherché.

J'allais très souvent à notre hôpital. C'était pour moi une source de fierté que de voir des Américains réalisant d'une manière efficace le désir de l'Amérique d'apporter son aide. Et puis, presque tout le personnel se composait de vieux amis, et chacun me racontait des incidents plaisants, mêlés à toutes ces souffrances. Les blessés étaient si contents d'être là qu'il régnait réellement une atmosphère de gaieté dans tout le bâtiment. Pour ces pauvres gens, c'était le paradis après l'enfer.

Le personnel ne manquait pas de pittoresque dans ses fonctions improvisées, car chacun voulait servir, dans n'importe quel emploi. Il y avait là, par exemple, Vally Blacque, petit-fils du fameux docteur Valentin Mott, un bon vivant qui remplissait les fonctions de concierge et portait un costume approprié. Il prenait son rôle au sérieux, ne plaisantant plus jamais. Il mourut à son poste, un ou deux ans plus tard. Mme W. K. Vanderbilt était infirmière : dès qu'il manquait quelque chose, elle allait simplement l'acheter elle-même. Ses capacités, son sens pratique et sa fortune formaient une conjonction précieuse qu'elle ne parvenait pas à cacher sous sa modestie.

Notre hôpital était, dans toute la France, le seul qui eût un service dentaire, et cette particularité fit naître aussitôt beaucoup de commentaires assaisonnés de quelque ironie. Mais les opérations faciales du Dr Hayes furent une révélation pour les autres chirurgiens militaires, et bientôt les ambulances françaises organisèrent des services analogues et fondèrent des écoles destinées à fournir des spécialistes pour ce genre d'opérations. On épargna ainsi à beaucoup d'hommes d'être défigurés ou de mourir de faim.

Tous les Américains présents à Paris s'intéressèrent beaucoup à notre œuvre. Non seulement ils y travaillèrent et y firent des dons, cumulant parfois l'un et l'autre service, mais ils surent recourir à leurs amis d'Amérique et donnèrent l'impulsion à une magnifique et inépuisable avalanche de fonds. Puis, de grands chirurgiens, comme le Dr Blake, le Dr Cushing et le Dr Crile, vinrent en France consacrer tout leur temps à l'ambulance. Le Dr du Bouchet et d'autres, qui appartenaient au vieil hôpital, en firent naturellement autant. Il n'est pas étonnant, dès lors, que bientôt l'ordre fût donné à l'armée britannique d'envoyer à notre ambulance tous les officiers grièvement blessés, jusqu'à concurrence de nos possibilités.

J'ai même entendu dire que des soldats anglais, avant d'aller à la bataille, avaient mis une note dans leur poche, demandant à être envoyés à l'ambulance américaine s'ils étaient atteints. Mais peut-être est-ce là une aimable exagération.

LES PREMIERS VOLONTAIRES AMÉRICAINS

Dans le discours qu'il prononça aux funérailles de Myron T. Herrick, le général Pershing dit de lui : « Il fut notre premier volontaire. » Nul éloge n'était plus mérité. Mais Myron T. Herrick fit davantage encore. Dès le début de la guerre, de jeunes Américains au cœur noble, poussés par leur amour de la France, voulurent s'engager pour combattre dans ses rangs. Ces émules de La Fayette et de Rochambeau allèrent demander conseil à leur ambassadeur. Sa situation était délicate comme représentant d'un pays neutre, mais il n'était pas homme à parler contre son cœur. C'est pourquoi aucun Français ne lira sans émotion le passage suivant de ses confidences au colonel Mott :

J'ai oublié la date exacte à laquelle ces enfants vinrent me faire part de leur désir de s'enrôler dans les armées françaises, mais ce devait être peu de temps après la déclaration de la guerre. Je me souviens du nom de quelques-uns d'entre eux, sans doute parce qu'ils furent parmi les premières victimes, tels Lufberry, Riffin Rockwell, Mc Connell et Norman Prince.

Ils étaient venus me trouver à l'ambassade, très timidement. Avez-vous remarqué combien souvent les gens courageux semblent timides ? Très simplement, ils me consultèrent sur leur dessein. Ils voulaient seulement se battre et me demandaient si c'était légal. Ce fut un des moments les plus embarrassants de toute ma car-

rière. Je voulais les serrer sur mon cœur et leur crier : « Que Dieu vous bénisse, partez ! », mais je n'en avais pas le droit. Et je me sentais les aimer comme s'ils eussent été mes propres fils.

Je pris les textes relatifs aux devoirs des neutres, je leur en donnai lecture avec toutes les explications nécessaires. Je m'efforçais de ne pas faire autre chose, mais ce fut peine perdue. Ces jeunes yeux cherchaient les miens, en quête, j'en suis sûr, de l'encouragement attendu. C'était plus que je ne pouvais supporter. M'enflammant moi-même au contact de leur ardeur, je frappai du poing sur la table et je dis : « Ceci est la loi, mes amis, mais si j'étais jeune et à votre place, je sais joliment bien ce que je ferais ! » A ces mots, ils poussèrent un véritable cri de joie, me saisirent les mains avec effusion et se précipitèrent dans l'escalier comme si chaque minute était désormais trop précieuse pour être perdue. Et ils coururent tout droit s'enrôler dans la légion étrangère. Ce furent les premiers volontaires américains dans l'armée française : leur exemple fut suivi par d'autres, qui, en peu de temps, s'engagèrent en grand nombre.

A mon avis, les Etats-Unis doivent une reconnaissance toute spéciale à ces jeunes gens et à ceux qui, plus tard, créèrent l'escadrille *Lafayette*. Pendant trois années terribles, quand on n'épargnait pas la critique à la neutralité américaine, ils montrèrent à l'univers comment leurs compatriotes savaient se battre, s'ils en avaient l'occasion. A beaucoup d'entre nous, ils apparaissaient comme les sauveurs de notre honneur national, donnant un démenti aux doutes ironiques exprimés sur le courage de notre nation. Leur influence sur les sentiments ressentis aux Etats-Unis fut énorme ; entre les protestations vaines et les bruyants commentaires, ils venaient, eux, répandre leur sang pour une cause à laquelle le cœur de l'Amérique était déjà gagné, et pour laquelle, plus tard, elle mobilisa quatre millions de ses fils. Je crois que, même sans eux, nous serions entrés dans la guerre, mais à leur appel répondirent par millions des voix passionnées, pressant d'agir les chefs de leur gouvernement. Il convient donc que ces premiers défenseurs de l'honneur de notre pays soient choisis entre tous pour être l'objet d'une reconnaissance et d'une affection particulières.

Célébrant ces volontaires, le général Gouraud a fait une remarque très juste, que je cite de mémoire : « On a coutume, dit-il, quand on parle de ceux qui ont été tués en combattant, de les traiter de héros ; tous méritent nos éloges et la plupart d'entre eux furent des braves, mais il faudrait distinguer entre le devoir et l'héroïsme. Pour nous autres, Français, qui avons combattu pendant la guerre, ceux mêmes qui sont morts n'ont fait que remplir un devoir requis par les lois de notre pays. Les deux millions de soldats américains qui sont venus en France n'ont fait qu'obéir aux ordres de leur gouvernement et, tout en les admirant et en leur rendant hommage, il nous faut reconnaître que, comme les nôtres, ils n'ont fait que se soumettre à une obligation légale. Mais, quand des hommes qui ne sont pas obligés de se battre, qu'on ne saurait blâmer de ne pas se battre, se décident de leur propre initiative à risquer leur vie pour la défense d'une cause qui leur est chère, alors nous sommes en présence d'un véritable héroïsme. Les jeunes Américains, entrés en 1914 dans la légion étrangère ou enrôlés dans l'escadrille *Lafayette*, étaient des héros dans toute la force du terme et nous leur devons le respect qu'implique ce mot. »

LE GOUVERNEMENT QUITTE PARIS

J'entendis pour la première fois parler du départ du gouvernement à Notre-Dame, pendant le service funèbre du pape Pie X. L'ambassadeur d'Espagne était assis à côté de moi et il me demanda si je savais que le gouvernement se préparait à partir et que le corps diplomatique le suivrait. Je n'en avais rien entendu dire, et je fus fort surpris. A la vérité, je n'y croyais pas et je le lui dis, j'exprimai mon scepticisme. Mais, la cérémonie terminée, j'accourus au ministère des Affaires étrangères et je posai tout droit la question à M. Delcassé. Après quelque hésitation il me dit que c'était exact et que le gouvernement quitterait Paris le 2 septembre au soir. Un train spécial pour le corps diplomatique partirait probablement à peu près à la même date.

Je ne voulais pas aller à Bordeaux, et je résolus de rester dans la capitale, si c'était possible. Je télégraphiai donc à notre secrétaire d'Etat disant que dans le cas où le gouvernement quitterait Paris, je croyais mieux servir les responsabilités que j'avais assumées en y demeurant. La réponse, datée du 29 août, disait : « Le ministère s'en rapporte à votre jugement pour décider si l'ambassade doit rester à Paris ou suivre le gouvernement. » Je me rendis au Quai d'Orsay et je fis part à M. Delcassé de mon intention de rester. Il en sembla très satisfait.



Le drapeau des Etats-Unis, en 1917, sur l'hôtel de Coislin (angle de la place de la Concorde et de la rue Royale) occupé par la Croix-Rouge américaine.
L'œuvre de la Croix-Rouge américaine en France se développa au cours de la guerre ; elle avait été précédée, en France, par l'action efficace de l'hôpital américain de Neuilly.

Je câblai ensuite à Washington que ma proposition avait été reçue avec satisfaction par le gouvernement français, persuadé que je servirais mieux ainsi de nombreux intérêts.

Le 31 août, un nouveau télégramme de Bryan répétait : « Comme vous êtes sur place, consultez votre propre jugement pour savoir s'il vaut mieux transporter l'ambassade à Bordeaux ou rester à Paris. »

En discutant plus tard ma décision, il me parut qu'il eût été naturel d'invoquer des précédents, mais sur le moment je n'y pensai pas. En 1793, Morris demeura à Paris pendant toute la Terreur, et il fut le seul diplomate, autant que je sache, qui prit ce parti. Il avait aussi prêté à Louis XVI une somme d'argent à propos de laquelle il eut plus tard une correspondance fort vive avec Louis XVIII, et les honneurs de la controverse furent nettement de son côté. Pendant la Commune, en 1871, Wastburn ne quitta pas davantage son poste, alors que tous les autres diplomates avaient disparu, et il ne semble pas qu'il ait eu des raisons de le regretter. Je ne songeai pas un instant à ces exemples, quoique je me félicite, en définitive, d'avoir suivi la tradition que mes prédécesseurs avaient établie ; cela prouve, en passant, que les Américains n'ont guère changé de mentalité durant un siècle et quart.

Quand Sir Francis Bertie apprit que je restais, il vint me voir et me demanda de recueillir les archives de son ambassade et de m'occuper des Anglais à Paris. Je fus saisi de la même requête par le ministre de Serbie et par l'ambassadeur du Japon. Je crois que ce fut Kellogg, expert en ces questions, qui me dit : « Avec tant d'intérêts concentrés dans vos mains, le procureur de la République pourrait bien vous poursuivre pour formation de trust ! »

Le président Poincaré m'envoya le 1er septembre une note par laquelle il me priait de venir à l'Elysée le lendemain. Il avait naturellement été informé par Delcassé de ce que je me proposais de faire, et, quand j'arrivai, il me dit qu'il désirait me remercier de ma décision. Je vis qu'il était sous le coup d'une grande émotion. Ce départ, résolu par le Conseil des ministres et provoqué par la crainte fondée de l'entrée imminente des Allemands à Paris, lui était profondément pénible. Nous parlâmes de cette éventualité. « Le gouvernement, me dit-il, sait que le plan allemand est de détruire la ville, quartier par quartier, jusqu'à ce que la France cède sans conditions. Mais cela n'arrivera jamais, mieux vaudrait que la capitale fût réduite en cendres que de voir la France se rendre ! Paris sera défendu jusqu'à la dernière pierre, quoi qu'il arrive. » C'étaient là des paroles héroïques, mais leur accent m'étreignit douloureusement.

Je discutai alors avec lui le plan que j'avais élaboré pour préserver de la destruction allemande les musées, les monuments historiques, les grandes œuvres d'art. Ce qu'il venait de dire de la menace de brûler la ville, par quartier, jusqu'à ce que le gouvernement capitulât, augmenta mon désir de trouver un moyen de sauver ce qui était irremplaçable. M. Poincaré était très ému, car la pensée de Paris tombant aux mains des Allemands lui déchirait le cœur, et il entrevit dans ma décision de rester et dans ma volonté d'aller jusqu'à l'extrême limite pour garder les trésors de la capitale une lueur d'espoir, peut-être la première de tous ces jours d'angoisse ; il me remercia dans des termes que je ne répéterai pas, mais que je n'oublierai jamais.

Le lendemain, je fis imprimer un grand nombre d'affiches et je fis insérer une note dans le *Herald* conviant tous les citoyens américains à venir les prendre à l'ambassade.

En voici la teneur :

SAUVEGARDE

Avis est donné par

L'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique

que le local situé à Paris,
est occupé par M.
de nationalité américaine, et, de ce fait, se trouve sous la protection du

Gouvernement des Etats-Unis.

En conséquence, l'Ambassadeur demande que les Américains habitant ledit lieu ne soient pas molestés et que les objets s'y trouvant soient respectés.

L'Ambassadeur :
Myron T. Herrick.

Mon intention était de faire apposer ces affiches sur toute maison habitée par un Américain. De plus, au cas où les Allemands approcheraient de la banlieue de la ville et demanderaient qu'elle se rendît, je voulais aller m'entretenir avec le chef de leur armée et, si possible, avec le kaiser. Je raisonnais ainsi : j'étais le représentant officiel du gouvernement allemand à Paris, situation que j'avais acceptée à sa requête, par conséquent j'étais en posture de demander qu'il me reçût ; les Etats-Unis étaient le seul pays neutre dont le pouvoir fût capable d'influencer la politique allemande ; l'immense collection de trésors artistiques de Paris était une partie du patrimoine mondial, et, comme tels, leur préservation était importante pour nous et pour tout le monde civilisé, l'Allemagne incluse ; leur destruction pour des

fins militaires et politiques était un préjudice causé aux Américains presque autant qu'aux Français ; par conséquent, je me considérais comme en droit de tenter de les protéger contre les troupes avoisinantes et, en qualité d'ambassadeur américain, de représenter au kaiser comment mon pays envisagerait leur destruction volontaire.

J'informai M. Bryan de cette conversation avec M. Poincaré, mais je me gardai bien de parler de mon idée d'aller voir le chef de l'armée allemande au cas où elle atteindrait la capitale, ce dont je n'avais rien dit non plus à M. Poincaré. Cela laissait libre notre secrétaire d'Etat de me désavouer s'il le jugeait bon. J'aurais agi à ma guise et peut-être aurais-je gagné ainsi du temps.

Le mercredi 2 septembre, au soir, le gouvernement partit par train spécial ; le corps diplomatique le suivit immédiatement. Mme Herrick et moi, nous allâmes à la gare pour assister au départ.

Jamais je n'oublierai le tableau que présentait ce train rempli de diplomates, d'ambassadeurs, de ministres, de secrétaires, de femmes et d'enfants, de domestiques, de chiens, de chats et de bagages dont le nombre me rappelait un campement de bohémiens. Il n'y avait pas de sleeping et je crois qu'il aurait fallu presque tous ceux qui se trouvaient à Paris pour donner à chacun une couchette. Et puis, quelle simplification de résoudre toutes les questions de protocole en donnant à chacun la même installation !

Il nous était facile, à ma femme et moi, de sourire de tout cela, puisque nous rentrions chez nous où nous allions retrouver des lits confortables ; mais pour mes collègues qui avaient l'habitude d'être toujours très bien soignés en toute occasion, les circonstances étaient détestables et ils ne se gênaient pas pour le dire. Toutefois ils n'étaient pas les plus mal partagés. Dix jours plus tard, quand j'allai au front avec Lépine et que je vis les réfugiés avec leurs femmes, leurs vaches, leurs cochons et leurs enfants entassés pêle-mêle dans la même charrette, je ne pus m'empêcher d'évoquer l'autre scène ; pourquoi se refuser de sourire, même en temps de guerre ?

A la gare, Sir Francis Bertie m'avait dit : « Vous avez joué un mauvais tour à l'ambassadeur d'Espagne ! » J'exprimai ma surprise. « Ne savez-vous pas, continua-t-il, que le roi lui a ordonné de demeurer à Paris si vous y restiez ? Ses malles étaient faites, il voulait partir, et maintenant il faut qu'il reste. » Sir Francis Bertie trouvait que c'était là une bonne plaisanterie et il ne les détestait pas.

Cela m'expliqua un petit incident qui avait eu lieu quelque temps auparavant. Un jour, à mon arrivée à la Chancellerie, Bliss m'informa que l'ambassadeur d'Espagne était venu et qu'il avait regretté de me manquer. Il lui avait expliqué qu'il voulait m'avertir en toute amitié que si le corps diplomatique partait, j'encourrais un blâme sévère en ne l'accompagnant pas. Je comprenais maintenant le sens de cette visite, que Bliss m'avait rapportée.

Jusqu'à ce jour j'ignore comment le roi Alphonse s'était douté de mes intentions ou avait pu les prévoir. Dans tous les cas, quand il apprit ce qui s'était passé, il rappela son représentant. Le nouvel ambassadeur, le marquis de Valtierra, vint me voir dès son arrivée à Paris. Au cours de cette visite il me dit devoir son choix à une conversation qu'il avait eue avec le roi quand le départ pour Bordeaux fut décidé. « Où pensez-vous que notre ambassadeur devrait être, à Paris ou à Bordeaux ? » demanda Sa Majesté. « A Paris ! répondit vivement le général (ce n'était pas un diplomate, c'était un soldat). Un ambassadeur n'est pas fait pour la façade, mais pour le service. »

Quand je rentrai chez moi, ce soir-là, je trouvai la note suivante du baron Ishii :

Ambassade impériale
du Japon

Paris, le 2 septembre 1914.

Mon cher Collègue,

Je ne peux pas commencer cette lettre sans vous redire mes chaleureux remerciements personnels pour la cordiale amitié avec laquelle vous avez accueilli ma requête relative à la protection des intérêts japonais à Paris au cas de mon absence temporaire.

Les dispositions que nous avons prises, soumises à l'approbation de nos gouvernements respectifs, ont été approuvées, et je vous prie de recevoir la dépêche ci-incluse. Il ne restera ici que deux ou trois Japonais et j'espère qu'ils n'auront pas à vous importuner.

Espérant que Mme Herrick et vous-même serez bien, malgré les lourds devoirs que vous avez assumés et les jours pénibles que vous allez traverser, je vous prie de me croire, mon cher collègue, votre bien sincère

K. Ishii.

Le lendemain, Wedel Jarlsberg, le ministre de Norvège, vint me voir. Je fus surpris qu'il fût resté à Paris, mais il me dit qu'il n'avait pas l'intention de s'en aller. Je lui demandai s'il avait demandé l'autorisation de son gouvernement. Il me répondit que s'il avait demandé des instructions on lui aurait dit de se conformer à ce que feraient les autres corps de mission, et qu'il ne serait pas plus avancé. Il se bornerait donc à annoncer qu'il restait, et attendrait la réponse.

Wedel nous invita ensuite à dîner, ma femme et moi, pour le même soir. Il ajouta qu'il avait toujours voulu donner un dîner à tout le corps diplomatique, et que c'était vraiment l'occasion. J'acceptai, et comme il avait le meilleur cuisinier de Paris (il l'a toujours, à ce que je crois) nous eûmes un bon dîner et une conversation très amusante au sujet des petits incidents variés survenus parmi nos collègues, à la suite de cet exode. C'était un divertissement reposant au milieu des menaces tragiques qui remplissaient les esprits. Ma femme était la seule dame présente. Le ministre de Danemark était aussi là. Il était resté pour ne pas manquer un rendez-vous chez son dentiste, mais le dentiste avait fui. Il y avait encore le chargé d'affaires de Suède et l'ambassadeur d'Espagne. Je convins avec lui des termes d'un télégramme, que j'adressai à mon gouvernement. Ce fut notre dernier dîner diplomatique pendant quatre ans.

(A suivre.)



LA PREMIÈRE SÉANCE SOLENNELLE DE LA CONFÉRENCE NAVALE, A LONDRES,

M. Mac Donald, qui vient de prononcer son discours, s'est assis et est caché par le microphone du centre. M. Tardieu, debout, lit son discours ; auprès de lui, MM. Briand, Leygues,

LA CONFÉRENCE NAVALE DE LONDRES

La Conférence navale de Londres, qui s'est ouverte officiellement le 21 janvier, s'est déjà déroulée en plusieurs actes, sans être néanmoins sortie de la période assez confuse des discussions préliminaires.

Il y a eu, comme prélude, la réunion des délégués des cinq puissances à Downing Street, suivie de la réception par le roi et d'un grand banquet de 450 couverts, offert par le gouvernement britannique. Le premier acte a été la cérémonie d'ouverture présidée par le roi, dans la grande galerie royale de la Chambre des lords, où tour à tour le souverain, M. Mac Donald, M. Stimson, M. André Tardieu, M. Grandi et le délégué japonais, M. Wakatsuki, prirent la parole. Cet échange de discours académiques, d'une teneur prudente, s'est borné à exprimer la volonté réciproque d'aboutir à un accord sans indiquer autrement que par de vagues allusions les positions respectives des interlocuteurs. La journée du 22 janvier a été occupée tout entière par des entretiens privés et c'est seulement le 23 que s'est ouvert le second acte, au palais de Saint-James, par une séance à huis clos.

La Conférence de Londres n'a pas été souhaitée par nous. Nous considérons en effet que la limitation des armements navals n'est qu'une partie du problème beaucoup plus général du désarmement, dont l'étude est poursuivie à Genève par la Société des Nations. Nous n'avons pas voulu, néanmoins, décliner l'invitation qui nous avait été faite et nous sommes venus à Londres dans les meilleures dispositions pour coopérer à une œuvre qui intéresse au plus haut point la pacification mondiale, mais à la condition qu'il ne nous soit pas demandé de sacrifices compromettants pour notre sécurité.

Deux méthodes se trouvent ici en présence. Il y a, d'une part, la méthode anglo-saxonne. Elle est dominée dans son esprit par le désir des Etats-Unis et de l'Angleterre de mettre fin, en ce qui les concerne, à une ruineuse course aux armements et d'établir entre leurs forces navales une parité beaucoup plus effective que celle qui avait été esquissée à la conférence de Washington de 1921-1922. Le principe anglo-saxon repose essentiellement sur la délimitation par catégories. Si l'on admet, par exemple, que le coefficient des forces navales pour l'Angleterre et pour les Etats-Unis sera égal à 5, l'addition des forces des deux autres puissances qui viendront immédiatement après ne devra pas dépasser 5. C'est ainsi qu'à Washington, où l'on a réglé simplement le sort des *capital ships* et des navires porte-avions, le pourcentage accordé au Japon a été de 3,25 et celui de la France et de l'Italie de 1,75, chiffres dont l'addition donne 5. Les Anglo-Américains voudraient étendre à tous les autres navires le même pourcentage, mais en spécifiant pour chaque catégorie de bâtiments le tonnage qui lui serait alloué.

La thèse française procède d'un point de départ tout différent. Elle consiste à examiner d'abord les besoins de chaque pays, en tenant compte de ses conditions particulières. Elle n'est pas opposée à ce qu'une limitation de tonnage soit ensuite décidée, à cette réserve essentielle près qu'elle correspondra aux besoins, en laissant à chacun des bénéficiaires la faculté de distribuer ce tonnage global entre les divers types de navires de la façon qui lui paraîtra la plus appropriée. En d'autres termes, la controverse principale réside dans l'attribution du tonnage, global ou par catégories. Devant l'insistance des Anglo-Saxons en faveur du tonnage global, la France a pris l'initiative d'une proposition transactionnelle. Le tonnage serait fixé par catégories, mais chaque puissance conserverait le droit de faire passer d'une catégorie dans une autre le tonnage inemployé, à condition de rendre public son programme de constructions et de donner un préavis d'un an pour les transferts.

Cette attitude de la France précise du même coup notre situation à l'égard de l'Italie. Celle-ci revendique une parité navale avec la France, qui est surtout une parité de prestige, puisque ses ressources budgétaires n'ont pas permis jusqu'ici à l'Italie d'avoir une flotte de guerre égale à la nôtre. C'est pourquoi l'Italie s'est déclarée prête à réduire autant qu'on le voudra ses forces navales, pourvu que le pourcentage français ne soit pas supérieur. Nous tenons cette prétention pour inadmissible, car les besoins de la France, qui possède un immense domaine d'outre-mer, sont beaucoup plus considérables que les besoins italiens. Nous ne mettons pas d'obstacle au développement naval de l'Italie, mais nous réclamons pour nous-mêmes le droit de faire face à toutes les exigences de notre sécurité. Tout au plus pourrions-nous envisager une diminution de nos effectifs navals si des garanties politiques nous étaient offertes sous la forme d'un pacte méditerranéen ou, comme l'on dit aussi, d'un « Locarno méditerranéen », auquel participerait l'Espagne.

C'est dans ces conditions que M. André Tardieu a prononcé son discours du 23 janvier où il a dressé le bilan des facteurs géographiques, territoriaux, économiques et militaires qui dictent à la France son programme naval. Cette intervention du président du Conseil français n'a pas été du goût de tous et elle a suscité de nombreux commentaires. Elle a toutefois contribué puissamment à mettre la Conférence de Londres en présence de ses responsabilités et l'un de ses premiers effets a été de provoquer l'envoi d'un questionnaire rédigé par sir Maurice Hankey, secrétaire général de la Conférence, et adressé à chaque puissance, par lequel les diverses délégations ont été invitées à établir la liste des questions qu'elles désirent voir traiter. De multiples entrevues particulières ont suivi. Finalement, une réunion tenue à Downing Street le 27 janvier par les premiers délégués des cinq puissances a admis que la proposition transactionnelle française relative à la question du tonnage serait discutée la première.

Robert Lambel.

F.-I. MOUTHON

M. F.-I. Mouthon, directeur général du *Journal*, est mort subitement, le 27 janvier, à Eze, sur la Côte d'Azur, d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante ans seulement. Né à Villard-sur-Boège, en Savoie, le 5 juin 1869, étudiant en droit à Lyon, puis fondateur, dans cette même ville, d'un organe de polémique et de combat, *la France libre*, il ne tardait pas à venir à Paris, où ses reportages du *Matin*, notamment à l'époque troublée de l'affaire Dreyfus et du ministère Combes, firent souvent sensation. On a encore présentes à l'esprit dans le monde de la presse ses remarquables enquêtes sur l'escroquerie de Thérèse Humbert ou la liquidation des biens des congrégations.



Entré au *Journal* il y a environ vingt-cinq ans, il en était devenu depuis une douzaine d'années le directeur général et y faisait puissamment sentir son action d'animateur. D'une intelligence extrêmement lucide, il joignait le sens journalistique de l'actualité à une expérience exceptionnelle et à une culture profonde.



DANS LA GRANDE GALERIE ROYALE DE LA CHAMBRE DES LORDS

puis de Fleuriau, ambassadeur de France à Londres. — Au fond, on aperçoit la partie inférieure de la grande peinture murale de D. Maclise : *la Mort de Nelson à Trafalgar.*



Le salut au drapeau, à l'Ecole polytechnique, pendant l'inauguration du bâtiment Foch. — *Phot. Trampus.*

LE PAVILLON FOCH A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

(Voir nos gravures de la première page.)

Le président de la République a inauguré le nouveau corps de bâtiment de l'Ecole polytechnique, dénommé « pavillon Foch » dont il avait posé la première pierre le 9 juin 1928. Ce pavillon est affecté au casernement de la promotion des anciens qui, depuis 1913, était pauvrement logée dans les bâtiments vétustes de la rue Lhomond occupés jadis par l'établissement des jésuites. Les trois étages sont aménagés en dortoirs présentant un confortable discret; au rez-de-chaussée, les « chambres de supplice » réservées aux interrogations voisinent avec de petites salles de musée.

Ceux même qui faisaient toute confiance à la maîtrise de M. Tournaire, membre de l'Institut, et à son collaborateur, M. Umbdenstock, chargés d'agrandir et de moderniser l'Ecole, se demandaient comment les deux éminents architectes arriveraient à parfaire l'œuvre difficile qu'ils avaient acceptée. La façon dont ils ont réalisé la première tranche du programme que nous avons exposé récemment a dépassé toutes les prévisions.

Cette inauguration fut familiale et charmante. Tandis que les deux promotions présentaient l'épée, M. Doumergue était reçu par le général Alvin, commandant l'Ecole, autour duquel se pressaient : le maréchal Joffre, qui eut la surprise de voir son nom sur le pavillon où il vécut, sans les rêver aussi grands, ses premiers espoirs ; le maréchal Lyautey, les généraux Gouraud, Weygand, Nollet, Ferrié, etc. MM. Clément Colson et Rousseau représentaient l'association des Amis de l'Ecole polytechnique, à qui l'on doit un bon nombre des millions nécessaires à cette œuvre.

F. H.

L'ORGANISATION DU HAUT COMMANDEMENT

A la Chambre, le 21 janvier, certains représentants du pays n'ont pas craint d'attaquer l'un de nos plus glorieux généraux et de l'accuser tout uniment d'être un factieux, un général de coup d'Etat, cependant que le ministre de la Guerre, un grand blessé, était soupçonné, sans autre preuve, de préparer un gouvernement du sabre... Cela parce que, en haut lieu, on se préoccupe — ainsi qu'il convient quand on a la lourde responsabilité de la défense nationale — d'étudier la meilleure organisation possible du haut commandement.

Voyons donc comment se présente la question.

Le décret du 28 juillet 1911 donnait le titre de *chef d'état-major général* de l'armée à un officier général dont la mission était, en temps de guerre, de commander le groupe principal de nos armées. En temps de paix, cet officier général avait la haute direction de l'état-major de l'armée et, à ce titre, le *chef d'état-major de l'armée* devait le seconder dans toutes les questions de préparation à la guerre.

D'autre part, le chef d'état-major de l'armée, ainsi subordonné direct du chef d'état-major général, traitait directement avec le ministre toutes les questions relatives au personnel et au service courant. De sorte que le chef d'état-major général, responsable de la préparation à la guerre, pouvait ignorer certaines questions de personnel et de service courant qui pourtant ressortissaient indiscutablement à la préparation à la guerre.

Mais cela semblait bien ainsi. Ne fallait-il pas consentir quelques sacrifices pour que la tranquillité intérieure fût assurée ? Deux généraux se partageant l'autorité sont des rivaux et un coup d'Etat est moins facile...

Pourtant, on ne tarde pas à voir les inconvénients du système. Le chef d'état-major général ne pouvant transmettre ses ordres à l'état-major de l'armée que par le chef d'état-major de l'armée, les solutions traînent. On piétine. Il y a un rouage de trop. Surtout, le chef d'état-major général, qui aura la responsabilité du commandement au moment de la guerre, n'a aucune autorité sur le personnel qu'il aura à commander à ce moment. Il ne peut le choisir en aucune manière. Ce généralissime désigné devra se contenter, le jour où il lui faudra lutter contre l'ennemi, d'un outil qu'il n'aura pas été le maître de forger à sa manière. C'est peut-être là payer un peu cher l'appréhension d'un coup d'Etat.

Après six mois d'expérience, comme la situation en Europe devenait de plus en plus inquiétante et qu'il fallait travailler à tout prix vite et bien, ce système un peu paralysant est condamné. Le décret du 20 juillet 1912 supprime le chef d'état-major de l'armée et confie au seul chef d'état-major général, responsable de la préparation à la guerre, l'étude et la solution de toutes les questions touchant directement ou indirectement à cette préparation.

Le chef d'état-major donnera désormais ses ordres, sans intermédiaire, à l'état-major de l'armée, dont le premier sous-chef sera son chef d'état-major en campagne et dont les deux autres sous-chefs resteront à la disposition du ministre, dès la mobilisation.

Les hautes questions militaires doivent obligatoirement être soumises au conseil supérieur de la guerre, qui se compose de dix généraux de division, appelés, en cas de guerre, à commander des armées. Le ministre de la Guerre est le président de ce conseil ; le chef d'état-major général en est le vice-président ; le premier sous-chef d'état-major, le rapporteur, avec voix consultative. Le général Joffre est désigné comme chef d'état-major général.

Les résultats de ce système ont été, avec une autorité hors de pair du haut commandement sur les états-majors et sur les troupes, une unité parfaite de préparation et de doctrine. De ce fait, l'armée française va devenir, en deux ans, de 1912 à 1914, un magnifique outil de combat. S'étant heurtée sur les frontières, en août 1914, à un ennemi supérieur en nombre et en armement, elle pourra être refoulée, mais non disloquée. Elle supportera sans se désagréger une retraite de quinze jours, ce qu'aucun spécialiste n'eût osé croire possible, et, après cela, devant l'armée allemande plus désagrégée qu'elle, elle opérera le rétablissement de la Marne, fait de guerre tellement prodigieux que des mystiques ont crié au miracle !...

Voilà ce qu'enseigne l'histoire.

Depuis la fin des hostilités, tout danger extérieur étant théoriquement écarté, on a de nouveau songé au danger du « sabre » et immédiatement on est revenu à une dualité analogue à celle qui existait avant le décret du 20 janvier 1912.

Le maréchal Pétain, généralissime désigné en cas de guerre, est, en temps de paix, vice-président du conseil supérieur de la guerre et inspecteur général de l'armée. Comme tel, ce n'est pas lui qui assure directement la préparation à la guerre. Avec un peu plus d'autorité, notamment dans le choix du personnel, que le chef d'état-major général de 1911, il se borne à contrôler et à critiquer les mesures prises par l'état-major de l'armée pour cette préparation.

Le général Weygand, qui vient d'être appelé au poste de chef d'état-major de l'armée, en remplacement du général Debeney, dirige les travaux de l'état-major qui élabore les règlements et assure l'instruction de l'armée.

Ainsi, encore une fois, le généralissime désigné n'a pas la possibilité complète de forger l'instrument de combat dont il aura à se servir aux heures graves.

La question n'est donc pas aussi simple qu'elle le paraît et le ministre de la Guerre ne peut être incriminé en aucune manière s'il juge utile d'examiner sous toutes ses formes le lourd problème de l'organisation du haut commandement, dont la responsabilité lui incombe devant le pays.

Colonel A. Grasset.

M. PASQUIER AU LUANG-PRABANG

Le Luang-Prabang est un petit royaume formant l'une des dix provinces du Laos, pays de l'Indochine placé sous notre protectorat. Le Luang-Prabang a joué un rôle important, à la fin du dix-neuvième siècle, dans les contestations territoriales qui mirent en lutte le Siam et le Laos. A plusieurs reprises, notre consul à Bangkok, l'illustre explorateur Auguste Pavie, dut intervenir pour arrêter la marche des troupes siamoises. Le roi du Luang-Prabang, grand-père du souverain actuel, avait d'ailleurs placé sa personne et son territoire sous la sauvegarde de la France. C'est seulement le 23 mars 1907 qu'un traité fut signé, par lequel les frontières du Luang-Prabang étaient officiellement reconnues. En dépit de ce service signalé que nous avions rendu à ce petit royaume en le préservant contre les ambitions conquérantes de ses voisins, jamais encore un représentant officiel de la France ne s'y était rendu. M. Pasquier, gouverneur général de l'Indochine, a pris récemment l'heureuse initiative de réparer cette omission, et il a été pendant quelques jours l'hôte de S. M. Sisavong Vong, roi du Luang-Prabang, en compagnie de M. Bosc, résident supérieur au Laos. Des fêtes magnifiques furent données en son honneur et la population l'a accueilli par des démonstrations inoubliables.



LA PREMIÈRE VISITE OFFICIELLE D'UN REPRÉSENTANT DE LA FRANCE A LUANG-PRABANG. — Les offrandes des femmes au gouverneur général de l'Indochine M. Pasquier.









SOLIDARITÉ AÉRONAUTIQUE FRANCO-ITALIENNE. — Les émouvantes obsèques des aviateurs français Lasalle, Rebard et Faltot à Tripoli.

Le 2 janvier ont eu lieu, à Tripoli, les obsèques solennelles des malheureux aviateurs français Lasalle, Rebard et Faltot, tués dans l'accident qui survint dans la nuit du 15 au 16 décembre et dont nous avons rendu compte ici même. Il avait fallu dix jours de courageuses recherches avant que les équipages italiens trouvent et situent les débris de l'appareil sur une plage du golfe de Syrte, près de Hamra-femm ; un avion italien se brisa même en essayant d'exécuter l'ordre reçu d'atterrir sur le lieu du désastre, où les automobiles ne réussissaient pas à accéder. Les corps purent être enfin ramenés à Syrte et à Tripoli, que le cortège funèbre traversa au milieu d'un grand concours de peuple. Les cercueils avaient été chargés sur deux prolonges recouvertes des drapeaux italien et français — et dont la première portait la dépouille funèbre du lieutenant Lasalle ; des officiers aviateurs italiens tenaient les cordons, des avions militaires sillonnaient le ciel. Les plus hautes autorités civiles et militaires de la colonie avaient pris place dans le cortège aux côtés du consul de France.

VERS L'AVION PLUS SÛR

Le « Daniel Guggenheim Fund », institution privée américaine pour le progrès aéronautique, avait institué, voilà plus de deux ans, un concours de sécurité qui devait avoir lieu à la fin de 1929. Le premier prix était d'importance, puisqu'il se montait à 100.000 dollars ; les engagements furent nombreux.

Les concurrents le furent beaucoup moins ; si même l'on réserve ce nom aux firmes dont les représentants pouvaient honnêtement prétendre à satisfaire aux très sévères épreuves, il n'y eut que deux compétiteurs véritables, Handley-Page et Curtiss.

Le premier, constructeur britannique, a été, sinon l'inventeur, du moins le créateur industriel de l' « aile à fente ». Nous ne pouvons songer à expliquer en quelques lignes la nature aérodynamique et le mécanisme de cette disposition. Fente fermée, l'aile a un profil normal ; fente ouverte, la circulation de l'air est modifiée de façon telle que l'avion reste manœuvrable bien au-dessous de la limite qui — pour l'aile à fente fermée — eût été celle de la perte de vitesse ; si l'on rend automatique l'ouverture opportune de la fente, on incorpore à l'avion une sorte de « soupape de sûreté » qui a fait ses preuves.

Handley-Page avait donc engagé au concours du Daniel Guggenheim Fund un avion tout juste assez puissant pour réaliser la vitesse imposée (177 kilomètres à l'heure), mais il l'avait fait aussi léger que possible et généreusement pourvu de fentes et de volets de courbure conjugués avec les volets de fente, pour qu'il pût rester gouvernable tout en abaissant à 38 milles (61 km. 1 à l'heure) sa vitesse en descente planée. Au Mitchel Field, près de New York, l'avion Handley-Page ne put pourtant satisfaire à cette redoutable épreuve ; il approcha le succès à moins de 3 km.-h., mais fut éliminé. Au contraire, le Curtiss « Tanager » finit par réussir toutes les épreuves de qualification et, faute de concurrent qui pût lui disputer la palme, fut dispensé du concours proprement dit ; il reçut donc le prix de 100.000 dollars.



Le Curtiss « Tanager » déclaré vainqueur du concours international Guggenheim de sécurité aux Etats-Unis.

Noter, à droite et en bas, l'un des ailerons avec masse d'équilibrage qui prolongent les plans inférieurs.

Cette victoire était essentiellement celle de l'aile à fente, car Curtiss avait muni son avion, sur tout le bord d'attaque des plans supérieur et inférieur, du fameux « volet de sécurité » et de volets de courbure au bord de fuite. Mais le « Tanager » disposait aussi d'ailerons spéciaux équilibrés à l'avant par un contrepoids et placés aux extrémités des ailes inférieures ; sommairement, on peut dire que ces ailerons, assurant le contrôle de l'équilibre latéral même aux plus faibles vitesses, étendaient l'efficacité de l' « aile à fente » au delà des limites normales ; d'où sans doute la supériorité du Curtiss. Toutefois, la firme américaine n'ayant pas cru devoir acquérir une licence auprès de Handley-Page, titulaire des brevets, le constructeur anglais a intenté un procès à son rival heureux, qui a riposté par des voies analogues.

Abstraction faite de ces fâcheux incidents, le concours du Daniel Guggenheim Fund aura permis d'apprécier rigoureusement les qualités aérodynamiques de sécurité — écart de vitesses, maniabilité — des avions modernes les mieux protégés contre la faute de pilotage. Il aura aidé à définir la route au bout de laquelle le génie humain disposera de « l'avion sûr ».

LE NOUVEL AVION DE LINDBERGH

Le colonel Lindbergh ne tente plus de raids sportifs ni de records. A son exemple, l'aviation des Etats-Unis tout entière est orientée vers des domaines plus pratiques : prématurément lancés vers la fabrication en série, les constructeurs américains doivent, en effet, avant tout découvrir les marchés sans lesquels leurs usines ne pourront survivre. Sur le continent américain lui-même, et en Amérique du Sud d'abord, il semble possible de trouver ces débouchés indispensables, d'y créer par de saisissantes démonstrations le besoin nouveau qui justifiera et fortifiera l'organe industriel. Dans cette tâche, le colonel Lindbergh a son rôle.



Le nouvel avion de Lindbergh sur les « blocks » de Los Angeles.

Ce beau Lockheed Sirius, avion de « très grand tourisme », a 5.300 kilomètres de rayon d'action.

C'est, croyons-nous, la raison pour laquelle le premier Lockheed Sirius, avion rapide de très grand tourisme, a été établi pour le grand ambassadeur de l'aviation américaine et muni de réservoirs spéciaux portant son rayon d'action à 5.300 kilomètres. Par étapes de cette envergure, le colonel Lindbergh et Mme Lindbergh — qui presque toujours l'accompagne — auraient vite fait le tour de l'Amérique du Sud et visité ses capitales. — H. B.



Lindbergh et Mme Lindbergh prêts à monter dans leur avion Sirius.

L'ORGANISATION DÉFENSIVE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Dans son numéro du 27 avril dernier, L'Illustration *a publié une étude sur l'organisation militaire de la France telle qu'elle résulte des lois récemment votées. L'exposé succinct qui a été ainsi fait du nouveau système militaire était plus spécialement consacré à la constitution des forces affectées au territoire de la métropole. Aussi, avons-nous jugé utile de compléter cette étude par un aperçu d'ensemble des dispositions qui intéressent la défense de nos possessions d'outre-mer.*

Comme nous l'avons exposé précédemment, l'organisation militaire du pays est conditionnée par les nécessités de la défense nationale. La loi du 13 juillet 1927, en spécifiant que cette organisation doit en outre pourvoir, en tout temps, à la défense des colonies et pays de protectorat, l'a adaptée aux exigences nouvelles. C'est ainsi qu'une distinction rigoureuse a été établie entre celles de nos forces permanentes qui ne doivent pas quitter le sol de la métropole et celles auxquelles incombe normalement la sauvegarde de notre domaine colonial.

Parmi ces dernières forces, la loi a distingué celles affectées à l'occupation permanente de nos possessions extérieures : les « forces d'outre-mer », puis celles qui en constituent les réserves : les « forces mobiles », composées de grandes unités tenues constamment prêtes à être enlevées, lesquelles peuvent, suivant les nécessités, être groupées en formations de marche.

On conçoit combien est importante cette disposition de la loi qui a créé des forces susceptibles d'intervenir à tout moment sur un point quelconque de nos colonies ou pays de protectorat, en évitant de faire appel à des formations normalement affectées à la métropole et peu préparées à une mission extérieure.

Le tableau ci-après donne la répartition d'ensemble des troupes affectées à nos différentes possessions. Leurs effectifs s'élèveront en 1930 aux chiffres de 7.803 officiers et 198.861 sous-officiers et hommes de troupe (dont 58.756 Français, militaires de carrière et jeunes gens effectuant leur service militaire), auxquels il faut ajouter 24.093 indigènes des troupes auxiliaires.

Organisées suivant les nécessités particulières à chacun des territoires sur lesquels elles opèrent, les forces d'outre-mer comprennent des formations appartenant aux troupes métropolitaines et aux troupes coloniales. Dans le bassin méditerranéen, il y a prépondérance des troupes dites métropolitaines comportant principalement des formations spéciales à l'Afrique du Nord. Dans nos autres possessions, les garnisons sont presque exclusivement composées de troupes coloniales.

***

Ce n'est pas de nos jours qu'on a reconnu la nécessité d'avoir des troupes spéciales pour l'occupation et éventuellement la défense des colonies. Déjà, en 1622, Richelieu créait, sous la dénomination de « compagnies ordinaires de la mer », des compagnies destinées à tenir garnison à bord des navires de l'Etat. Plus tard, en 1769, était créé le « corps royal d'artillerie et d'infanterie de marine ». Mais c'est dans l'ordonnance du 13 novembre 1822 — qui confiait aux troupes organisées à cet effet la garde des colonies d'alors : Réunion, Antilles, Sénégal, et des ports de la métropole — qu'il faut placer la véritable origine des troupes coloniales. Successivement rattachées au ministère de la Guerre et à celui de la Marine, elles ont été l'instrument incessant de notre expansion nationale. Par une pénétration faite d'efforts et de sacrifices, ces troupes ont apporté en de nombreux points du globe les bienfaits de la civilisation aux peuplades de pays stérilisés par plusieurs siècles de barbarie. La France, fidèle à sa mission protectrice, après avoir affranchi ces peuples, les associe aujourd'hui à son œuvre colonisatrice par la mise en valeur de leur pays.

En raison précisément des signalés services que les troupes coloniales ont rendus en favorisant le brillant essor de nos possessions, l'organisation militaire nouvelle a conservé à ces troupes spéciales leur autonomie dans le cadre de la loi du 7 juillet 1900 qui fixa leur statut.

Composées d'éléments français — la plupart servant au delà de la durée légale — et d'indigènes (sénégalais, malgaches, annamites, tonkinois, cambodgiens, etc.) originaires des territoires ressortissant du ministère des Colonies tels que ceux de l'Afrique Occidentale, l'Afrique Equatoriale, l'Afrique Orientale et l'Indochine, les troupes coloniales font partie de l'armée de terre au même titre que les troupes métropolitaines et sont en conséquence rattachées au ministère de la Guerre. Suivant leur lieu de stationnement, elles relèvent, soit du département de la Guerre, soit de celui des Colonies.

Dans leur ensemble, les troupes coloniales comprennent :

Un état-major général ;
Des corps de troupe français :
- Régiments et bataillons autonomes d'infanterie coloniale ;
- Régiments d'artillerie coloniale.

Des corps de troupe indigènes :
- Régiments, bataillons et compagnies autonomes de tirailleurs coloniaux ;
- Formations comprenant des détachements nomades (sections montées et unités de méharistes) ;
- Régiments, bataillons et compagnies mixtes d'infanterie ;
- Groupes d'artillerie mixte et compagnies d'ouvriers d'artillerie ;
- Compagnies mixtes de télégraphistes coloniaux, compagnies indigènes du génie ;
- La compagnie de cipayes de l'Inde.

Des services administratifs et de santé, ainsi que des écoles et des établissements ;
Un service de recrutement colonial ;
Des détachements de gendarmerie.

En outre, des éléments des troupes métropolitaines appartenant aux armes autres que l'infanterie et l'artillerie ainsi qu'à certains services sont détachés aux colonies pour l'encadrement et la constitution des différentes unités.

L'organisation militaire de nos possessions d'outre-mer, pays de protectorat, territoires à mandat, varie suivant qu'il s'agit de l'Afrique du Nord et du Levant ou de nos colonies proprement dites. D'une façon générale, cette organisation repose sur les bases établies par la loi du 13 juillet 1927 qui a fixé le nouveau statut de l'armée et respecte l'unité du commandement et de la responsabilité. C'est ainsi que le haut fonctionnaire placé à la tête de chacune de ces possessions, pays de protectorat ou groupe de colonies réunit entre ses mains tous les pouvoirs militaires, politiques et administratifs. Ce haut fonctionnaire relève du département ministériel dont dépendent les territoires qu'il administre. L'Algérie dépend du ministère de l'Intérieur. Les protectorats de la Tunisie et du Maroc, les territoires du Levant placés sous mandat français dépendent du ministère des Affaires étrangères. Toutes les autres possessions d'outre-mer et les territoires à mandat du Togo et du Cameroun dépendent du ministère des Colonies.

AFRIQUE DU NORD

La partie la plus importante de l'empire colonial français est, certes, cette belle contrée de l'Afrique du Nord s'étendant du golfe de Gabès à l'Atlantique, que la France s'est acquise au prix d'un siècle d'efforts, véritable prolongement de la métrople.

Les forces affectées à l'Afrique du Nord sont réparties en 7 divisions et 2 brigades mixtes qui occupent les territoires de l'Algérie (3 divisions); la Tunisie (1 division); le Maroc (3 divisions et 2 brigades mixtes).

Par rapport à l'ensemble des effectifs employés dans nos possessions d'outre-mer, les troupes (métropolitaines et coloniales) stationnées en Afrique du Nord représentent environ les deux tiers de la totalité de ces effectifs.

Le territoire de l'Algérie forme une région comportant des subdivisions de région, comme dans la métropole, ainsi que des commandements militaires : les territoires du Sud.

Les troupes qui y sont stationnées constituent un corps d'armée, le XIXe, dont le siège de commandement est à Alger.

En Tunisie, le commandement des troupes et celui des territoires de la Régence est exercé par un général de division, commandant supérieur des troupes, dont le quartier général est à Tunis. Au point de vue territorial, la Tunisie comprend des commandements militaires et le commandement des territoires militaires du Sud tunisien (1).

Au Maroc, l'organisation territoriale dépend des progrès de la pacification. Le territoire est d'une manière générale divisé, au point de vue politique et administratif, en régions civiles et militaires. Un général de division, commandant supérieur des troupes, dont le quartier général est à Rabat, exerce, sous la haute autorité du commissaire résident général, l'ensemble du commandement des forces stationnées dans l'empire chérifien.

En Afrique du Nord, le service particulier qui incombe à la gendarmerie est assuré par deux légions dont le siège est à Alger et à Rabat et une compagnie à Tunis. La répression des crimes et délits militaires est confiée aux tribunaux militaires d'Alger, Oran, Constantine, Tunis, Casablanca, Meknès et Fez (2).

En ce qui concerne le service du recrutement, des bureaux sont installés à Alger, Oran, Constantine, Tunis et à Casablanca. Indépendamment de ces bureaux, il existe des sections spéciales de recrutement indigène chargées de l'administration des indigènes algériens et marocains. En Tunisie, le recrutement et l'administration des indigènes relèvent de l'administration centrale de l'armée tunisienne. Enfin, des centres de mobilisation ont été constitués en Algérie et en Tunisie, comme ceux qui fonctionnent sur le territoire de la métropole.

L'action politique et l'action militaire sont intimement liées en Afrique du Nord. Le soin d'assurer cette étroite liaison est confié aux officiers du service des affaires indigènes.

Lors de notre intervention en Algérie, nous eûmes les bureaux arabes, dont l'institution contribua puissamment à établir la pacification du pays. Par ailleurs, le rôle joué par les goums durant la conquête fut considérable. Plus récemment, au cours des opérations exécutées au Maroc, celui des forces supplétives n'a pas été moins important. La mobilité étant la première condition de domination en pays musulman, on conçoit qu'afin de pouvoir neutraliser l'action des tribus guerrières de l'Afrique du Nord et leur opposer une force aussi mobile et résistante que la leur on ait été amené à recruter des auxiliaires. Ces forces supplétives comprennent les maghazni, les goums et les partisans.

Les maghazni et les goums sont des formations mixtes composées de fantassins et de cavaliers, commandées par des officiers du service des affaires indigènes ; organisées en tout temps, elles sont utilisées suivant les nécessités. Les goums, dont la composition, l'armement et l'encadrement diffèrent de ceux des maghazni, sont plus spécialement employés au Maroc, où ils constituent de véritables unités de combat. Quant aux partisans, ils sont levés et armés en tribus pour la durée d'une opération déterminée, sous le commandement de chefs indigènes.

Le service des affaires indigènes est chargé de l'administration et de la police des territoires militaires de commandement. Il représente l'élément stable dans les régions et confins militaires où les troupes régulières ne stationnent pas. En pays insoumis, notamment au Maroc, il prépare l'occupation.

Les officiers de ce service, véritables *missi*

(1) Le général commandant supérieur des troupes de Tunisie est en même temps le ministre de la Guerre du gouvernement tunisien. Il dispose, à ce titre, d'un organe d'exécution chargé du recrutement indigène et de l'instruction de la garde beylicale qui comprend un bataillon d'infanterie, une batterie d'artillerie et un peloton de cavalerie. Au Maroc, la garde du sultan comprend : une compagnie d'infanterie, un escadron de cavalerie et une section d'artillerie.

(2) Aux colonies, des tribunaux militaires siègent à Dakar, Brazzaville, Tananarive, Saïgon, Hanoï et Fort-de-France.

RÉPARTITION DES FORCES STATIONNÉES DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

1° DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN (Afrique du Nord et Levant).

PAYS	INFANTERIE	CAVALERIE	ARTILLERIE	GÉNIE	AVIATION
	Commandement militaire : Général commandant le 19e corps d'armée à Alger.				
ALGÉRIE	3 rég. de zouaves. 8 rég. de tirailleurs algériens. 2 rég. de tirailleurs sénégalais. 1 rég. de légion étrangère. 4 Cies sahariennes.	3 rég. de chasseurs d'Afrique. 3 rég. de spahis. 3 Cies de cavaliers de remonte. 3 escadrons du train.	3 rég. d'artil. de campagne à 2 groupes. 3 Cies autonomes d'ouvriers d'artillerie.	1 bat. de sapeurs mineurs. 1 bat. de sapeurs télégraphistes et de chemins de fer.	3 groupes de 2 escadrilles.
	Commandement militaire : Général commandant supérieur des troupes à Tunis.				
TUNISIE	1 rég. de zouaves. 2 rég. de tirailleurs tunisiens. 2 rég. de tirailleurs sénégalais. 1 bat. inf. légère d'Afrique. 1 bat. de chars de combat.	1 rég. de chasseurs d'Afrique. 1 rég. de spahis. 1 rég. de cavalerie étrangère. 1 Cie de remonte. 1 escadr. du train. 1 escadr. d'automitrail. de caval.	1 rég. d'artil. de campagne. 1 Cie autonome d'ouvriers d'artillerie.	1 bat. de sapeurs mineurs et de sapeurs télégraphistes.	1 groupe de 2 escadrilles.
	Commandement militaire : Général commandant supérieur des troupes à Rabat.				
MAROC	2 rég. de zouaves. 6 rég. de tirailleurs marocains. 3 rég. de tirailleurs algériens. 3 rég. de légion étrangère. 1 bat. inf. légère d'Afrique. 1 rég. inf. coloniale. 2 rég. de tirailleurs sénégalais. 1 bat. de chars de combat. 2 Cies sahariennes.	1 rég. de chasseurs d'Afrique. 2 rég. de spahis marocains. 2 escadr. de dépôts de spahis marocains. 1 rég. de spahis algériens. 1 groupe d'automitrailleuses. ½ rég. étranger de cavalerie. 2 Cies de cavaliers de remonte. 3 escadr. du train.	1 rég. d'artil. marocaine. 1 rég. d'artil. coloniale mixte à nombre variable de gr. de batteries. 1 bat. d'ouvr. d'artillerie.	1 bat. de sapeurs mineurs 1 bat. de sapeurs télégraphistes. 1 bat. de sapeurs de chemins de fer.	1 rég. d'aviation (5 groupes).
	Commandement militaire : Général commandant supérieur des troupes à Beyrouth.				
LEVANT	1 rég. de tirailleurs tunisiens. 1 rég. de tirailleurs sénégalais. 1 bat. de tirailleurs marocains. 1 bat. de tirailleurs algériens. 1 bat. du 1er rég. étranger. 1 bat. de chars de combat.	1 rég. de spahis algériens. 1 rég. de spahis marocains. 1 gr. d'escadr. d'automitrail. de caval. 1 escadr. d'automitrail. de caval. 1 escadr. du train. 1 Cie de remonte.	1 rég. d'artil. coloniale. 1 Cie d'ouvriers d'artil. col.	2 Cies de sapeurs mineurs. 2 Cies de sapeurs télégraphistes.	1 rég. (4 gr.)

2° AUX COLONIES

PAYS	INFANTERIE	CAVALERIE	ARTILLERIE	GÉNIE	AVIATION
	Commandement militaire : Général commandant supérieur des troupes à Dakar.				
AFRIQUE Occident. française.	1 bat. inf. coloniale formant corps. 3 rég. de tirailleurs sénégalais (1) à nombre variable de bataillons. 8 bat. formant corps de tirailleurs sénégalais à nombre variable de Cies et de groupes nomades.		1 rég. d'artil. colon. mixte sénégalais. 1 Cie d'ouvriers d'artil. coloniale mixte sénég. 1 détachement automobile.	1 détachement de télégraphistes coloniaux. 2 Cies indigènes du génie, dont une de sapeurs de chemins de fer.	1 groupe de 2 escadrilles.

(1) On englobe sous cette appellation non seulement les premiers soldats indigènes que le Sénégal nous fournissait au début de notre établissement dans ce pays, mais encore, et par extension, tous les contingents levés dans l'Afrique occidentale et même dans l'Afrique équatoriale française.

PAYS	INFANTERIE	CAVALERIE	ARTILLERIE	GÉNIE	AVIATION
	Commandement militaire : Général commandant supérieur des troupes à Brazzaville.				
AFRIQUE Équat. française.	1 rég. de tirailleurs sénégalais à nombre variable de bataillons et de groupes nomades. 1 bat. de tirailleurs sénégalais formant corps à nombre variable de Cies.		3 sect. d'artil. de montagne mixte sénég. 1 détachement d'ouvriers d'artillerie.		
	Commandement militaire : Général commandant supérieur des troupes à Tananarive.				
AFRIQUE Orient. française.	2 rég. mixtes inf. coloniale comprenant un nombre variable de bataillons (français et indigènes). 1 rég. de tirailleurs malgaches à nombre variable de bataillons. 1 section de chars de combat.		1 gr. d'artil. coloniale. 2 bat. d'artil. coloniale. 2 Cies d'ouvr. d'artillerie coloniale mixte malgache.		1 escadrille.
COTE FRANÇAISE DES SOMALIS :	Un personnel d'encadrement des forces de police locale à *Djibouti*.				
	Commandement militaire : Général commandant supérieur des troupes à Hanoï.				
INDOCHINE	2 rég. inf. coloniale à nombre variable de bataillons. 1 bat. mixte d'Annamites formant corps à nombre variable de Cies. 5 rég. de tiraill. tonkinois et annamites à nombre variable de bat. 1 bat. de tirail. cambodgiens formant corps à nombre variable de Cies. 1 Cie de chars de combat. 1 Sect. de chars de combat. 3 bat. de légion étrangère. 1 bat. de marche d'inf. coloniale.	1 escadr. d'automitrailleuses. 1 peloton d'automitrailleuses. 1 détachement de cavaliers de remonte.	2 rég. d'artillerie coloniale mixte indochinois à nombre variable de groupes. 2 Cies d'ouvriers d'artil. coloniale mixte indochinoise. 1 Cie de transport automobile mixte indochinoise. 1 Détachement de transport automobile.	2 Cies indigènes du génie. 2 Cies mixtes de télégraphistes coloniaux. *Sont déclarés points d'appui de la flotte aux colonies :* **Saïgon, Cap-Saint-Jacques,** en Indochine. **Dakar,** en Afrique Occidentale française. **Fort-de-France,** aux Antilles. **Diégo-Suarez,** à Madagascar.	1 groupe de 4 escadrilles.
	Commandement militaire : Commandant supérieur des troupes à Fort-de-France.				
ANTILLES	2 Cies d'infanterie coloniale. 1 Cie mixte d'inf. coloniale.		1 batterie d'art. coloniale. 1 dét. d'ouvr. d'art. colon.		
	Commandement militaire : Commandant supérieur des troupes à Nouméa.				
PACIFIQUE (Océanie)	1 Cie mixte d'inf. coloniale. 1 dét. mixte autonome d'inf. colon.		1 détachement d'ouvriers d'art. coloniale.		
INDE FRANÇAISE :	1 Compagnie de cipayes d'effectif variable à *Pondichéry*.				

Observation générale. — Outre les troupes régulières indiquées ci-dessus, les colonies disposent de formations de police et de formations auxiliaires indigènes dont la mission est de maintenir l'ordre et la sécurité publique telles que la garde indigène de l'*Indochine*, de *Madagascar* et de la *Côte des Somalis* ; les gardes-cercles, en *Afrique occidentale française* ; la garde régionale de l'Afrique équatoriale et la garde civile de Cochinchine. Enfin, en *Mauritanie*, au *Niger* et au *Soudan*, sur les confins septentrionaux de l'Afrique occidentale et de l'Afrique équatoriale, certains cercles ont des « *goumiers* » recrutés parmi les nomades qui opèrent avec les unités méharistes.

3° CORPS EXPÉDITIONNAIRE DE CHINE

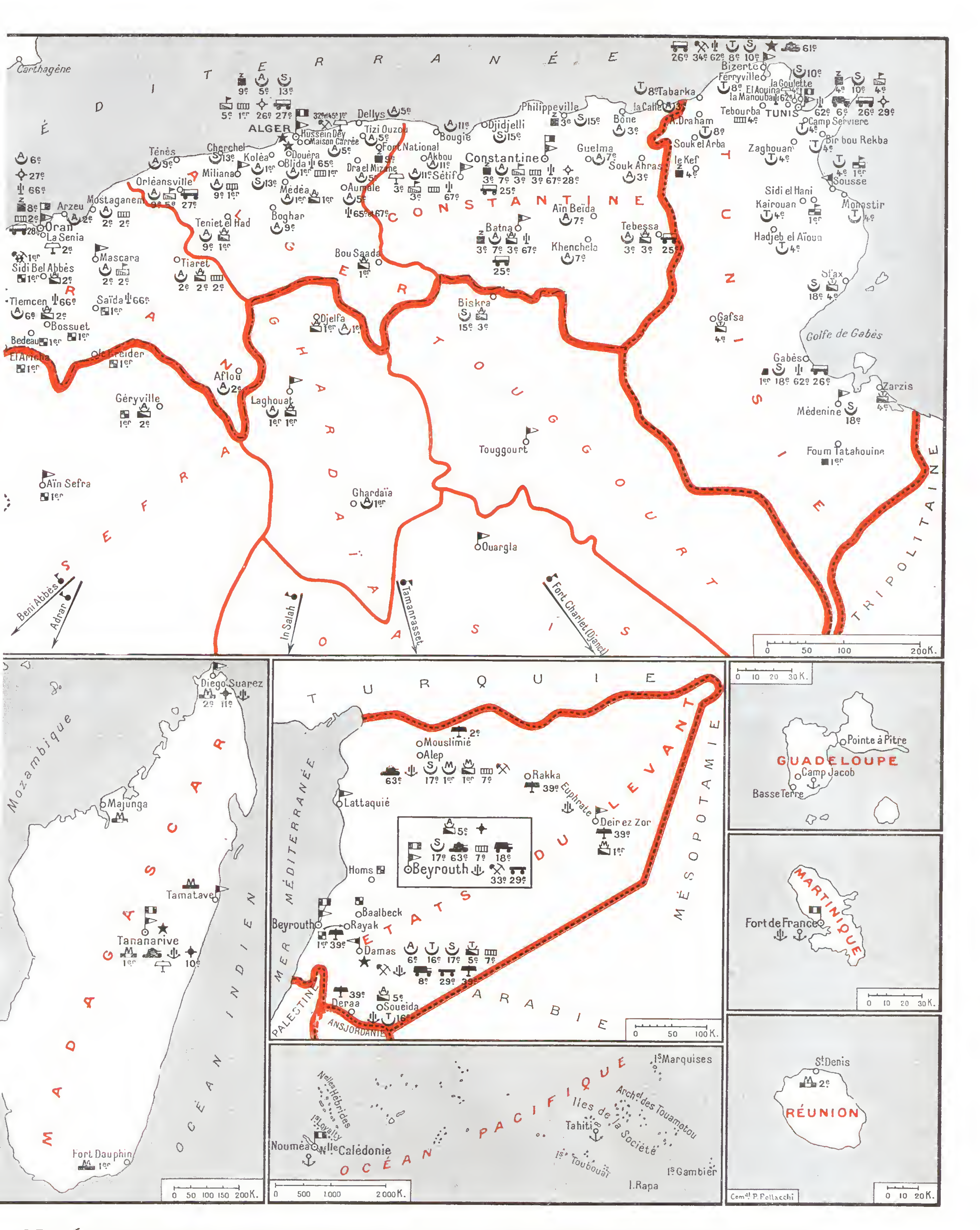
Commandement militaire : Commandant supérieur des troupes françaises à terre en Chine, à Tien-Tsin

TIEN-TSIN-PÉKIN.... *Infanterie :* 1 rég. d'inf. colon. ; 2 sec. de chars de combat.— *Artillerie :* 1 gr. mixte d'art. colon. — *Génie :* 1 dét. de télégr. colon.

CHANGHAI-HANKÉOU. *Infanterie :* 2 bat. de marche d'inf. coloniale : 1 sect. de chars de combat.



LA NOUVELLE ORGANISATION MILITAIRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER : RÉPARTITION



DES RÉGIONS, DIVISIONS, TERRITOIRES ET COLONIES, ET EMPLACEMENT DES CORPS DE TROUPES

dominici du représentant du gouvernement, ont un rôle en même temps militaire, politique et administratif. Outre l'encadrement des forces supplétives, ils assurent celui des compagnies sahariennes : unités mixtes composées de Français et d'indigènes qui concourent à la police des territoires du sud de l'Afrique du Nord et des oasis sahariennes.

La composition des compagnies sahariennes varie selon leur zone d'action ; elles comprennent des cavaliers, des méharistes, ainsi que des fantassins et des canonniers ; des radiotélégraphistes et des automobilistes. En Algérie, elles sont réunies en deux groupes : celui de l'ouest et celui du sud, chaque groupe étant placé sous les ordres d'un chef de corps (commandant de cercle ou de territoire).

Ces formations relèvent hiérarchiquement du général commandant le XIXe corps d'armée.

De récents événements survenus à la frontière algéro-marocaine ont fait ressortir la nécessité de développer les moyens de tous ordres mis en œuvre pour réduire la dissidence. Aussi a-t-on décidé de motoriser certaines formations. Par ailleurs, en vue de coordonner les efforts de ces unités, s'est-on préoccupé d'organiser un commandement particulier aux territoires des confins algéro-marocains.

LEVANT

En raison du caractère spécial du mandat, l'organisation politique et militaire n'a pu être établie au Levant dans les mêmes conditions qu'en Afrique du Nord. Toutefois, des officiers de renseignements sont chargés, dans certains territoires, de la recherche des informations d'ordre politique et militaire. Leur rôle est assez analogue à celui des officiers des affaires indigènes du Maroc ; ils sont à la disposition du haut commissaire et fournissent aussi des cadres pour les forces supplétives.

Les troupes stationnées au Levant sont placées sous l'autorité du général commandant supérieur dont le quartier général est à Beyrouth ; elles comprennent des unités pour la plupart détachées des formations de l'Afrique du Nord (tirailleurs algériens, tunisiens et marocains ; légion étrangère et spahis), ainsi que des unités des troupes coloniales. Les différents corps sont répartis sur l'ensemble des territoires des pays placés sous mandat. Les officiers généraux ou supérieurs qui commandent les territoires ont le titre de commandant des troupes de la région correspondant à la circonscription administrative sur laquelle leurs troupes sont stationnées.

Outre les formations régulières, il existe au Levant des troupes dites auxiliaires... armées, instruites et organisées principalement en vue du combat, et des troupes dites supplétives qui ont essentiellement un rôle de police.

Les premières comprennent : 7 bataillons d'infanterie, 4 escadrons de cavalerie, 3 compagnies méharistes, 3 compagnies du génie, 1 peloton d'automitrailleuses, des unités du train hippomobile et automobile ainsi que des services.

Les secondes comprennent : 8 compagnies de chasseurs libanais, 22 escadrons d'infanterie montée de Druzes, Tcherkesses et de Kurdes, ainsi que des escadrons de gardes mobiles.

L'ensemble de ces forces, qui constituent l'armée des Etats du Levant, atteint un effectif d'environ 12.000 hommes encadrés par des officiers et des sous-officiers français ainsi que par des officiers indigènes issus de l'Ecole spéciale militaire de *Damas*.

COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT

La charge de la défense extérieure et de la sécurité intérieure de nos possessions d'outre-mer incombe au ministre des Colonies ; celui-ci administre et règle en conséquence l'emploi des troupes coloniales qui ont été reconnues nécessaires par le conseil supérieur de défense des colonies.

Afin de mieux assurer l'unité de commandement des forces militaires stationnées dans les colonies ou pays de protectorat autres que nos possessions de l'Afrique du Nord, ces forces ont été réparties en six groupes : Indochine, Afrique Occidentale, Afrique Equatoriale, Afrique Orientale, Antilles, Pacifique.

L'ensemble des forces de terre et des éléments maritimes affectés au groupe est à la disposition de chaque gouverneur général responsable, sous l'autorité directe du ministre des Colonies. Ce haut fonctionnaire préside le conseil de défense du groupe des colonies. Les forces de terre et de mer sont placées respectivement sous les ordres d'un officier de l'armée de terre portant le titre de commandant supérieur des troupes et d'un officier de marine portant le titre de commandant de la marine dans la colonie.

Le commandant supérieur des troupes exerce le commandement territorial dans des conditions analogues à celles des commandants de région de la métropole.

Dans les groupes de colonies, chaque colonie ou pays de protectorat est pourvu d'un commandant militaire qui relève du gouverneur ou du résident supérieur, en ce qui concerne la sécurité intérieure, et du commandant supérieur des troupes pour toutes les questions relatives à l'exercice du commandement territorial et de la défense extérieure de la colonie.

Dans les colonies ne relevant pas d'un gouvernement général, les gouverneurs ont, en matière de défense des colonies, les mêmes droits et les mêmes devoirs que ceux dévolus aux gouverneurs généraux.

Les corps de troupe français, indigènes ou mixtes sont, dans chaque groupe de colonies, constitués en brigades et divisions sous l'autorité du commandant supérieur des troupes.

La répartition des formations affectées à une possession est nécessairement subordonnée aux possibilités de déplacement de ces troupes ainsi qu'au degré de sécurité des différentes zones où elles doivent opérer.

Par ailleurs, la répartition des troupes, tout en revêtant un caractère définitif pour le stationnement de la plupart des unités, doit naturellement pouvoir évoluer avec la situation générale de chaque possession d'outre-mer.

Les indigènes coloniaux, recrutés d'après les règles qui leur sont propres, sont formés en corps de troupe ou unités indigènes; ils entrent également dans la composition d'unités mixtes; mais, toutefois, ces dernières formations doivent appartenir aux troupes coloniales. Les indigènes sont appelés à servir aussi bien à l'extérieur que dans leur colonie d'origine ; ils peuvent être employés dans les services généraux de l'armée.

De tout temps, les peuples colonisateurs ont utilisé les ressources militaires des pays soumis à leur domination.

L'emploi des troupes autochtones permet, en effet, outre le grand avantage de ménager les effectifs fournis par la métropole, d'utiliser dans le combat et la mise en œuvre des territoires conquis ou occupés des soldats non seulement acclimatés, mais aussi aguerris et connaissant la langue, les coutumes locales ainsi que la tactique des rebelles à combattre.

Il faut remonter à 1748, à l'époque où la France soutenait courageusement la lutte aux Indes, avec Dupleix, pour trouver dans notre histoire coloniale le premier essai d'utilisation de troupes indigènes : les cipayes. Mais ce n'est qu'en 1837 que le gouvernement, sur l'initiative de Faidherbe — le véritable fondateur de l'A. O. F. — décida de substituer, en partie, le recrutement colonial au recrutement européen. Limitée d'abord au Bas-Sénégal, cette mesure s'étendit progressivement à toutes les populations de l'Afrique Occidentale française, puis à celles de l'Afrique Equatoriale.

De même avait-on songé à recourir à la population du Maghreb pour assurer l'entretien des effectifs du corps d'occupation lors de notre intervention en Algérie. C'est de cette époque que date, en effet, la création des premières unités de zouaves formées à l'origine d'anciens fantassins kabyles de la tribu des Zouaoua, des tirailleurs indigènes, des chasseurs d'Afrique et des spahis, ainsi que de la légion étrangère.

Au fur et à mesure de l'extension de notre domaine colonial, nous enrôlâmes sous notre drapeau de nouvelles unités indigènes : en Cochinchine, au Tonkin, en Tunisie, à Madagascar ; enfin, récemment, au Maroc.

Pendant longtemps les engagements volontaires et les rengagements suffirent pour alimenter les effectifs de nos unités indigènes. L'occupation du Maroc, en 1907, rendit nécessaire la création de nouvelles formations; nous fûmes amenés à modifier les conditions de recrutement des indigènes et à instituer le service obligatoire avec des modalités différentes suivant les colonies. C'est ainsi qu'un décret du 3 février 1912 établit pour la première fois en Algérie le principe de recrutement par voie d'appel ; puis intervint le décret du 30 juillet 1919 spécial à l'Afrique Occidentale française et à l'Afrique Equatoriale française. De cette époque datent effectivement la charte militaire des indigènes et l'organisation des réserves aux colonies telle que la loi du 7 juillet 1900 l'avait prévue. Dans chaque groupe de colonies ont été créées des circonscriptions de réserve; celles-ci correspondent aux circonscriptions militaires territoriales et comportent une section de recrutement indigène.

Mais ce recrutement des indigènes par voie d'appel ne peut être comparé à la conscription métropolitaine : il a seulement pour but de fournir aux corps indigènes les effectifs destinés à les alimenter d'une façon constante, en temps de paix comme en temps de guerre. Ce régime comporte d'ailleurs pour les appelés certains avantages d'ordre pécuniaire; enfin, il n'atteint pas la totalité des indigènes recensés, des raisons d'ordre économique nous commandant de ne pas priver nos possessions du personnel nécessaire à leur mise en valeur. On estime à 1.700.000 hommes le nombre de militaires indigènes qui, vraisemblablement, pourront être considérés comme mobilisables à partir de 1935, c'est-à-dire au moment même où les contingents métropolitains subiront, du fait de la dernière guerre, un notable fléchissement.

***

La plus grande œuvre accomplie par la Troisième République est assurément la formation de ce magnifique empire colonial où la France devait un jour puiser les forces et ressources de toute nature qui lui procurèrent une aide précieuse pour soutenir pendant plus de quatre années la lutte dont elle sortit victorieuse.

La participation militaire des indigènes de toutes races à l'effort qu'elle eut à fournir sur les divers théâtres d'opérations a dépassé de beaucoup ce que les plus optimistes pouvaient envisager la veille du conflit.

Tout conflit européen exigera désormais la mise en œuvre de toutes les ressources démographiques et économiques d'un Etat. Ainsi, notre sécurité se trouve-t-elle conditionnée par la force même de notre empire colonial.

Mais une œuvre aussi complexe que celle de la réorganisation militaire comporte nécessairement des aménagements. Si, dans le système établi, les forces qui constituent l'armée nouvelle ont été logiquement réparties en vue de satisfaire à des besoins différents, par contre, aucune disposition n'a consacré la distinction qui existe en fait entre les diverses troupes « dites métropolitaines » qui comprennent à la fois les formations normalement affectées au continent et celles spéciales à l'Afrique du Nord.

Par ailleurs, avec le service à court terme, il est indispensable de maintenir toute leur cohésion aux unités ainsi que leur capacité d'instruction. Or, l'envoi de militaires de la métropole sur les théâtres d'opérations extérieures, suivant le régime de relève individuelle, n'est pas sans présenter des inconvénients à cet égard, pour les formations stationnées en France comme pour celles de l'extérieur.

Ces considérations nous font regretter que notre armée nord-africaine, composée d'unités ayant leurs traditions et caractère particulier, leurs exigences en matière de recrutement et d'encadrement, n'ait pas été dotée d'un statut analogue à celui qui régit les troupes coloniales. Chargée d'un rôle spécial, cette armée — qui a toutes les qualités d'une armée de métier — vit et combat dans des conditions qui lui sont propres ; il y a donc un intérêt primordial à lui assurer, outre un recrutement suffisant de militaires de carrière, la permanence de cadres de valeur.

A. D.



H.-P. Danloux. — *Mlle Rose Arnould.*
Coll. comte d'Arjuzon.

H.-P. Danloux. — *Cesse du Cluzel* (1787).
Coll. Rodolphe Darblay.

A LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ARTISTES

QUATRE PORTRAITISTES
DU XVIIIe SIÈCLE

A ceux qui ne cherchent qu'un plaisir des yeux, la nouvelle exposition organisée par la Fédération française des artistes dans sa maison du boulevard de La Tour-Maubourg permet de passer quelques instants d'agréable contemplation devant de bons tableaux et de sympathiques visages de la France d'autrefois. A ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre peinture en général et à l'évolution d'un genre où ont excellé nombre de nos artistes, elle offre de parfaits éléments d'appréciation qu'il était difficile de réunir. A ce seul titre, elle mériterait déjà d'être signalée, même si le bienfaisant dessein dans lequel elle a été conçue ne la rendait pas particulièrement digne d'intérêt.

Depuis plusieurs siècles, une des tendances de notre race l'a portée vers le réalisme psychologique. Nous avons eu, nous avons et nous aurons de bons portraitistes pour les mêmes raisons que



F.-H. Drouais. — *Enfant* (1756).
Coll. Jean Stern.

nous avons eu, nous avons et nous aurons de bons moralistes. Louis Tocqué, très consciencieux et très conscient, brillant mais discipliné, maître de ses moyens d'expression mais ne se fiant qu'à l'étude de la nature, est bien le type du Français qui tient avant tout à donner de ses contemporains — et par conséquent de l'humanité — une image naturelle et véridique.

On l'a loué surtout de sa façon de peindre les hommes. On devrait lui savoir plus de gré encore d'avoir été le peintre compréhensif des femmes âgées. Sans hypocrisie ni flatterie, sans rien dissimuler des affronts que les années leur ont infligés, il parvient, à force d'intelligence et de tact, à fixer le charme qui semblait insaisissable de leur grâce fanée.

Bien mieux, Tocqué sait rendre presque attachante la plus ingrate physionomie s'il y a découvert un rayonnement d'esprit, de bonté, d'élévation morale. Le portrait de Mme Harant est fort caractéristique de ce réalisme à la fois si fidèle, si intense et si délicat.

Tocqué a reconnu lui-même qu'il prenait plus grand plaisir à faire le portrait d'hommes d'étude ou de femmes simples que de personnages trop occupés de leur vie d'apparat ou de dissipation. Aved eût fait volontiers la même confidence, on peut l'assurer. Visiblement, il n'est jamais si à son aise que lorsqu'il représente des « Français moyens » de son temps — avec ce même scrupule de véracité, cette même ardeur à interpréter directement la nature que l'on constate chez Tocqué. Ami de Chardin, Aved s'intéresse à l'intimité des intérieurs ; il comprend quelle puissance de suggestion possèdent ces meubles, ces objets qui entourent ses modèles ; il leur fait une place dans ses toiles.

A côté de Tocqué et d'Aved, toujours si attentifs, souvent si pénétrants, Drouais semble un peu inconsistant. Mais il faut se souvenir qu'il est mort relativement jeune. De la jeunesse, son talent avait le brio et, dans ses bonnes heures, il a montré une verve charmante. Tout le préparait à être un peintre séduisant de l'enfance heureuse — dans un siècle où le bonheur était dans l'air, si l'on peut dire.

Les œuvres de Danloux exposées en ce moment boulevard de La Tour-Maubourg, encore qu'elles ne soient pas très nombreuses, montrent avec quelle souplesse, en peu d'années, ce peintre bien doué a subi des influences et suivi des modes. Au travers de tout cela, d'ailleurs, il demeure, grâce aux dieux, sincère devant le modèle et sensible, ce qui donne tant de séduction à son portrait de la petite Rose Arnould, en dépit d'imitations plus ou moins involontaires. Par sa date de naissance, par celle de ses succès, il était l'homme d'une époque de transition : ne lui reprochons pas trop d'avoir été un peu victime de l'instabilité de son temps.

Photographies Vizzavona. Raymond Lécuyer.



J.-L. Tocqué. — *Mme Harant* (1738).
Coll. du marquis de Jaucourt.



J. Aved. — *Mme Arlon* (1739).
Coll. Abel Cournault.

A LA RECHERCHE DES TRÉSORS SOUTERRAINS

AUX MINES DE DIAMANTS
DE L'AFRIQUE AUSTRALE

En 1867 le bruit courut que, dans une ferme perdue du Transvaal, deux Boers avaient trouvé un enfant jouant avec un gros caillou brillant, et que ce caillou était un diamant. Le monde entier en frémit, tout comme il avait tressailli lorsque les ouvriers de Johann August Suter découvrirent de l'or en Californie. Des hommes vinrent de tous les points du globe, affrontèrent les solitudes africaines, souffrirent, peinèrent ou s'enrichirent, ou moururent. Mais le Transvaal se fondait sur ces souffrances et ces efforts. Prétoria et Kimberley devinrent des villes.

Depuis lors, la terre du Transvaal et du Cap a donné 40 tonnes de diamants, valant 30 milliards.

***

En Afrique australe, on trouve des diamants dans les alluvions du bord des rivières ou dans les *cheminées* diamantifères. Celles-ci posent au géologue un problème qui n'a jamais été résolu. Elles forment de singulières colonnes, implantées dans le sol, affleurant à la surface et s'enfonçant à une profondeur inconnue. Colonnes monstrueuses, d'une singulière régularité de formes, mesurant jusqu'à plusieurs centaines de mètres de diamètre. Jadis, on supposait que c'étaient des matériaux de remplissage obturant un ancien cratère : rien n'est moins sûr que leur mode de formation, rien n'est moins facilement explicable que la présence de ces cristaux de carbone disséminés dans les roches stériles.

Doctement, les investigateurs du monde entier se sont penchés sur des échantillons de ces terres. Ils ont diagnostiqué : péridotite porphyrique, comme si ce minéral avait été une maladie du globe ; ils l'ont baptisé *kimberlite*, parce que Kimberley est le grand centre de production ; et ils ont assuré que la roche avait atteint un degré avancé de serpentinisation. Mais les mots expliquent mal pourquoi, serpentinisée ou non, la kimberlite contient des diamants.

Depuis la surface jusqu'à une profondeur de 10 à 40 mètres, sous l'action des infiltrations pluviales, le roc a été transformé en une matière tendre, ocrée, argileuse, que les mineurs appellent terre jaune ; au-dessous, on trouve la terre bleue, ainsi nommée à cause de sa couleur grise un peu bleutée ; enfin, tout au fond, c'est le *hardebank*, la vraie roche originale, dure.

Ces « cheminées » existent sur une immense étendue de l'Afrique australe ; mais, par une singulière rencontre qui n'est pas toute de hasard, il n'y en a que huit qui vaillent l'exploitation, et la distance maximum qui les sépare est inférieure à 600 kilomètres. On en trouve cinq autour de Kimberley, plus Jagersfontein et Koffiefontein dans l'Etat d'Orange et la fameuse mine Premier, près de Prétoria.

Kimberley, ville des diamants comme Johannesburg est ville de l'or, et plus ancienne, a gardé un air de camp de mineurs, improvisé, à jamais inachevé. Quelques immeubles massifs, quelques banques et quelques édifices publics tout rigides d'importance tentent bien de jouer à la grande ville : partout subsistent les petites maisons du début, dont le toit forme auvent sur le trottoir, semées à la diable au bord de rues courbes.

Aux portes même de la ville, le Big Hole, le Grand Trou, la mine abandonnée bée, puits immense, aux abords défendus par des fils de fer barbelés, témoignage mort du temps où une fourmilière humaine fouillait sans relâche la terre jaune, la terre bleue...

Toutes les mines ont ainsi débuté en carrière : telle la Bultfontein, telle la Premier. Quand on atteignit une certaine profondeur, les falaises s'écroulèrent au fond des carrières où les ouvriers travaillaient dans la boue. On dut abandonner l'exploitation à ciel ouvert, foncer des puits, aller chercher le roc diamantifère par des galeries souterraines. Une mine ressemble à une autre, dira-t-on : dès l'approche d'une mine de diamants, on mesure la différence. Il faut montrer patte blanche pour pénétrer dans la zone de travail, enceinte d'une double clôture de barbelés, comme un camp de concentration. Des prisonniers volontaires et des forçats vivent là. Le gros de l'équipe des travailleurs n'en sortira pas durant plusieurs mois : il est trop facile de dérober et de dissimuler un diamant.

Il y a bien la loi de l'*Illicit Diamond Buying* qui interdit l'achat ou la possession d'un diamant brut. Que si on vous trouve porteur d'un diamant d'origine mystérieuse, on vous mettra en prison. Mais les lois n'ont jamais empêché les délits : il est beau qu'elles les restreignent. A la période héroïque, les vols de diamants étaient chose courante et coûteuse, d'autant que les pierres étaient revendues à bas prix, ce qui risquait de faire baisser la valeur moyenne. Surveillance, châtiments, rien n'y fit : il fallut enfermer les ouvriers dans des *compounds*, autrement dit des sortes de prisons volontaires où ils restent pendant les trois ou quatre mois du contrat, et d'où ils ne sortent qu'après avoir été dûment fouillés... et purgés.

Encore parviennent-ils à jouer des tours à leurs surveillants. Un jour une bagarre éclata — en paroles — entre les prisonniers d'un *compound* et des noirs qui se trouvaient de l'autre côté du mur. Après les injures, faute de pouvoir se donner des coups, les adversaires se jetèrent des mottes de terre, et c'étaient les travailleurs de la mine qui en lançaient le plus. Leurs ennemis s'occupaient surtout à ramasser les projectiles et ils regardaient attentivement à terre : car ces bombes primitives recélaient, en guise de mitraille, des diamants.



Les terres lavées ne contenant plus de diamants sont déversées dans un wagon-citerne — visible en bas de la photographie — qui est hissé au haut de la colline de résidus, où il est automatiquement basculé, tandis que se remplit le wagon qui lui fait contrepoids à l'autre bout.

***

A la surface du territoire réservé de la mine travaillent les équipes de forçats noirs, en maillot rouge et blanc. Il n'y a par le fond que des travailleurs libres, recrutés en grande partie dans la colonie portugaise de Mozambique.

Paysage singulier, désertique, poussiéreux, ravagé et déformé par les hommes. Point d'arbres, mais des levées de terres artificielles à la crête desquelles courent des files de wagonnets. Plus loin, de véritables collines faites de milliers de tonnes de gangue : car il faut broyer et laver de 2 à 12 tonnes de terre diamantifère pour trouver *un carat* de diamant. Pour fond de décor les chevalements qui surmontent les puits, près de l'ancienne carrière, trou circulaire entre ses falaises verticales et lisses. Telle est la mine de Bultfontein, à quelques milles de Kimberley.

Une cage nous happe et nous descend d'un trait à deux mille pieds sous terre. Là, dans les galeries brutalement illuminées par l'électricité, le souffle froid des ventilateurs charrie une impalpable poussière, moins nocive que le quartz pulvérisé des galeries de Johannesburg, et que l'on n'a pas tenté de noyer, parce qu'elle n'attaque pas les voies respiratoires. Sous la surveillance de leurs contremaîtres européens ou sud-africains, les noirs piquent au marteau pneumatique le banc de roche diamantifère. On voudrait pouvoir conter des histoires merveilleuses et dire que les diamants luisent enchâssés dans le roc des parois. Or, si d'aventure un reflet attire le regard, ce n'est pas l'éclat d'un brillant, mais celui d'un cristal de quartz ou de quelque minerai métallique. Presque partout, sous la lumière glacée des ampoules, la roche reste poudreuse et terne. Il faut qu'elle soit broyée, pulvérisée, lavée, concentrée, triée et retriée pour livrer enfin son trésor. Ici, dans l'activité de ces galeries, à 600 mètres sous terre, la roche banale, plus pauvre que le quartz, grise comme des gravats de démolitions, semble cacher jalousement le secret de richesse que les hommes vont lui arracher par la torture.

Près des puits d'extraction, des broyeurs écrasent la terre précieuse. Des wagonnets l'amènent, la basculent sur des rubans transporteurs. Des machines frappent à grands coups sourds, tournent, brassent, broient dans le bruit. Presque pas de main-d'œuvre apparente. L'eau coule en torrents dans les conduites, dans les bassins laveurs, dans les moulins. Les ateliers, sous leur grand toit, sont ouverts à tous les vents, et c'est un enchevêtrement colossal d'étages superposés, de cuves, de tuyauteries, de *sluices* où, par le jeu de la force centrifuge, de la dureté et de la gravité, le diamant se sépare mécaniquement de sa gangue de kimberlite. Et la boue, faite de toute cette terre et de toute cette eau, désormais inutile, vient se déverser dans des wagons-citernes qui la hissent au haut de la fausse colline de roche broyée et la vident, d'un seul coup, sur le monstrueux terril.

Cependant, un petit résidu de gravier très lourd et très dur est transporté jusqu'à d'autres ateliers. Là, point de déploiement de puissance, sinon dans la répétition d'une quarantaine de machines identiques. De la précision, point de fracas de roches pilonnées. Mais le battement incessant de cuves mobiles, de tables à secousses ; le ruissellement d'une eau claire sur les petits cailloux peu à peu entraînés le long de plans inclinés enduits de graisse de pétrole. Les diamants happent à cette matière qui les retient tandis que les particules de quartz sont entraînées par l'eau. A intervalles réguliers, les machines sont arrêtées, on racle la graisse. Les diamants en sont séparés au moyen de pétrole, on les lave à l'acide fluorhydrique...

Et dans la dernière salle, où défilent quelques visiteurs fascinés, des spécialistes jonglent, apparemment négligents, avec des poignées de pierres, à peine plus brillantes que du cristal de roche, et qui seront, après avoir passé par les tailleries, des bracelets, des colliers ou des diadèmes.

***

A cinquante kilomètres de Prétoria, capitale de l'Union sud-africaine, les hommes ont creusé un autre « grand trou », plus vaste que celui de Kimberley, plus vaste même qu'aucune excavation humaine : c'est la carrière dite mine de diamants Premier. On n'y a pas commis la faute qui, à Bultfontein comme à Kimberley, a vite rendu impossible l'exploitation à ciel ouvert. Les parois de la carrière sont taillées non pas à pic, mais en gradins, pour diminuer le danger d'éboulement. Dans le fond, on a installé une usine de force, des voies ferrées le long de plans inclinés remontant jusqu'à la surface, et où les wagonnets du funiculaire se suivent, dociles au bout de leur câble. C'est là qu'a été faite l'une des plus étourdissantes découvertes de l'histoire minière du monde, celle d'un bloc de diamant de 3.200 carats, de 800 grammes, qui reçut le nom de *Cullinan* et figure aujourd'hui au trésor de la Couronne britannique.

Mais à Kimberley comme à la Premier, encore tout rêveur de l'immensité du travail accompli, on regarde les pierres presque ternes et l'on hésite à deviner le magique éclat que seuls les cliveurs, les débruteurs et les polisseurs pourront dévoiler, à force de patient travail, comme si la beauté et la flamme que recèlent les diamants se reniaient jusqu'à l'épreuve suprême.

Christian de Caters.



LA PLUS GRANDE EXCAVATION FAITE PAR LA MAIN DES HOMMES. — Carrière, au voisinage de Prétoria.

On travaille encore à ciel ouvert, dans cette carrière, à plus de 150 mètres de profondeur ; au fur et à mesure que s'accroissent les fouilles, les terrassements s'avancent de manière à procéder par vastes gradins pour éviter les éboulements. La terre diamantifère extraite dans la première excavation (au premier plan) esr transportée par wagonnets jusqu'à la seconde carrière où sont installés les baraquements des usines de force ; les wagonnets regagnent alors la surface le long des plans inclinés. En haut, on voit les « dumps », énormes amas de terre d'où les diamants ont été extraits. C'est dans cette mine de diamants que fut trouvé le *Cullinan* qui pesait 800 grammes.

La remontée du fond d'une carrière par le sentier et par le téléférique.

En fin de travail, les ouvriers noirs remontent en file indienne du fond de la carrière pour regagner leurs quartiers, ou *compound*, où ils sont prisonniers jusqu'à expiration de leur contrat. Des téléfériques servent d'ascenseurs pour le personnel blanc.



Une usine de concentration de la terre diamantifère dans une mine.

Les diamants sont séparés de la « terre bleue » par force centrifuge et par gravité. La terre, broyée et délayée, est brassée par des râteaux tournants, dans les cuves circulaires, visibles ici. Des chaînes à godets élèvent mécaniquement les boues qui sont ensuite transportées, aux fins d'une seconde concentration, dans des cylindres rotatifs (*tube mills*). Le gravier, concentré, passe enfin sur des tables graissées qui retiennent les diamants, mais non le quartz ou les cristaux métalliques. — *Photographies South African Railways.*

DANS LES MINES DIAMANTIFÈRES DE L'AFRIQUE DU SUD

AUTOUR D'UNE PIÈCE RÉCENTE

LES HAUTS FONCTIONNAIRES ET LA CRISE DE L'ÉTAT

On trouvera, dans La Petite Illustration *qui accompagne ce numéro, une pièce de M. Henri Clerc,* le Beau Métier, *que vient de créer avec un très vif succès le théâtre de l'Odéon. Cette œuvre qui n'est pas — l'auteur s'en défend et à juste titre — une pièce à thèse, pose cependant avec une ampleur et une gravité inhabituelles en un tel sujet la question des relations entre l'Etat et les hauts fonctionnaires des administrations centrales. M. Henri Clerc est lui-même chef de bureau au ministère des Finances, en disponibilité depuis deux ans, date de son élection à la mairie d'Aix-les-Bains* (1). *Il était donc particulièrement qualifié pour écrire* le Beau Métier *et nous avons tenu à accompagner la publication de son œuvre de commentaires signés de lui et précisant la portée du sujet qu'il a si brillamment mis à la scène.*

Le Beau Métier est avant tout une pièce, c'est-à-dire une « histoire », une action à laquelle participent des êtres que je me suis efforcé de rendre vivants. Un personnage central y est décrit sous tous ses aspects, avec ses qualités professionnelles et ses faiblesses d'homme... Certes, des êtres semblables à Barrail existent dans les milieux les plus divers. Si j'ai placé mon héros dans la haute administration, c'est, d'abord, parce que ce fond de tableau m'a paru donner à son caractère plus de relief, ensuite parce que ce milieu, qui m'était familier, est peu connu du public et qu'un tel élément de nouveauté me semblait de nature à stimuler la curiosité du spectateur.

Mais, sans que je le veuille, à mesure que le scénario se développait, la pièce prenait une signification plus large : l'anecdote devenait synthèse. Et, parti avec l'intention de décrire tout simplement la vie d'un honnête homme, éminent dans son métier, mais incompris dans sa famille, j'en suis arrivé, malgré moi, à dépeindre, à travers une anecdote très quotidienne dans l'administration, un des multiples aspects de ce mal que tout le monde dénonce aujourd'hui parce que tout le monde en souffre : la crise de l'Etat.

Le Beau Métier paraîtra sans doute à beaucoup de spectateurs une œuvre partiale, une sorte de plaidoyer *pro domo* écrit à la louange des fonctionnaires par l'un d'eux. « Votre pièce a peu de chances de succès, me disait un directeur, car elle va à l'encontre des idées reçues : le public, en France, n'aime ni les politiciens, ni les fonctionnaires et il applaudirait plus volontiers à leur satire qu'à leur exaltation ! Voyez le triomphe de *Topaze*. »

Je sais bien qu'on a l'habitude, dans notre pays, de considérer les fonctionnaires à travers les ronds-de-cuir de Courteline : un individu derrière un guichet, qui reçoit mal le visiteur et accomplit sa tâche au compte-gouttes, ou un bonhomme somnolant sur des paperasses dans un bureau poussiéreux. Quant aux grands chefs de service, ce sont des détenteurs de sinécure, se défiant comme de la peste de toute initiative pouvant engendrer des « histoires » !

Cette conception est d'une injustice puérile. Dans beaucoup d'administrations, le labeur des subalternes est absorbant et parfois épuisant. Quant à leurs chefs, ils ont, au moins depuis la guerre, perdu l'habitude des courtes journées de travail et des longues vacances. Et je connais des directeurs de ministère qui peuvent légitimement envier le sort de leurs pairs des entreprises privées, lesquels disposent au moins de leurs soirées et de leurs dimanches.

Barrail, le protagoniste du *Beau Métier,* occupe une de ces fonctions qui donnent à leurs titulaires accès direct et permanent auprès des ministres dont ils sont les conseillers techniques et devant lesquels ils sont responsables. De telles fonctions mettent évidemment ces hommes en vedette, les exposent à bien des sollicitations : on sait dans les milieux informés que leur intervention est le plus souvent déterminante, et beaucoup de solliciteurs cherchent à se ménager leur influence, non par une rémunération directe — le cas est tout au moins fort rare et presque toujours voué à l'échec — mais par des propositions alléchantes de « situations » à l'extérieur, lorsque l'affaire qui a motivé le contact entre le fonctionnaire et l'intéressé aura été tranchée dans le sens désiré par celui-ci.

C'est précisément le sujet du *Beau Métier.*

Certes, beaucoup de hauts fonctionnaires, en rupture de ministères, occupent maintenant les postes importants des banques, des grands comités industriels ! Leur accession à ces postes, où ils gagnent cinq, dix fois plus et même davantage qu'au service de l'Etat, n'a-t-elle pas, à son origine, un trafic d'influence plus ou moins caractérisé ?

Non ! ce n'est pas par des complaisances que le personnel de la haute administration s'impose à l'attention des dirigeants de grandes entreprises privées, mais plutôt *par le contraire* ! C'est parce qu'un président de grande société a vu tel fonctionnaire à l'œuvre, parce qu'il a apprécié sa valeur technique, sa culture et son loyalisme qu'il songe à se l'attacher pour le plus grand bien de son entreprise. Le fonctionnaire, tenté par des offres très brillantes, par la perspective d'une vie large, hésite cependant à accepter. Crainte de non-réussite dans



M. Henri Clerc.

des affaires nouvelles pour lui? ou de mésentente avec le « patron », conseil d'administration ou particulier ? Il y a de cela évidemment. Mais il y a aussi et beaucoup de répulsion à abandonner le service de l'Etat, à renoncer au véritable pouvoir que détient le chef d'une grande direction de ministère.

Les suites de la guerre, par la multitude de questions très graves et tout à fait nouvelles qu'elles ont posées, ont donné à l'action personnelle des hauts fonctionnaires une très grande importance dans la vie du pays : les difficultés mêmes qu'ils rencontraient chaque jour ont accru l'emprise du métier sur leur individu. Ils ont été amenés à concentrer toutes leurs facultés, toute leur ardeur sur des problèmes dont la solution, au moins de fortune, était nécessaire coûte que coûte. Ils ont lutté auprès des ministres, auprès des commissions parlementaires, auprès des assemblées même, pour faire admettre leurs vues. Cette vie combative, si différente du tran-tran d'avant guerre, a développé leurs qualités et leur a donné une sorte d'*esprit de corps* assez analogue à celui des combattants sur le front et qui s'oppose à leur départ, énergiquement. Et s'ils cèdent aux sollicitations, c'est très souvent parce que, à la tentation de gains considérables, s'ajoutent la rancœur, la déconvenue d'une déception de carrière.

On a dit que la peinture faite dans *le Beau Métier* de la situation matérielle des hauts fonctionnaires était poussée au noir, que maintenant leurs appointements leur assuraient une vie très acceptable. Un directeur gagne, depuis les augmentations, 75.000 francs par an ; quelques-uns d'entre eux, avec leurs primes de gestion ou de « rendement », arrivent à toucher 90.000 francs. Certes, avec cela, un ménage parisien peut vivre décemment... à condition qu'il n'ait pas trois ou quatre enfants à faire instruire, qu'il ne mène aucune vie mondaine, qu'il se prive à peu près complètement de spectacles, de voyages, de réceptions, que Madame ne soit pas exigeante pour ses toilettes et que le ménage ne songe pas à faire trop d'économies pour compléter la retraite...

Or, sinon par le milieu auquel il appartient, du moins par celui avec lequel son métier le met en contact, le haut fonctionnaire est aux prises avec la perpétuelle tentation du luxe ou au moins de la vie très large : des camarades d'école ou de faculté qui ont des situations brillantes dans des entreprises privées font miroiter à ses yeux les avantages matériels qu'ils ont sur lui ; on l'invite à tout propos, lui et sa famille... Et c'est, comme dit Barrail, « le parasitisme » ou le refus continuel engendrant le supplice de Tantale !

Avant la guerre, les directeurs gagnaient 20.000 francs par an et beaucoup d'entre eux avaient des revenus personnels. A quelques exceptions près, ces fortunes privées — placements de père de famille — ont disparu dans la tourmente monétaire... On ne sait pas assez, en effet, que beaucoup de hauts fonctionnaires ont poussé le scrupule jusqu'à ne pas vouloir réaliser leurs valeurs d'Etat ou leurs obligations, bien qu'ils aient prévu quelle dépréciation allait subir ces titres ! Aujourd'hui, la grande majorité des chefs de service n'ont que leurs appointements pour entretenir leur famille : et c'est, par rapport à l'avant-guerre, par rapport à ce qui se passe dans leur entourage, un véritable déclassement.

Et ce sont ces hommes mal rétribués et exposés à mille tentations qui doivent assurer la pérennité du pouvoir et qui soutiennent tout l'édifice administratif du pays !

Qu'on ne croie pas que j'exagère ici l'importance du rôle des chefs de service. Voici le témoignage d'un homme à qui un long exercice du gouvernement a donné une connaissance approfondie des ministères. M. Poincaré écrivait récemment dans la *Nacion* de Buenos Ayres :

> Accaparé presque quotidiennement et fréquemment matin et soir par les deux Chambres, le ministre passe son temps au Palais-Bourbon et au Luxembourg. Il ne peut donner à ses chefs de service que des audiences brèves et intermittentes. Il se voit obligé de prendre des décisions improvisées. Il signe machinalement des documents accumulés dans les dossiers qu'on lui présente. De cette façon, les administrations échappent peu à peu à la direction gouvernementale. Les responsabilités se déplacent et le désordre s'infiltre dans la maison.

Un autre homme politique — de l'opposition, celui-ci, M. Montigny — écrivait dans *la Renaissance* du 2 janvier les lignes suivantes que l'on croirait extraites du texte même du *Beau Métier.*

> ...Les ministres ne sont trop souvent — par insuffisance de technicité et de temps disponible pour l'étude — que les porte-parole de leurs bureaux. Les grandes organisations bureaucratiques, c'est la véritable armature de l'Etat moderne. Elles ont résisté même à la terrible crise des traitements qui aurait pu les ruiner et les affaiblir sans l'admirable confiance professionnelle qui continue à animer l'immense majorité des serviteurs de l'Etat.

M. Montigny ajoutait que « ces grands rouages de l'Etat sont d'esprit conservateur ». C'est là une appréciation d'homme de parti qu'il n'est pas de circonstance de discuter.

Ce que je sais bien, c'est qu'ayant pu suivre de près pendant dix ans les grandes opérations de la Trésorerie française, réparations, manœuvres des changes, équilibre des budgets, etc., ayant eu, au sein des groupements corporatifs de fonctionnaires, des éléments sérieux d'information sur ce qui se passait au jour le jour dans les autres grands organismes de l'Etat, j'en suis arrivé à cette conviction que si, *dans le désordre économique et financier d'après guerre, au milieu des heurts spasmodiques de la politique parlementaire, l'armature du pays n'a pas sombré dans le chaos, c'est*

(1) Il vient d'être nommé président de l'Association nationale des maires des stations thermales et touristiques.

qu'aux postes les plus importants de la machine administrative quelques dizaines d'hommes tenaces et perspicaces, volontaires et constamment aux écoutes, ont fait avec acharnement leur métier, tout leur métier.

Cela, le pays ne le sait pas, parce qu'on ne le lui dit pas. En me proposant simplement d'écrire une pièce où un bonhomme vivrait dans la vérité de tous les jours, j'ai été, malgré moi, amené à dépeindre ce qu'ont fait tant de bons serviteurs de l'Etat.

***

Ayant ainsi étalé sur la scène un fait — le quasi-abandon entre les mains de personnalités non qualifiées par la volonté populaire d'une partie importante du pouvoir — ma pièce suggérera au spectateur des questions assez angoissantes : un tel état de choses dure-t-il encore? Peut-il durer longtemps ? Doit-on désirer qu'il dure ?

Les opposants d'extrême droite ou de gauche affirment qu'il favorise l'ingérance de puissants consortiums dans la gestion des affaires publiques et ne craignent pas de dire que les pouvoirs constitutionnels ne sont qu'une façade derrière laquelle agit en maîtresse une oligarchie financière et économique.

Ces campagnes, plus ou moins violentes, plus ou moins fondées, ont indéniablement provoqué un malaise dans le pays, malaise qu'ont dénoncé des hommes de tous les partis. L'opinion inquiète et simpliste s'en prend aux parlementaires. Ils ont bon dos! On les rend responsables de ce malaise et les ennemis du régime y trouvent l'occasion de proclamer quotidiennement la nécessité de cette dictature fasciste ou communiste qu'ils rêvent de substituer à notre démocratie.

En vérité, le temps presse de remédier à cette crise latente de l'Etat, à cette demi-carence du pouvoir exécutif... Les hauts fonctionnaires, gardiens du bien public, dont nous venons d'exposer brièvement le rôle sauveur, *tendent, en effet, à disparaître*, soit que l'âge de la retraite les ait touchés, soit que, las de lutter sans cesse contre les conceptions trop électorales des assemblées et contre des groupements trop acharnés à défendre leurs intérêts privés, ils abandonnent l'administration. Leurs successeurs n'auront peut-être pas cette heureuse déformation professionnelle, assez forte pour résister à toutes les tentations, dont la première est celle du « laisser faire ». Le loyalisme et les capacités de ces jeunes fonctionnaires ne sont pas en cause. Mais ils sont « arrivés » plus vite que les aînés : ils ont été baignés moins longtemps dans cette tradition salutaire. Et ils sont d'une génération plus « réaliste », c'est-à-dire pour laquelle le temps est vraiment de l'argent. Dès leur enfance, ils ont vu s'édifier autour d'eux des fortunes rapides et tout ce que la fortune donne de satisfactions et de plaisirs immédiats : ils ont hâte de rendre « payantes » au maximum leurs capacités. Et la vie, de plus en plus dure, leur fait supporter de plus en plus difficilement l'insuffisance de leur situation matérielle. Pour beaucoup d'entre eux, l'administration n'est donc qu'un passage : ils n'y séjourneront que juste le temps d'acquérir une réputation de bon aloi. Et ils laisseront la place à d'autres, d'autres dont les visées seront exactement les mêmes...

Et ainsi, peu à peu, l'armature se démantèle : si l'on n'y prend garde, il n'y aura bientôt, derrière les murs imposants des grands services publics, que des cadres de subalternes, routiniers et passifs, avec quelques têtes impatientes de se signaler à l'attention des grands chefs d'entreprise et désireuses de ne pas s'user dans des postes difficiles et semés d'embûches.

Alors que faire? Couvrir d'or les hauts fonctionnaires, à l'instar de ce qui se passe aux Etats-Unis ou en Angleterre? Remède, évidemment, mais insuffisant. Il ne nous paraît pas souhaitable, en effet, de consolider coûte que coûte une telle façade, d'assurer la continuité d'un état de choses qui, suivant la pensée de M. Poincaré, n'est qu'un moindre désordre, mais susceptible de s'accroître jusqu'à une espèce d'anarchie. C'est le fondement même de l'édifice qu'il faut rétablir. Il ne s'agit plus seulement de réforme administrative, *mais bien de réforme de l'Etat.*

L'après-guerre a posé une quantité de problèmes techniques, financiers, monétaires, économiques, fiscaux, sociaux, qui ne s'étaient jamais posés devant l'Etat, au moins à la fois et avec une telle intensité. En présence de ces problèmes, immédiatement après l'armistice, l'Etat parlementaire, émanation d'une collectivité *imbue seulement de préoccupations politiques*, a été dérouté. L'outil législatif et gouvernemental s'est révélé désuet, faiblard. En vain, des praticiens expérimentés ont-ils essayé de le manier de façon efficace. Le résultat n'a pas répondu à leurs efforts.

Deux problèmes techniques redoutables se sont offerts, dès 1919, à la sagacité des maîtres de l'heure : le problème des réparations et le problème budgétaire. Comment les ont-ils résolus ?

Le problème des réparations ? C'est bien simple ! Les Allemands payeront des centaines de milliards : ils mettront cinq, dix, quinze, trente, cinquante ou cent ans pour s'acquitter, peu importe... M. de Brokdorff-Rantzau offre, à Versailles, une rançon de cent milliards de marks-or. On l'écarte sans discuter. Le montant des réparations n'est pas fixé dans le traité, de crainte de le fixer trop bas. On méconnaît, au départ, cette évidence *que si des hommes bien équipés ont une puissance formidable de destruction, la science ne leur donne qu'une capacité de reconstitution de richesse infiniment moindre.* On a la mémoire hantée par le traité de Francfort et par les cinq milliards payés si vite par la France : on ne voit pas ou on ne veut pas voir que la situation d'après la grande guerre n'a aucune analogie avec celle d'après 71. Et, en avril 1919, M. Klotz jette devant la Chambre et l'opinion le chiffre ridicule de 463 milliards de marks-or à réclamer à l'Allemagne.

Plus tard, en 1921, la commission des réparations dressera à Londres le fameux état de paiement des 132 milliards de marks-or et rejettera les objections des économistes ou financiers qui osent dénoncer la dangereuse fantasmagorie de tels chiffres.

Plus tard encore, en mai 1922, devant la lenteur et la faiblesse des paiements de l'Allemagne, devant la chute continue du mark, qui annihile peu à peu notre gage, des financiers américains proposent qu'un comité de banquiers de divers pays créanciers, réunis à Paris, examine le problème en recherchant une solution pratique et réalisable. Mais ce comité ne peut aboutir : la mystique des milliards trouble toujours l'imagination de la foule. Et le plan Dawes en 1924 en porte encore la trace, puisque, malgré l'effroyable crise monétaire allemande, les annuités de ce plan ne sont limitées ni dans leur nombre, ni même dans leur montant. Il faudra cinq années encore de discussions et de déboires — rappelons-nous les prestations en nature ! — pour que nous en venions aux conceptions plus raisonnables qui aboutissent au plan Young et à La Haye !

Pourquoi les chefs de gouvernement français, à Versailles en 1919, à Londres en 1921, à Paris en 1922, ont-ils pris des positions aussi absolues ? Pourquoi se sont-ils cramponnés à des chiffres inaccessibles ? Personne ne leur a donc dit la vérité ? Personne ne les a donc informés de l'impossibilité pratique, *implacablement pratique* de résoudre le problème si on le maintient à une pareille échelle ?

Si ! quelques techniciens voient juste. Dès Versailles, l'un d'eux, Keynes, l'affirme avec force. Mais Keynes est un sujet britannique. Des Français aussi savent à quoi s'en tenir et donnent leur opinion dans l'entourage des ministres. Mais ils l'expriment timidement, avec des réticences, confus de faire entendre un son de cloche discordant ! Et puis, ils n'engagent qu'eux-mêmes : isolés, ils ont peur de se tromper, peur même d'être *suspectés*. Leur avis n'est pas *sanctionné, accrédité* par un groupement de leurs pairs, mandatés régulièrement, constitutionnellement, pour étudier le grand problème et exprimer son opinion.

En face de ces conseilleurs hésitants, sans autorité, il y a les *positions intransigeantes de l'opinion publique*, chauffée à blanc par une presse qui ne comprend à peu près rien aux problèmes ; il y a les *influences occultes, mais très fortes, de puissants groupements privés*, dominés par les préventions de concurrents et dont le souci d'intérêts immédiats inspire la pseudo-technique : il y a l'*incompétence* du parlement d'alors, le byzantinisme des commissions, le manque de technicité des rapporteurs qui cherchent le vent dans les journaux d'opinion et dans leurs comités électoraux.

Et, devant cet amoncellement de préjugés, d'ignorance et d'erreur, le ministre livré à lui-même n'ose prendre l'énorme responsabilité de rompre avec le point de vue orthodoxe. Il se maintient sur la position de ses prédécesseurs, sans vouloir reconnaître qu'elle est intenable, réclame l'exécution d'engagements pris, alors qu'un examen méthodique, serré, de ces engagements obligerait à convenir qu'ils sont inexécutables. Et toute la politique extérieure, toute la politique financière de la France sont embarquées sur ce bateau chimérique, aux dimensions paradoxales et qui ne peut aller loin.

Que de temps, de travail, d'énergie, d'intelligence perdus *parce qu'il n'y avait pas d'organisme responsable, composé de gens qui, par métier, fussent à même de dire le possible et l'impossible, pas de groupement syndical compétent que le parlement dût obligatoirement consulter et dont l'avis s'imposât à l'opinion publique.* Les hauts fonctionnaires, conseillers du ministre, sont des subordonnés qui, nous le répétons, ne représentent qu'eux-mêmes et parfois leurs propres subalternes. Ils ne tiennent de personne un mandat impératif et, s'ils parlent net, ils s'exposent à des critiques sinon à des sanctions.

Qui nous fera croire que des hommes de la valeur de Georges Clemenceau, de M. Poincaré, de M. Briand se soient obstinés à affronter l'impossible si, dès le début, si seulement en 1921, ce groupement syndical leur avait donné des indications incontestables et autorisées sur des problèmes auxquels ni eux, ministres, ni les parlementaires, ni les journalistes, ni les Français moyens n'étaient préparés ?

Le mal d'ignorance n'a pas sévi qu'en France, d'ailleurs; les Alliés, l'Allemagne elle-même n'en ont pas été exempts; la Grande-Bretagne expie par sa crise de chômage et ses intermittentes alertes monétaires son étroitesse de vues initiale. Et aujourd'hui les Etats-Unis, par leur attitude à l'égard de leurs débiteurs alliés, viennent de donner l'éclatant exemple des exigences auxquelles peut conduire le souci de ménager des électeurs auxquels on a trop promis.

Nous nous sommes étendu longuement sur le problème des réparations parce que c'est, de tous, celui qui montre de la façon la plus saisissante les inconvénients de la lacune que nous dénonçons dans nos rouages constitutionnels. Mais les mêmes errements regrettables et néfastes ont été suivis sur la politique fiscale, les négociations mondiales relatives au commerce et à l'industrie, les lois sociales, etc. Et si le parlement actuel, malgré la qualité intellectuelle et morale d'un très grand nombre de ses membres, se débat dans une véritable impuissance, si un malaise tenace s'appesantit sur le pays, c'est que la désuétude de l'organisme dirigeant s'affirme de plus en plus menaçante. *L'intégration permanente, dans l'Etat, du syndicalisme sous sa forme la plus élevée, la plus intellectuelle peut seule nous éviter de nouveaux déboires, et probablement l'anarchie.*

***

Or, jusqu'à présent, l'opinion publique n'a pas encore été assez « alertée » sur le redoutable danger de ce désordre fondamental. Le théâtre possède une puissance de suggestion très grande sur le spectateur. Et j'ai l'espoir, peut-être présomptueux, que ma modeste pièce orientera, sur ce problème si grave, l'attention de quelques-uns de ceux qui la liront après l'avoir écoutée. Et je goûterais une pleine satisfaction si l'audition de cette comédie, incitant à la réflexion, accroissait le nombre de ceux qui veulent, qui *veulent vraiment* donner à l'Etat son armature moderne.

Henri Clerc.



MONUMENT « A LA DÉFENSE DU CANAL DE SUEZ » ÉRIGÉ SUR LE DJEBEL MARIAM PRÈS D'ISMAÏLIA

M. Roux-Spitz, architecte. — R. Delamarre, sculpteur.

Nous avons conté, les 13 et 27 février 1915, avec des cartes et des photographies à l'appui, l'attaque qu'avait subie, le 3 février 1915, le Canal de Suez de la part des armées turques. Celles-ci avaient réalisé le prodigieux effort de franchir le désert en sept jours par des marches effectuées uniquement la nuit, favorisées cependant par un fait géographique exceptionnel qui ne s'était pas produit depuis plusieurs années : des pluies d'hiver abondantes constituant des réserves d'eau inestimables dans ce « pays de la soif ». Les Turcs s'étaient ainsi avancés jusque sur le rebord de la rive Asie du Canal, afin de pouvoir traverser celui-ci et prendre pied en Afrique. Grâce à la courageuse défense que leur opposèrent les éléments britanniques, éclairés et renseignés par des hydravions français, grâce surtout au tir précis des garde-côte et croiseur également français, le *Requin* et le *D'Entrecasteaux,* la violente attaque ennemie fut repoussée ; ce qui aurait pu constituer pour les assaillants une victoire grosse de conséquences, étant donné le rôle et le sens du Canal et la proximité de l'Egypte, fut une désastreuse défaite.

La Compagnie Universelle du Canal de Suez, désireuse de commémorer cet événement historique, décida d'élever un monument « A la défense du Canal de Suez » et en confia l'exécution, après concours, à M. Michel Roux-Spitz, architecte, et à M. Raymond Delamarre, sculpteur, tous deux Grands Prix de Rome. Ce monument, tout en granit gris rosé, a été entièrement taillé à la pointe, en Sardaigne, puis transporté en Egypte où il a été monté par les soins de la Compagnie de Suez et doit être inauguré à la date anniversaire de l'attaque, c'est-à-dire le 3 février.

Le monument a été érigé sur le djebel Mariam, plate-forme désertique de 28 mètres de hauteur et mesurant 500 mètres de longueur. Placé en bordure du lac Timsah que traverse le Canal, et face à Ismaïlia, quoique sur la même rive que cette oasis charmante, ce plateau offrait pour le monument un socle magnifique qui a été aménagé afin de concourir à l'effet architectural de tout l'ensemble. Par de vastes plans inclinés de 600 à 700 mètres, que souligne un long mur de soutènement, on accède des rives du lac au pied même du monument. Celui-ci se compose de deux immenses pylônes, hauts de plus de 40 mètres, que viennent caler à la base deux colossales figures sculptées hautes de 8 mètres, qui représentent l'Intelligence sereine porteuse du flambeau et la Force sévère, gardienne des destinées du pays, toutes deux symboles des forces qui sauvèrent le Canal. Isolées et dressées au milieu des sables, les masses des deux pylônes, séparées par une fente étroite de 1 m. 50, sont élevées en perspective, tout en ménageant de l'une sur l'autre des effets d'ombre et d'éclairage qui enrichissent encore la silhouette savamment étudiée de l'ensemble. Dominant les rives de près de 70 mètres, ce monument reste visible durant plusieurs heures de tous les bateaux.

La physionomie habituelle des places publiques à Macao.



L'école du jeu dans la rue.



Une partie de *fan-tan* en plein air : une natte sur le sol, des fèves sous une soucoupe, une baguette pour les répartir.

UNE VILLE TRANSFORMÉE EN TRIPOT

UN MONTE-CARLO POPULAIRE EN EXTRÊME-ORIENT

A une soixantaine de kilomètres à l'est de Hong-Kong et à 150 kilomètres environ au sud de Canton, la petite et pittoresque colonie portugaise de Macao est souvent célébrée par les guides touristiques comme la « perle » ou encore comme le « Monte-Carlo » de l'Extrême-Orient. Certes, elle n'a rien de commun par son apparence extérieure avec la mondaine et élégante station de la Riviera, mais on y rencontre la même frénésie du jeu. Sur chaque place, à chaque coin de rue, des groupes d'hommes, de femmes ou d'enfants s'y



Croupier de casino en tenue de soirée équatoriale.

adonnent à leur passion et jusque dans les temples on trouve des joueurs de *fan-tan* ou de dés.

La colonie elle-même est d'un agrément infini par sa couleur et son caractère. Elle a été fondée par les Portugais en 1557 et devint aussitôt la place de commerce la plus importante peut-être de cette partie du monde. Mais, depuis lors, la proximité de Hong-Kong l'a fait péricliter et elle n'occupe plus parmi les marchés d'Orient qu'un rang insignifiant. Elle semble aujourd'hui assoupie profondément sous le chaud soleil qui la baigne, et la seule activité qu'on y observe est celle des pêcheurs, dont les centaines de jonques s'abritent gracieusement dans son port.

Mais il y a le jeu. On ne compte pas à Macao moins de douze « casinos » où la partie de *fan-tan* se joue sans arrêt pendant vingt-quatre heures par jour. Le gouvernement s'est d'ailleurs réservé le monopole des jeux et il en tire un bénéfice d'un million de dollars par an, moindre, il est vrai, que celui que lui rapportent la fabrication et la vente de l'opium. Le *fan-tan*, jeu national, a pour ses fervents un attrait qui nous échappe sans doute un peu. Mais y a-t-il beaucoup plus d'intelligence dans la boule ou le baccara ? Le croupier place devant lui un tas de pièces de monnaie — ou de fèves pour les remplacer après convention préalable — qu'il recouvre d'une coupe. Les paris s'engagent alors sur le nombre de pièces qui resteront pour compte après que le tas aura été réparti, à l'aide d'une longue raclette de bois, par groupes de quatre pièces. Le dernier reste sera nécessairement de une, deux, trois ou quatre pièces. Les joueurs parient donc sur le *un*, le *deux*, le *trois* ou le *quatre*, et les gagnants touchent trois fois leur mise, moins 10 % qui sont prélevés par la cagnotte.

Les casinos de Macao, est-il nécessaire de le dire, ne ressemblent guère aux établissements euro-



Macao et son port.

péens qui portent le même nom. Ce sont des baraques sordides empuanties par d'âcres relents de tabac ou d'opium ou par les poissons fumés qui sèchent le long des murs. Une humanité hétéroclite s'y entasse : coolies, pirates chinois, écume des bouges ou des fumeries. C'est un spectacle assez curieux que celui de tous ces êtres bigarrés et nauséabonds faisant cercle autour d'une table où le croupier, tant il fait chaud, est nu jusqu'à la ceinture.

Quand les habitants de Macao en ont assez du *fan-tan*, ils peuvent se rabattre sur les loteries. Deux d'entre elles, dites *San Pio* et *Po Pio*, sont réservées à une classe relativement aisée, car le billet coûte de 15 *cents* à 10 dollars. Mais la loterie populaire *Pac Cap Pio* est à un *cent* le billet et elle se tire trois fois par jour. La vente de ces billets dans des boutiques spéciales est le commerce le plus prospère de la ville. Il y a d'ailleurs, parfois, des lots sensationnels, atteignant jusqu'à 25.000 dollars. C'est là, bien entendu, une exception, et les gagnants quotidiens se contentent de quelques dollars qu'ils vont aussitôt boire, en attendant de courir de nouveau leur chance.



Les joueurs dans la cour du temple : une partie passionnante devant les pierres vénérables et les roches gravées.

UN MONTE-CARLO DE L'EXTRÊME-ORIENT : LA COLONIE PORTUGAISE DE MACAO

Photographies A.-E. Lilius.



Une lame poussée par le vent soufflant en tempête grossit, se mâte et va déferler sur le navire.



La lame aborde le bâtiment (un pétrolier), s'effondre sous le choc et embarque sur le pont.

UN PETIT NAVIRE DANS LA TEMPÊTE

Photographies David.

AUX FRONTIÈRES DU SAHARA FRANÇAIS

RHAT, LA VILLE QUI SE MEURT

Dans son numéro du 12 octobre 1929, L'Illustration *a consacré une étude à l'ensemble des explorations qu'un hardi voyageur français, M. Conrad Kilian, chargé de mission par le ministère des Colonies, par celui de l'Instruction publique, par l'Institut de France, par la Société de Géographie, etc., a effectuées sur les confins Touareg-Tebou, dans une des rares régions encore à peu près inconnues de l'Afrique, s'étendant à l'ouest du massif du Hoggar entre la Tripolitaine et l'Afrique Occidentale française. C'est un épisode de cette randonnée mémorable, l'arrivée à Rhât, que M. Conrad Kilian nous conte dans l'article qu'on va lire. Nous avons dit aussi qu'aux lisières de la Tripolitaine M. Kilian avait traversé un vaste plateau qui, jusqu'à présent, ne portait aucun nom et que, selon le privilège traditionnel de l'explorateur, il a baptisé « les Monts Doumergue ». Il en entretiendra nos lecteurs dans un prochain article.*

Sans doute on m'a officiellement averti, c'est risqué ; la situation intérieure y est très confuse et nerveuse depuis le passage guerrier en juillet dernier, avec pillages et incendies, d'une grosse harka de Zentanes et d'Imanghassaten du Fezzan ; si encore on ne croyait pas à un retour offensif imminent de ces turbulents partisans de la Senoussia...

Mais Rhât m'attire ; sans cesse j'entends ce nom dans les conversations de mes gens ; sans cesse il revient ; j'ouvre Duveyrier, encore Rhât ; j'ouvre Barth, Rhât encore ; Rhât me fascine.

Mes militaires essayent de me dissuader... L'ondulant déclenchement : nos montures sont debout.

Et me voilà seul avec El Bachir, mon écuyer ; le départ dans l'aventure ; je regarde avec un œil neuf l'aiguade d'Adjiri tandis que ma chamelle escalade un raidillon au milieu des rochers de son pied léger et sûr de bête targuia ; le départ dans l'aventure ; en la profonde entaille des monts, l'aiguade mire dans ses eaux immobiles les piliers immenses, les arches fantastiques, les hautes murailles de ses bords vertigineux et quelques lauriers-roses... avec l'ombre... et le silence...

⁂

Nous avons marché trois jours et par monts et par vaux ; nous ne connaissons pas plus la route l'un que l'autre ; pour trouver notre chemin dans le chaotique Tassili entre Adjiri et Tin Alkoum nous avons suivi quelques vieilles traces, car de traces fraîches pas une : la peur des Zentanes et des Imanghassaten ; depuis deux mois on ne se risque plus par ici ; les échos ne se réveillent que du galop des mouflons; la providence y a mis sous nos pas, ô joie, fin d'un inconnu angoissant, un peu d'eau au creux d'un rocher !



L'orient de l'Ajjer, dans les parages de Fort Charlet, Rhât et Adjiri.

La frontière franco-italienne n'étant pas encore délimitée, le tracé ci-dessus est, à un certain point, hypothétique.

Depuis les ruines de la vieille oasis de Tin Alkoum, pans de murs accrochés sur des mamelons, souches de palmiers brûlés par les Tebou au milieu de magnifiques tamaris et de bouquets de figuiers, nous suivons la large dépression de l'oued Tanezrouft qui conduit à Esseyêne, à El Barka et à Rhât ; raides escarpements couronnés de majestueuses falaises, l'Akakous à l'est, vaste et rocailleux plan incliné, l'Edjerit à l'ouest ; cet Edjerit, dans sa région faîtale, est une des parties culminantes du Tassili-n-Ajjer, très arrosé par les pluies, et, comme tel, possède la relique vivante des temps humides peut-être la plus curieuse du Sahara : un grand conifère, le Cupressus Duprezianus ou Tarout.

Mais voici des traces bien marquées, fraîches ; les moindres détails des empreintes sont parfaits, d'aujourd'hui ; examen : six méharistes sur bêtes de course, ils ont passé il y a un instant seulement ; avant-garde des Zentanes ? Patrouilles de ceux qui les craignent ?

Le sort en est jeté maintenant ; « Mektoub »...

Quelques palmiers, des puits à bascule : un centre de culture, Esseyêne ; l'heure chaude est là, reposons-nous sous cet arbre, ce talha, contre ce mouvement de sable qui nous cache aux vues ; frais et dispos, à la fraîcheur, nous entrerons par Esseyêne dans les régions habitées.

Des voix! Je bondis hors du sommeil ; à quelques mètres, voilés d'indigo, vêtus d'indigo, six Touareg, à pied, menant leur méhari par la bride, la carabine de l'autre main ; les méharistes des traces, évidemment ; El Bachir les arraisonne ; je n'ai que le temps de m'asseoir sur mon tapis et de me mettre dans l'esprit de les recevoir aussi calmement que si je disposais d'une nombreuse escorte.

Saluts compassés d'un jeune guerrier qui paraît le chef ; son voile très fin laisse transparaître l'éclair des dents et le galbe pur du menton : élégance d'Ajjer.

C'est un fils de Boubeker ag Allegaoui, Kaïmakam de Rhât, accompagné de cinq guerriers, l'élite des partisans du Kaïmakam ; ils reviennent du Fezzan où ils sont allés secrètement aux nouvelles par les sentiers escarpés du Messak-ta-Settafet, marchant la nuit, se cachant le jour, de toute la vitesse de leurs montures, en huit jours ; ils sont épuisés, leurs bêtes aussi ; ils rentrent à Rhât.

Je leur offre le thé ; jusque là respectueusement accroupis sur leurs talons, leurs méhara bien dressés, immobiles, en demi-cercle en arrière, brides pendantes, ils vont alors les agenouiller, les « baraquer » non loin et reviennent cérémonieusement s'asseoir.

Leur stupeur est manifeste.

Et le fils de Boubeker : « Les Français occupent-ils la région en ce moment ? Esseyêne seulement, qu'ils occupent parfois ? Ou aussi El Barka et Rhât ? »

Cette question, dont la réponse peut être pour lui la fin de son bonheur de prince targui, guerroyer en pleine souveraineté, il la pose avec quelle nonchalance, quelle négligence apparente ou quelle lassitude !...

C'est avec lui et ses guerriers que je suis arrivé à El Barka ce soir ; dans les éclats du soleil couchant, beaucoup de palmiers, de cultures et un ksar fortifié en terre tout à fait semblable à ceux du Touat.

Devant la Porte Tentoura nous descendons de nos montures et dessellons près d'un gros tamaris, comme si nous devions camper là ; j'envoie un enfant prévenir de mon arrivée Abd-el-Kader des Ilemtin Kel Ataram, l'ancien caïd d'El Barka du temps où cette oasis était à la France. C'est un peu cruel peut-être. Le voilà. Comme tous les Ilemtin, les habitants d'El Barka, il a du sang maraboutique des Kel Azzi du Touat ; le caractère sacré de l'hospitalité le domine en effet, car, les saluts échangés, il m'entraîne cérémonieusement dans le ksar, dans sa maison.

⁂

Boubeker ag Allegaoui est venu me voir le lendemain.

Il est arrivé avec une suite de quinze goumiers ; je l'ai fait asseoir à côté de moi ; il a gardé sa carabine à portée de la main, ses gens avaient la leur sur leurs genoux ; sa ceinture, celles de ses hommes étaient couvertes de cartouches ; c'était une visite de courtoisie.

Boubeker ag Allegaoui est, en titre, Amenoukal, c'est-à-dire Roi, des Touareg de l'Ajjer ; notre occupation de la majeure partie de l'Ajjer a amené progressivement ses tribus à se soumettre à nous ; il est resté, lui, dissident, dans le coin de l'Ajjer, la région de Rhât, que, par égards pour l'Italie, nous avons respectée et respections, et il y est entouré encore de quelques rares vassaux fidèles.

Le gouvernement italien l'a nommé Kaïmakam de Rhât, c'est le titre qu'il porte maintenant ; les



Dans l'Edjerit : un conifère superbe, le Cupressus Duprezianus.

LES NAVIRES DANS LA TEMPÊTE

Dans l'Atlantique nord, le mauvais temps persistant rend la vie dure aux navigateurs ; les ouragans se succèdent et dressent de véritables montagnes liquides sur la route des navires. Les photographies que nous publions d'autre part du pétrolier *Merope* et d'un destroyer britannique luttant dans la tourmente du golfe de Gascogne montrent ce qu'une vague, en déferlant, peut embarquer d'eau et la profondeur des vallées marines dans lesquelles les navires disparaissent presque entre les crêtes écumeuses des vapeurs.

Le choc de la lame sur la muraille d'acier d'un bateau est analogue à celui qui se produirait contre un mur de quai. De là les coups de mer extraordinaires qui emportent les embarcations amarrées au poste de navigation, arrachent les manches à air, enfoncent les pavois et dévastent le pont de bout en bout. En abordant un navire, les vagues subissent parfois une projection verticale dont la hauteur est telle qu'elles balayent les superstructures, escaladent les passerelles les plus élevées et coiffent même les cheminées.

La formation de la houle sous l'action du vent est lente et exige un certain nombre d'heures ; plus lente encore est son extinction : elle ne tombe tout à fait qu'après plusieurs jours de calme. Les superpositions de deux houles de directions diamétralement opposées ou l'entrecroisement de houles obliques ajoutent encore aux tourments des capitaines et aux risques que courent les navires. Les combinaisons complexes de houle peuvent résulter d'une saute de vent, comme il s'en produit principalement sur le passage d'un cyclone, où le vent souffle dans les directions les plus variées.

Parmi les dimensions que les navigateurs peuvent avoir à évaluer, la hauteur des vagues est de celles sur lesquelles les erreurs d'appréciation sont les plus fortes, quand on s'en tient aux seules apparences.

A la tempête proprement dite s'ajoutent d'autres météores qui se forment soudain et tombent à l'improviste sur les navires, entre autres les trombes que redoutaient les voiliers d'antan. Certaines trombes atteignent de très grandes hauteurs ; celle dont nous publions la photographie, prise du paquebot anglais *Empress-of-Australia*, dans le détroit de Messine, avait 300 mètres environ.

Ce n'est pas trop, dans cette lutte titanesque contre les éléments en furie, de tout le sang-froid d'un capitaine expérimenté pour manœuvrer à propos et préserver son navire d'avaries majeures qui pourraient causer sa perte.

Raymond Lestonnat.



Une trombe de près de 300 mètres de haut dans le détroit de Messine. — *Phot. Wide World.*



Dans le golfe de Gascogne, par gros temps : ce qu'on voit d'un contre-torpilleur britannique entre deux lames. — *Copyright by « the Daily Press ».*



RHAT, LA VILLE OU L'ON NE VA PAS. — Dans le lointain, à gauche, à l'horizon, exactement dans le prolongement de

Italiens étant fort loin, à Radamès et au nord du Fezzan, c'est un ornement.

En fait, il est arrivé à sauvegarder jusqu'à ce jour son indépendance, sa souveraineté et se conduit en despote absolu, à sa fantaisie.

Un long vieillard sec ; regard félin un peu divergent, nez cupide coupant et busqué, au coin des

Le roi légitime de Rhât : Abderaman ag el Maadi, le vieux chef des Ansar et des Iagenen.

yeux sourire hautain et cruel mais courtois ; un croc de moustache sort sauvagement du voile comme d'un sanglier ; une grande robe targuia, blanche, très fine et sobrement brodée de blanc, un voile indigo, un bandeau de mousseline blanche faisant diadème avec simplicité : c'est là le fameux chef de pillards Boubeker que ses partisans qualifient souvent dans leur langage imagé de « Pantalon de l'Ajjer » — il n'y a pas plus forte expression d'admiration et de respect ; au pays du voile, cela veut dire : « Honneur de l'Ajjer »...

J'ai visité El Barka et ses environs immédiats : riche oasis, plus de 35.000 palmiers, plus qu'à Rhât même, paraît-il ; les Ilemtin sont des marabouts adonnés à la culture de leurs jardins.

Je visite des ruines importantes très anciennes : Gouffari, Arrem-n-Azeref, Geded ; ce sont peut-être des bourgades dont Cornélius Balbus a triomphé au retour de son expédition au pays des Garamantes.

Sur les portes des maisons je remarque des massacres de mouflons ; seraient-ce des traces d'un culte de Jupiter Ammon, le dieu des Bergers ? On me dit que ce sont surtout les maisons des Touareg qui portent cet ornement, ici, à Féouet et à Rhât.

Quand je parais dans une rue d'El Barka, les femmes se sauvent et disparaissent dans les maisons en fermant les portes avec ostentation ; joli envol, mais rappel peu rassurant que je suis l' « Akafer », le mécréant souillant une pure et fanatique terre d'Islam...

Hier, Boubeker est revenu me voir — il me demande comment il se fait que je vienne dans cette région où aucun chrétien ne se risque et si je me rends bien compte que je peux être tué à tout instant; il m'accompagnera à Rhât aujourd'hui, s'il ne me déplaît...

Nous avons donc quitté El Barka ce matin accompagnés de Boubeker et sa suite. Une heure et demie de route sépare El Barka de Rhât ; le Kaïmakam est sur une magnifique bête blanche ; elle passe, me dit-il, pour la plus vite de l'Ajjer ; il monte avec cette souplesse incomparable des Touareg qu'ils conservent étonnamment avec l'âge; nous parlons chameaux, raids, points d'eau, au rythme de nos montures.

Et maintenant il s'arrête... il me montre au delà d'une plaine blanche, saline, au delà d'une ligne verte de palmiers, des collines dorées de maisons, contre une plus haute, rocheuse, noire... c'est Rhât contre le Koukoumen.

***

Sous le ciel d'étain, une enceinte polygonale aux murailles terreuses et trouées, des souks écroulés, déserts, quelques femmes gazouillant, quelques vieillards chevrotant dans des ruines...

Jadis les caravanes déversaient sur ses comptoirs les caisses de thé vert, les charges de sucre en pain, les rouleaux de mousseline, de toile légère, d'étoffe de soie, les armes, qui venaient de Tripoli ou de Gabès ; jadis se pressaient sur ses souks les chameaux chargés d'ivoire, de plumes, de peaux, de cotonnades lourdes brodées et multicolores, de cuirs travaillés, de bois précieux, de parfums en résine, d'aromates, qui venaient du Soudan, et surtout les esclaves enchaînés de Nigritie.

C'est ce que me raconte mon hôte, El Hadj Ahmed ag Salem, notable de Rhât.

Je l'ai trouvé à la Porte Kalala où il attendait mon arrivée avec une ombrelle et une grande clef, l'ombrelle pour la dignité, la clef en hôte, et il m'a installé, avec cet effacement silencieux dont les musulmans ont le secret, dans un vaste logis plat à grandes cours que le vide rend mélancoliques.

Le soir, en buvant le thé, nous causons ; c'est un vieillard très cultivé ; Ibn Khaldoun n'a pas de secrets pour lui et nous discutons longuement de l'origine des Berbères ; la finance le passionne, il me demande quelle est l'encaisse métallique actuelle de la Banque de France !...

Mais les autres membres de la municipalité, la Djemâa, n'ont de repos que je ne sois aussi leur hôte, et je deviens ainsi successivement la possession d'Abderaman ag el Maadi à Tounine — le petit ksar des Ansar à quelques centaines de mètres des remparts — c'est l'Amrhar de la ville comme descendant par les femmes des Iagenen, la vieille dynastie des rois de Rhât, d'El Hadj Ahmed ag el Maadi, son frère, Iman très saint, de Mustapha Aoun Allah des Kel Izaban, etc.

Ils sortent de leurs cachettes les quelques tapis, les quelques grandes aiguières de cuivre, les quelques traces de splendeur qui ont échappé aux pil-



Boubeker ag Allegaoui, Amenoukal des Touareg de l'Ajjer, Kaïmakam de Rhât.



Un quartier de Rhât.

Dominant la ville, les ruines de la résidence des Tadjenen, l'ancienne dynastie berbère qui régnait à Rhât.

Dans le chaotique Tassili-n-Ajjer.



les falaises de l'Akakous; au centre, au premier plan, le rocher du Koukoumen; l'arête verticale de ce rocher, la palmeraie d'El Barka.

lages et aux exigences du nomade ; ils sacrifient en les délices aromatiques de leur cuisine renommée dans l'Islam les rares moutons que le djich d'il y a deux mois n'a pas mangés ; ils mettent sens dessus dessous leurs parchemins jalousement gardés pour chercher, sans succès d'ailleurs, de vieilles chroniques pour lesquelles j'avais manifesté de l'intérêt ; ils m'installent à Féouet enfantinement, de force, sur un fauteuil surélevé et je dois subir longuement, malgré moi, la cérémonie antique de l'hommage, les saluts solennels de chacun ; ils m'ouvrent les portes du sanctuaire d'El Hattir, la mosquée la plus ancienne, la plus vénérée de Rhât ; tous se multiplient pour que l'accueil m'enchante, tous me rendent, et pourtant contre mon gré, les honneurs que leur étiquette attribue au suzerain.

Et quand je les entends parler de « Saad » Duveyrier, je comprends combien vivant est resté le souvenir de mon grand devancier et quel prestige exerce dans tout le pays targui la paix française.

Il y a quelques semaines, 250 guerriers des Zentanes et Imanghassaten ont foncé après le coucher du soleil, venant d'Inouaouen ; le grand Ettebel hissé en toute hâte sur le Koukoumen commença de battre dans la nuit, il se tut presque aussitôt percé, éventré d'un coup de lance ennemie ; Boubeker lui-même n'eut que le temps de sauver l' « Honneur de l'Ajjer » en s'enfuyant vers les jardins à la faveur de l'obscurité, non sans être bousculé par les assaillants dans le désordre de l'attaque ; et les murailles de terre vite éventrées, trouées, en de nombreux endroits, laissèrent passer les bandes avides...

En ce moment, la menace d'un retour de la horde pèse à un tel point sur Rhât que le Kaïmakam change de gîte chaque nuit ; les méhara restent sellés pendant qu'il repose, non sans veilleurs ; s'il ne prend pas pour un temps le Tassili, ce serait uniquement pour ne pas avoir l'air moins courageux qu'un Français.

Ainsi depuis des années, sur la région, la guerre plane et parfois elle s'abat, brutale, jusque dans l'intérieur de la ville...

On accuse aussi Boubeker : il serait la cause de la guerre, il ne chercherait pas à l'éteindre ; ce que laisserait d'aventure les Fezzanais ne lui échapperait pas à lui et ses gens au retour ; il rendrait impossible tout ce qui pourrait subsister de vie économique par une terrible taxe (10 % de la vente de la part de l'acheteur et 10 % de la part du vendeur) ; il prendrait 50 % de toute succession comme part de César, etc. Serait-il trop moderne ?

En réalité, il est las d'être livré à ses seules forces et de la guerre au cœur de son ultime essai de royaume ; quant au reste : Targui peut-il être autre chose pour gens d'oasis que l'ennemi ?

Et ce seraient les raisons de la grande pitié de Rhât.

J'ai circulé dans les ruelles tortueuses et montueuses ; j'ai traversé les petites places célèbres, Echeli, Toufok-n-Abarak ; j'ai parcouru le squelette noirci par l'incendie du château des Iagenen; j'ai contemplé les décombres de Souk Nésaouine, le marché des femmes ; tout n'est que vide, tristesse, mort.

On m'a fait gravir le Koukoumen, le roc légendaire qui veille sur Rhât, le refuge ultime de la défense ; une citerne creusée dans le roc, la citerne des Djohala, qui serait très ancienne, contemporaine des Romains, a dû y faire l'objet de mon admiration et surtout la vue sur la cité : oui, c'est une ville pour le Sahara... mais c'est un grand corps sans vie... et on le fuit comme un cadavre...

Ils croient à la possibilité d'une renaissance. Ils espèrent dans leurs jardins ; le groupe des oasis de Rhât est riche, près de 100.000 palmiers; tout peut pousser, la terre est bonne, l'eau abondante et relativement pure ; ils sont très fiers de leurs citronniers et de certaines variétés de dattes. Ils ont aussi un bassin de lignites sur lequel ils fondent de l'espoir. Ils peuvent exploiter une saline pour exporter du sel au Soudan. Ils prétendent que la main-d'œuvre ne serait pas chère si on en avait besoin. Ils disent que les artisans qui ont déserté Rhât, et les Imakemesen, Kel Telak, Kel Tarat (la population ancienne de Rhât), qui s'exilent au Soudan, rentreraient. Enfin, ils escomptent beaucoup une reprise du commerce saharien et une nouvelle faveur du commerce transsaharien; pour ce dernier, le chameau serait le moyen de transport le moins cher de tous quand le cheptel camelin serait reconstitué par la paix.

Mais il faut la paix et il faut l'ordre.

C'est peut-être aussi pourquoi, malgré l'angoisse de la situation et malgré moi, j'ai été fêté en suzerain à Rhât.

Sous le ciel d'étain, une enceinte polygonale aux murailles terreuses et trouées, des souks écroulés, déserts, quelques femmes gazouillant, quelques vieillards chevrotant dans des ruines...

CONRAD KILIAN.



Sur le Koukoumen, le roc qui veille sur Rhât.
Au premier plan, ouverture de la citerne des Djohala creusée probablement au temps des Romains.













LES GRANDS INTÉRÊTS EUROPÉENS DÉBATTUS DANS L'INTIMITÉ : UNE DISCUSSION DE NUIT

On peut reconnaître, sur ces clichés, debout à gauche, tantôt le professeur Hesnard, tantôt le Dr Pinder ; puis, assis, de face, MM. Loucheur,

La Conférence de La Haye, depuis sa clôture, le 20 janvier, a cédé le premier plan de l'actualité à la Conférence navale de Londres, et l'on a eu suffisamment l'occasion d'exposer ici, dans leurs grandes lignes, les fructueux résultats auxquels elle est parvenue, après dix-huit jours — et l'on pourrait presque ajouter : dix-huit nuits — de négociations ininterrompues pour qu'il parût superflu d'y revenir, si nous n'avions reçu, depuis lors, une très intéressante et curieuse série d'instantanés, dont on trouvera rassemblés, en ces deux pages, les plus significatifs.

L'objectif photographique ou cinématographique a depuis longtemps conquis droit de cité à ces grandes assises internationales où se règlent les destinées de l'Europe ou du monde, et les hommes d'Etat, les souverains même se prêtent de la meilleure grâce à leurs exigences : mais ce n'est, généralement, qu'aux séances publiques que les opérateurs ont accès. On leur sacrifie quelques minutes ; le protocole, résigné, laisse fuser les éclairs de magnésium, après quoi on les invite discrètement à se retirer, et le travail commence. Pour compléter leur documentation, ils n'ont plus que la ressource d'attendre la fin de la séance et de photographier sous un péristyle ou sur les marches d'un escalier un groupe bien composé, où chacun s'efforce de paraître le plus naturel possible tout en posant pour l'histoire.

Ces images officielles ont, certes, leur valeur que nous ne méconnaissons point. Mais bien souvent, en les publiant, nous avons regretté de ne pouvoir leur en substituer d'autres, moins apprêtées, d'un caractère plus intime et plus vivant.

Un reporter ingénieux, M. Erich Salomon, a réalisé le vœu. Déjà, la semaine dernière, nous avions reproduit de pittoresques clichés qu'il avait réussi à prendre, chez le Dr Curtius et à l'hôtel des Indes, représentant la scène du « communiqué » à la presse allemande et française. Cette fois, il a fait mieux encore : à l'issue d'un dîner franco-allemand offert par le Dr Curtius et M. Moldenhauer à MM. Tardieu,













SUR LA MOBILISATION DE LA DETTE, A L'ISSUE D'UN DINER FRANCO-ALLEMAND A LA HAYE

Tardieu, Curtius ; de profil, M. Chéron, et, en venant vers le centre, le Dr Melchior, M. Robert Schmidt et M. Moldenhauer.

Chéron et Loucheur — M. Briand était déjà reparti pour Genève — il a été assez heureux pour se faire admettre dans le fumoir et s'y laisser oublier dans son coin, pendant toute la conversation qui s'y prolongea et dont il fut ainsi à même d'enregistrer les aspects tout familiers, sans qu'on se souciât de sa présence.

Ces douze gravures juxtaposées n'ont pas besoin de légendes particulières, car elles parlent suffisamment par elles-mêmes. Le café a été servi. On a allumé quelques cigarettes. Autour d'une table ronde où sont déposés quelques papiers que l'on consultera de temps à autre, les délégués ont pris place au hasard. Ils sont en smoking, car l'étiquette mondaine des grands hôtels n'a pas perdu ses droits. M. Tardieu occupe le canapé du fond, à la droite de M. Curtius ; tous deux sont encadrés par M. Loucheur et par M. Chéron. En face d'eux, M. Moldenhauer apparaît de profil ou de dos. Au premier plan, à droite, vus seulement de trois quarts, il y a le Dr Melchior (cheveux bruns), expert allemand, et M. Robert Schmidt (à la chevelure grisonnante), ministre de l'Economie allemande. Chacun prend la parole à son tour, les autres écoutent avec attention. Parfois les têtes se rapprochent, comme pour mieux entendre la lecture d'un papier ou le développement d'une argumentation. Ailleurs, une mimique expressive souligne l'effort de persuasion. Le sujet est sans doute ardu : il impose quelque concentration fatigante dont témoignent M. Loucheur, M. Chéron ou M. Curtius en se prenant le menton ou en se cachant les yeux dans une main. Il faut aussi recourir, de temps à autre, aux offices des traducteurs : le professeur Hesnard, de l'ambassade française de Berlin, et le Dr Pinder, de la chancellerie d'Empire, se tiennent debout, prêts à intervenir pour un éclaircissement ou une interprétation. Ce « film », sans doute, est muet : mais n'est-il pas plus éloquent que tous les commentaires techniques ? C'est de la diplomatie en action et, comme auraient dit naguère nos dramaturges, une « tranche de vie ».

COURRIER DE PARIS

RAJEUNISSEMENT

Je trouvai ma vieille amie fort occupée à pointer des noms sur une liste mystérieuse. Un calendrier à la main, elle prenait des notes et semblait attelée à une besogne à la fois absorbante et décevante. M'étant respectueusement enquis de l'objet de ces recherches, je vis la respectable douairière lever les bras au ciel d'un air découragé.

« Ce que je fais, mon pauvre ami ? me dit-elle. J'essaye, sans aucun succès, de me mettre à la page. Vous n'ignorez pas que je suis grand'mère d'un lot imposant de rejetons, dont le nombre s'accroît chaque année. J'ai donc toute une comptabilité à établir pour ne pas me tromper au moment des étrennes ou des anniversaires et tenir la balance égale entre tous mes petits-enfants. Au début de l'année, je fais donc le relevé de toutes les fêtes que j'aurai à souhaiter. Pour les garçons, la tâche est assez facile, mais elle se complique singulièrement dès qu'on aborde le chapitre des filles.

» Ces petites mâtines ont la manie de choisir des prénoms extraordinaires sous prétexte d'être à la mode. Les prénoms, vous le savez, dans la jeune génération se portent courts comme les cheveux et les jupes. Ce ne sont que des fragments de prénoms, des diminutifs, de minuscules étiquettes ne comportant, généralement, qu'une syllabe. Evidemment, ils se rattachent souvent à des noms connus dont ils ne sont que la déformation, mais, malgré tout, je suis souvent bien embarrassée pour retrouver la sainte qui les a inspirés ! Comprenez-vous mon embarras : je ne retrouve plus les noms de mes petites-filles dans le calendrier ! Impossible de découvrir la date à laquelle je dois leur souhaiter leur fête.

» On disait autrefois d'un patronyme inattendu : « Ce n'est pas un nom de chrétien ! » Je suis bien obligée d'en dire autant aujourd'hui lorsque je rapproche mes listes familiales de l'assemblée des saints réunis dans l'almanach.

» Pour compliquer encore les choses, la plupart de ces gamines ont pris des diminutifs de prénoms étrangers. Voici Kate, voici Ketty et voici Kitty. Bien entendu, j'ai trois ou quatre Maud, sans compter une Betty, une Jenny, une Grâce, une Nelly, une Rita, une Lola et une Flora. Allez donc trouver ces noms-là sur le calendrier des postes

» Il fut un temps, pas très ancien, où les fonctionnaires des mairies refusaient d'inscrire, sur les registres de l'état civil, les noms ne figurant pas au calendrier grégorien. Je suppose qu'ils ont été vite débordés par toutes les Maryse, les Ginette, les Line, les Lotte et les Mado.

» Une de mes petites-filles s'appelle Carmen. C'est son droit, mais je ne sais vraiment pas à quelle sainte elle se rattache. Une autre se nomme Mireille, une troisième Violette, et voici qu'on m'annonce une petite-nièce qui s'appellera Mélisande ! Comment voulez-vous que je m'en tire ! Je ne sais littéralement plus à quel saint me vouer. »

Je m'empressai de compatir aux ennuis de la vénérable aïeule et, sachant fort bien que, malgré leur coquetterie, toutes ces jeunes personnes ne renoncent pas, de gaîté de cœur, aux agréables libéralités qui accompagnent les souhaits de fête, je me suis demandé si le moment ne serait pas venu d'éditer des calendriers nouveaux à l'usage de la génération nouvelle. Ceux que nous possédons commencent, en effet, à n'avoir que des rapports de plus en plus lointains avec la réalité quotidienne. Et puis, entre nous soit dit, sans sacrilège, certains noms un peu désaffectés qui tiennent dans ces colonnes une place inutile ne pourraient-ils pas céder le pas à quelques nouveaux venus bien choisis ? Franchement, les Andoche, les Euloge, les Philogone, les Fiacre, les Exupère, les Agnan, les Damase, les Anicet, les Clet, les Eutrope, les Pamphile et quelques autres ne pourraient-ils passer la main ?

Le Semainier.

PRÉLUDE AUX PROCHAINES FÊTES DE JEANNE D'ARC A COMPIÈGNE

Au mois de mai prochain, la ville de Compiègne célébrera le cinquième centenaire de la fin tragique de la chevauchée de Jeanne d'Arc. L'organisateur des fêtes du Grand Palais en 1929, M. Fournier-Sarlovèze, député-maire, veut que sa ville, où le culte de Jeanne est demeuré si vivant, soit le cadre d'une manifestation grandiose. Le 19 janvier dernier, dimanche, la municipalité de Compiègne procédait à une sorte de répétition générale. Une place de la ville, la place du Change, qui fut autrefois le lieu où les Lombards faisaient commerce d'argent était entièrement décorée et illuminée comme le seront au mois de mai prochain toutes les rues par lesquelles se déroulera la nuit le cortège aux flambeaux qui réunira les autorités civiles, militaires et religieuses, en même temps que Jeanne d'Arc, personnifiée par une jeune fille de Compiègne, fera son entrée dans la ville comme elle le fit, il y a cinq siècles, escortée par ses principaux lieutenants et ses gens d'armes.

Le dimanche de la répétition générale, les façades des immeubles de la place du Change, les devantures des magasins étaient décorées de tentures peintes représentant des scènes de la vie de Jeanne d'Arc, de la vie au moyen âge ou rappelaient la vie des anciennes corporations.

Notons l'heureuse initiative d'un maire qui veut faire renaître l'esprit corporatif. Dans la manifestation du mois de mai, chaque corps de métier sera représenté avec sa bannière et la statue de son saint patron. Dès maintenant, dans la propriété de M. Fournier-Sarlovèze, maintes pièces sont transformées en ateliers où se réalisent activement les costumes, les bannières, les lampadaires et les quatre-vingts maquettes des saints ou patrons des différentes corporations qui participeront à cette commémoration historique.

LES LIVRES ET LES ÉCRIVAINS

Romans.

On s'applique beaucoup à définir le roman, et c'est là, semble-t-il, une préoccupation toute contemporaine, le signe d'un temps où, après avoir été le sujet de disputes d'écoles, le genre oppose des groupes qui prétendent l'accaparer et le renouveler, sinon peut-être le réduire. J'ai dit mon sentiment sur les histoires littéraires trop récentes, ces fragiles tentatives où se pratique un arbitraire nonchalant ou passionné qui classe et qui exclut. Nous ne pouvons pas non plus tenir compte des vogues, des opinions de salons ou de cercles. Mais nous donnerons plus d'attention à des pages de sang-froid et d'intelligence qui prennent ce titre : *Opinions sur le roman*, et qui font un livre, hélas ! posthume, sous la signature de René Boylesve. L'auteur de *la Leçon d'amour* et de *Mademoiselle Cloque* semble, aux derniers temps de sa vie, s'être ému de l'anarchie apparente ou réelle qui réalise peut-être de nos jours une sorte de crise du roman. Jamais plus qu'aujourd'hui, constate-t-il, on ne poussa plus loin l'aversion d'une discipline ni la croyance à l'inspiration individuelle. « Former » son talent compte pour peu de chose. C'est un génie qu'il faut être d'emblée, et le préjugé court qu'un génie est nécessairement un esprit indompté, tumultueux, semblable aux éléments déchaînés, de préférence un peu fou. » Et Boylesve de regretter les écoles. S'il avoue n'avoir pas reçu lui-même la parole d'un maître, s'il reconnaît qu'il eût, comme les autres, un besoin exagéré d'indépendance, il écrit : « J'imagine toutefois qu'un homme


L'exécution des grands panneaux qui décoreront les façades des maisons.






La sculpture des statuettes sur bois anciens.

La confection des bannières.

Les préparatifs des fêtes de Jeanne d'Arc a Compiègne. — *Phot. Hulin.*

expérimenté m'eût épargné beaucoup de peine, et c'est une grave erreur de croire qu'une direction intelligente puisse opprimer la liberté. » Et il ajoute — cela contre l'éclosion romanesque facile et si souvent mercantile — « qu'il n'y a point d'œuvre d'art spontanée, point de chef-d'œuvre qui ne soit comme préparé, nécessité par quelque tendance, pour quelque besoin social ».

Autre chose paraît avoir justement inquiété le romancier disparu : c'est l'absence trop fréquente du romanesque dans le roman : « Ne confondons pas, écrit-il ; laissons les écrivains (sans doute veut-il dire les romanciers) faire de la littérature et ne leur demandons pas de faire de la littérature sociale, politique ou morale, religieuse ou antireligieuse. » Il y a, en effet, des genres propres à ces différents exercices : pamphlets, discours, traités de morale et d'édification. En ces genres, on est franchement allégé d'un souci, « car la conviction, la fougue ou la beauté de l'âme y suppléent à la préoccupation essentiellement esthétique qu'exige le genre dit roman ».

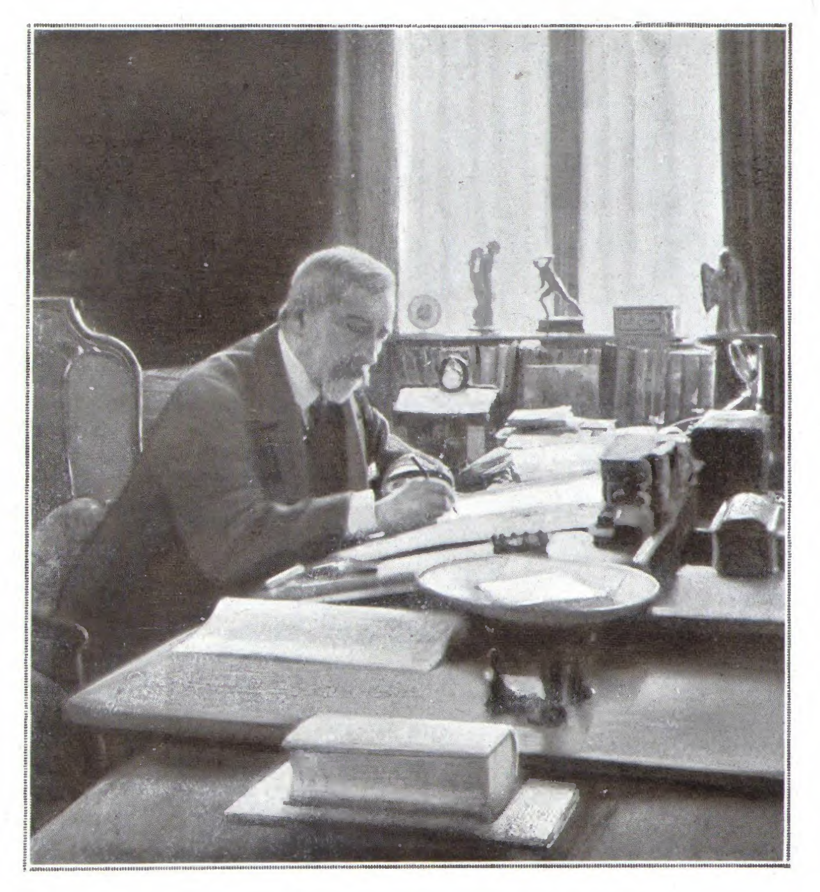
En somme, point de morale romancée, ni de politique romancée, ni de science ou de sociologie romancées, ni d'histoire romancée, ni, sans doute non plus, de voyages romancés. Alors, quoi? « Le caractère principal de la tradition romanesque consiste, je crois, répond Boylesve, à envisager l'homme, et de préférence un groupe social d'hommes, à en rendre la vie, les mouvements les plus caractéristiques, les figures les plus typiques, avec le scrupule, l'information et l'esprit positif d'un historien, mais avec l'âme bien placée d'un poète. Il y a une esthétique propre à l'art de peindre la comédie humaine. »

La définition, je l'avoue, est séduisante et presque convaincante. Mais il faut la prendre exactement pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour la conception personnelle d'un écrivain qui songe à son œuvre propre.

Elle ne sera point exactement la définition des naturalistes, malgré la part qu'elle donne à l'observation de la réalité. De l'observation à la transcription brutale, il y a loin. « Si, écrit en effet Boylesve, j'aime mieux l'art que la nature, cela signifie tout simplement que je préfère le fruit de l'esprit humain, le fruit de l'homme-génie au fruit du pommier. » Ce goût pour « le fruit de l'homme-génie » ne conduit pourtant point le romancier-critique à une préférence des œuvres qui sacrifient trop complètement la réalité à l'imagination. L'auteur des *Opinions sur le roman* ne cache point son « mépris du romantisme » et du « verbalisme de Hugo ». « Décors de théâtre », dit-il. Ce qui prouve combien il est difficile d'accepter sans réserve les définitions que des romanciers, même parmi les meilleurs, nous donnent du roman, définitions qui tendraient, si on leur faisait une absolue confiance, à chasser d'un genre tous les chefs-d'œuvre qui n'auraient point été réalisés selon des conceptions individuelles du genre.

On sera pourtant d'accord avec René Boylesve sur ce point que le roman doit se dégager de la confusion des genres et qu'il doit être romanesque avant d'être moral, didactique, philosophique, social ou scientifique, ce qui ne l'empêche point, bien entendu, de s'annexer par les moyens qui lui sont propres des éléments dont peuvent et souvent doivent participer ses psychologies, son action, ses décors. Je ne pense point d'ailleurs que, sur ces points, René Boylesve ait voulu dire autre chose, et son livre posthume, cette sorte de testament littéraire d'un romancier qui fut un observateur impressionné des gestes de la « comédie humaine », et qui fut aussi un délicieux artiste, mérite de recevoir un accueil sensible et déférent.

Les romans nouveaux, ceux de l'an 1930, se font un peu attendre. Ils seront certainement très nombreux dans quelques semaines. Il n'importe, d'ailleurs. Il est tant d'autres ouvrages récents que nous avons le devoir de signaler même avec quelque retard.



Le dessinateur Henriot chez lui. — *Phot. J. Clair-Guyot.*

L'étude du cœur humain occupera toujours, dans l'œuvre romanesque, un rang de privilège, et cela que la passion se réalise dans l'intime tragédie familiale comme dans *la Marche funèbre*, de Claude Farrère, ou que l'auteur adapte une fatalité de femme à une atmosphère ou un paysage comme M. Albert Flament dans *Maria de Toulon*, M. Henri de Ziégler dans *la Véga* et M. Marcel Brion dans *le Caprice espagnol* ; qu'il l'accommode avec talent d'une fantaisie d'exotisme comme Rachilde dans *la Femme aux mains d'ivoire*, ou qu'il redresse et idéalise les réalités par un peu de merveilleux, de rêve et de lyrisme comme M. Jacques Chenevières dans *la Jeune Fille de neige* et M. Henry Davignon dans *Un plus grand amour*. Nombreux parmi ces livres sont ceux qui traitent de la poursuite décevante de l'amour et de la difficulté cérébrale de retenir cet amour dès que l'on croit l'avoir saisi. Cette recherche ou ce débat nous apparaît dans *l'Amour*, de M. Gabriel Reuillard, dans *Maya*, de M. Pierre-René Wolf, dans *Poursuites*, de Mme Marguerite Grépon, dans *la Femme enchaînée* et dans *Fruit d'orage*, de Mme Jean Portail. Peut-être ce drame profond, dont les épisodes n'ont souvent point de révélation extérieure, prend-il son expression la plus poignante en certaines destinées conjugales où la vie trop nerveuse de l'intelligence étouffe la simple vie du cœur. Que l'on se rappelle le beau livre de M. Jacques Chardonne : *l'Epithalame*, qui vient de se resserrer en force dans une édition nouvelle, et qu'on lise *l'Amour nuptial* de M. Jacques de Lacretelle. Au fond, on ne sait pas trop ce que c'est que l'amour, sinon qu'il est ce *Maître inconnu* auquel le très probe ouvrage de M. Maurice Darin donne une incarnation inattendue, mystérieuse, presque étrangère à la raison qui, simplement, raisonne. Plus simplement, peut-être, Mme Germaine Acremant, le délicieux auteur de *Ces dames aux chapeaux verts*, conclut dans *Gertrude et mon cœur* que le véritable amour se définit dans la plus grande tendresse.

Albéric Cahuet.

Opinions sur le roman, Plon, édit., 12 fr. — *La Marche funèbre*, Plon édit., 12 fr. — *Maria de Toulon*, Flammarion, édit., 12 fr. — *La Véga*, Victor Attinger, édit., 12 fr. — *Le Caprice espagnol*, N. R. F., 12 fr. — *La Femme aux mains d'ivoire*, Editions des Portiques, 12 fr. — *La Jeune Fille de neige*, Calmann-Lévy, édit., 12 fr. — *Un plus grand amour*, Plon, édit., 12 fr. — *L'Amour*, Baudinière, édit., 12 fr. — *Maya*, Albin Michel, édit., 12 fr. — *Poursuites*, Ferenczi et fils, édit., 12 fr. — *La Femme enchaînée*, *Fruit d'orage*, Plon, édit., chaque vol., 12 fr. — *L'Amour nuptial*, N. R. F., 12 fr. — *Le Maître inconnu*, Crès et Cie, édit., 12 fr. — *Gertrude et mon cœur*, Plon, édit., 12 fr.

QUARANTE ANS DE COLLABORATION

HENRIOT

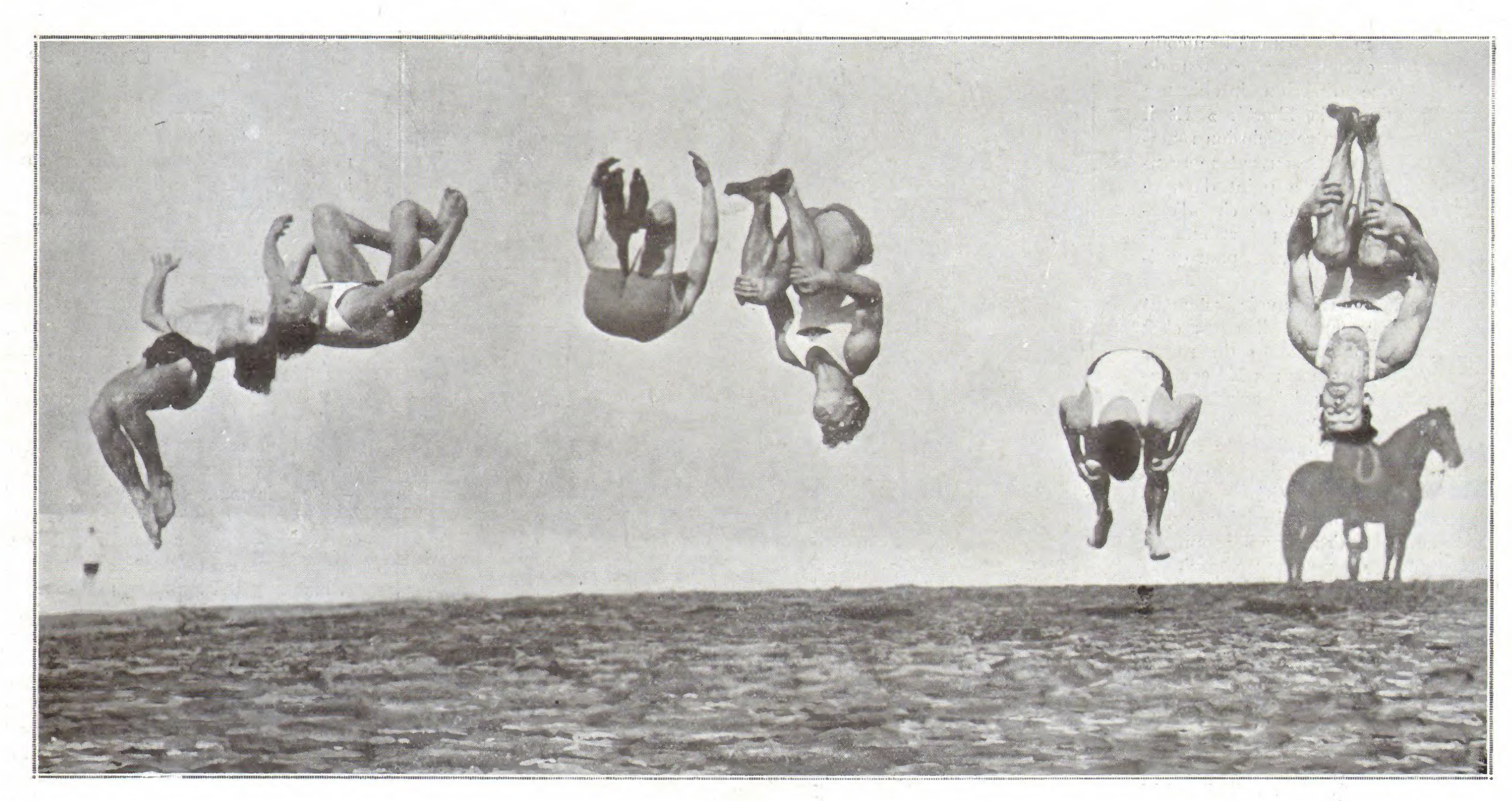
Aujourd'hui, à la date de ce numéro, le doyen de nos collaborateurs, le dessinateur Henriot, fait, depuis quarante ans, partie de notre journal où, depuis ce presque demi-siècle, il a, chaque semaine, présenté sur notre couverture ses spirituels croquis.

Pour nos lecteurs, les dessins d'Henriot, ces actualités imagées en verve, sont un divertissement familier, une diversion souriante à la gravité de tant d'articles d'une plus sévère information.

Nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'entre cet aimable artiste — dont la malice est toujours mesurée, dont les traits ne sont jamais agressifs — et notre public, il y a comme une sorte d'amitié. Et voilà si longtemps, si longtemps qu'Henriot signe chaque semaine ses dessins dans *L'Illustration* sans aucune interruption, malgré tout ce qu'il peut y avoir dans quarante ans d'une vie humaine, deuils, maladies, fatigues, voyages, que nombre de nos abonnés ont imaginé (certains nous l'ont dit) qu'Henriot n'était point un seul et même artiste et qu'il y avait une multiplicité ou qu'il y avait eu une succession de Henriot, bref, une signature Henriot à plusieurs têtes ou, mieux, à plusieurs crayons !

Eh bien, non ! Henriot, c'est Henriot, toujours le même, depuis ce 1er février 1890 où il publia chez nous, pour la première fois, ses dessins hebdomadaires. Sans doute, il y a un autre Henriot, Emile Henriot — le fils du précédent comme on dirait en style d'encyclopédie — mais notre confrère Emile Henriot est dans les lettres et ne participe d'aucune façon, même pour les légendes, à l'œuvre de son père. Né dans le Midi languedocien, à Toulouse, le dessinateur Henriot, notre collaborateur, était venu à Paris vers 1880 sous prétexte de passer sa thèse de doctorat en droit. Il fut, d'abord, attaché au cabinet de son ancien professeur à la Faculté de droit de Toulouse, M. Constans, alors sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur. A cette école politique, Henriot fût peut-être devenu sous-préfet. Mais comme il dessinait depuis l'âge de trois ans, il comprit qu'il ne pourrait jamais vivre qu'une vie d'artiste. Ludovic Halévy lui fit illustrer *les Petites Cardinal*, dans ce même cabinet de la place Beauvau où, lui, Halévy, avait écrit, avec M. de Morny : *Monsieur Choufleuri restera chez lui*. Cham était mort quelques mois avant 1880. Pierre Véron chargea Henriot, non point de remplacer l'illustre satirique, mais de faire les Croquis du dimanche à la même place dans *le Charivari* dont Henriot, quelque temps après, devait avoir la direction. L'artiste fut des dîners fameux, le mardi, d'Edouard Pailleron, et il vit se succéder à cette table, la meilleure de Paris alors, toutes les illustrations de l'époque, arts et lettres. Il y rencontra notamment Lucien Marc, le directeur de *L'Illustration*, qui s'assura une collaboration dont nous avons dit la constante fidélité.

La dernière promotion de l'Instruction publique a fait Henriot officier de la Légion d'honneur et c'était justice. Il n'est pas de travailleur plus joyeusement laborieux. Il n'est pas de camarade plus aimable. Il n'est pas de vivant qui aime davantage sa vie, une vie que cet optimiste et ce sage n'hésiterait pas à revivre tout entière, nous disait-il, si ces choses-là étaient possibles. On ne revit point dans la réalité ce que l'on a vécu. Mais on peut toujours se donner l'illusion de ressusciter son passé en écrivant des mémoires. Et les mémoires d'Henriot seraient d'un bien vif intérêt. Ne croyez point, au surplus, que ce très ancien collaborateur de notre journal, que ce collaborateur de tant d'autres publications soit quelque chose comme un vieillard. Il demeure, je vous assure, l'un des plus jeunes d'entre nous, non point seulement par sa verve, toujours renouvelée, mais par sa solidité physique immuable et par ce fonds de bonne humeur et de philosophie qui est le meilleur réservoir de jouvence. — A. C.



Sur la plage de San Francisco : manifestations de joie imprévues, au seuil de l'année nouvelle, par les membres de l'Olympic Club.
Phot. Pacific and Atlantic.

CHEZ LES SPORTIFS

UN SALUT ORIGINAL A L'AN NOUVEAU

Vous vous demandez, à première vue, si cette image n'est pas à l'envers ? Non, elle est bien à l'endroit. Vous croyez ensuite avoir affaire à une troupe d'acrobates de plein air ? Là aussi, vous vous trompez, car des gymnastes de cirque auraient plus d'ensemble, plus de tenue et plus de style dans l'exécution de ces sauts périlleux accomplis d'arrière en avant ou d'avant en arrière.

Les exercices aériens que vous voyez ici sont tout simplement exécutés, sur la plage du Pacifique, par des membres de l'Olympic Club de San Francisco qui célèbrent à leur manière le Jour de l'An. Les sociétaires du plus grand club de Californie ont pris l'habitude, tous les 1er janvier, de saluer l'année qui commence par une baignade en commun dans les eaux tièdes de cette Côte d'Azur américaine. A la natation succèdent, sur le sable de la plage, les courses, les lancers, les sauts, les épreuves gymniques, bref une imposante manifestation de vie et de santé, qui rassembla cette année 300 membres du club et 200 invités sur le rivage du grand océan. Je ne dis pas que, la veille, la joyeuse équipe n'ait pas festoyé ; mais le sport du lendemain remit les choses en état.

HÉROS OBSCURS

Le sport, s'il a ses vedettes, célébrées par les descriptions élogieuses, les interviews, la photographie et le cinéma, muet ou sonore, compte aussi ses héros obscurs, à la manière du paysan de Sully-Prudhomme :

De quelle race es-tu, toi qui, seul, en silence...

Ce sont, d'une part, les concurrents, sans espoir et sans public, des épreuves de second plan ; de l'autre, les spectateurs impavides qui, par les terribles après-midi d'hiver, passent plusieurs heures assis devant un champ de jeu et en butte à toutes les intempéries.

Quand on compare le spectateur au pratiquant on blâme celui-là et on louange celui-ci. Tout bien considéré, il n'est pas paradoxal de prétendre que le pratiquant, même s'il court à travers les mares de la plaine ou les terres labourées de la campagne, a sur le spectateur des stades un immense avantage : celui du mouvement. Il se trempe des pieds à la tête ; il se couvre de boue, soit ; mais il a chaud, il vit intensément et il satisfait le goût inné de la lutte qui habite au fond de chacun de nous.

Le malheureux spectateur, au contraire, n'a pas de personnalité ; il n'est qu'un témoin, une stèle ou, tout au plus, si vous voulez, le chœur des drames antiques.

Peu importe que le vieillard ait froid aux genoux, que le jeune homme soit, par angoisse du résultat, comme agité de tremblements nerveux, que les femmes aient le nez rougi et les pieds gelés! Cela ne saurait intervenir dans l'action ni influer sur l'issue du match, même si la foule, comme à cette partie de Coupe d'Angleterre entre les amateurs Corinthiens et les professionnels de Millwall, est surtout composée de personnes appartenant à l'élite de la classe libérale britannique.

Respect donc au pratiquant obscur, mais pitié pour le spectateur des jeux athlétiques de plein air, sportif sans le savoir. — H.

FAITS DE LA SEMAINE

— Mme Anatole France, femme de l'illustre écrivain, est morte la semaine dernière à Paris.

— Le match international de rugby France-Irlande, joué à Bellfast, s'est terminé par la victoire de l'équipe française qui marqua 5 points (un essai transformé) contre 0.

— La pierre de la chapelle Saint-Yves (patron des avocats), posée à Paris en 1352 par Jean le Bon et dont nous avons signalé la découverte dans notre numéro du 16 novembre dernier, a été remise officiellement au musée de l'ordre des avocats par M. d'Andigné, président du conseil municipal.

— La sœur Josépha (*alias* Mme Kleinhans), supérieure générale des sœurs de Ribeauvillé, vient d'être décorée de la Légion d'honneur pour avoir, depuis cinquante-sept ans, « consacré toute une vie de dévouement et de travail à l'éducation de la jeunesse et au culte de la France ».

— Un incendie a détruit en partie la ville de La Canée, en Crète. Les dégâts sont évalués à plusieurs millions.



L'épreuve de la boue : passage des concurrents du cross-country de *l'Auto* au polygone de Vincennes.



Phot. Wide World.

L'épreuve du froid : les spectateurs du match Corinthiens-Millwall au Crystal Palace.

Stoïcisme sportif.

BUSINESS, par Henriot.



— Ah ! monsieur, dis-je à mon jeune ami (installé dans un splendide appartement), qu'il est dur de gagner sa vie !...



...Mes pauvres petites rentes d'avant guerre ne me suffisant pas, j'ai été heureux de trouver un petit emploi : 600 francs par mois.



...Ma femme s'est faite pédicure et manucure. Nous faisons des pieds et des mains pour vivre. Et vous ?

— Moi ?... mais ça boulotte ! Je gagne de l'argent plus que je ne veux. Vous avez vu, en bas, mon auto ?... 120.000 francs.

— Vous travaillez dur ! Vous trimez toute la journée !

— Pas du tout... Je ne me sers que de mon téléphone (1.200 fr. par an). Ce n'est pas cher.



...Tenez, justement... « Allô ? allô ?... Oui, les 5.000 tonnes de charbon ? Vous acceptez le prix ? Oui... entendu. »



...Ce n'est pas plus difficile que ça... Savez-vous ce que je gagne comme « intermédiaire » ?

Allons, zut !... encore le téléphone ! « Allô ? allô ? Oui ! Vous acceptez mon prix pour 10.000 kilos de sucre ?.. Entendu. » Dieu ! que c'est fatigant



...Voilà, ça me suffit pour ce matin... Vous déjeunez avec moi ?

— Combien avez-vous gagné ?

— Dans les 10.000 de commission.



...Vous voyez, cher ami, rien de plus aisé : il suffit d'être malin et d'avoir de bonnes relations dans les affaires... Mais quand je pense qu'il y a des gens comme vous qui se plaignent !

Le Directeur : RENÉ BASCHET. Imp. de *L'Illustration*, 13, rue Saint-Georges. Paris (9e). — L'Imprimeur-Gérant : TH. HUCK.